



patrimoine et architecture

patrimoine et architecture
cahier n° 3
août 1997

autour de l'église
fouilles archéologiques à Genève
1967-1997

Département des travaux
publics et de l'énergie
République et
Canton de Genève
Direction du patrimoine
et des sites

l'église de Thônex

Dès le Moyen Age, l'église de Thônex était placée sous le vocable de saint Pierre. Le curé de Thônex, cité dès 1275, était nommé par le prévôt du chapitre cathédral de Saint-Pierre.

Les fouilles archéologiques, effectuées en 1987-1988, ont été réalisées afin de préparer les travaux de restauration de l'église actuelle. Les investigations ont permis la restitution d'un premier bâtiment de culte chrétien à nef unique se terminant à l'est par une abside en hémicycle; un clocher sera ensuite édifié contre sa façade occidentale.

Au XIII^e siècle, une nouvelle église remplace l'édifice primitif, qui avait été édifié au IX^e-X^e siècle. Cette seconde construction présente un chœur de plan rectangulaire et une façade encore partiellement conservée en élévation, sur laquelle a été récupéré un linteau en bois dégagé dans l'embrasure de la porte principale. L'analyse dendrochronologique de cet élément particulièrement bien conservé a permis de situer la date d'abattage du bois vers 1240.

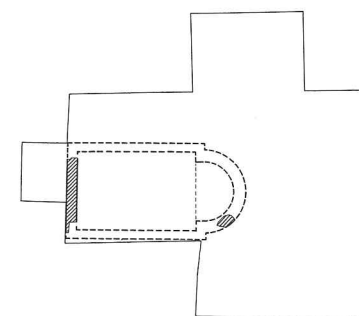
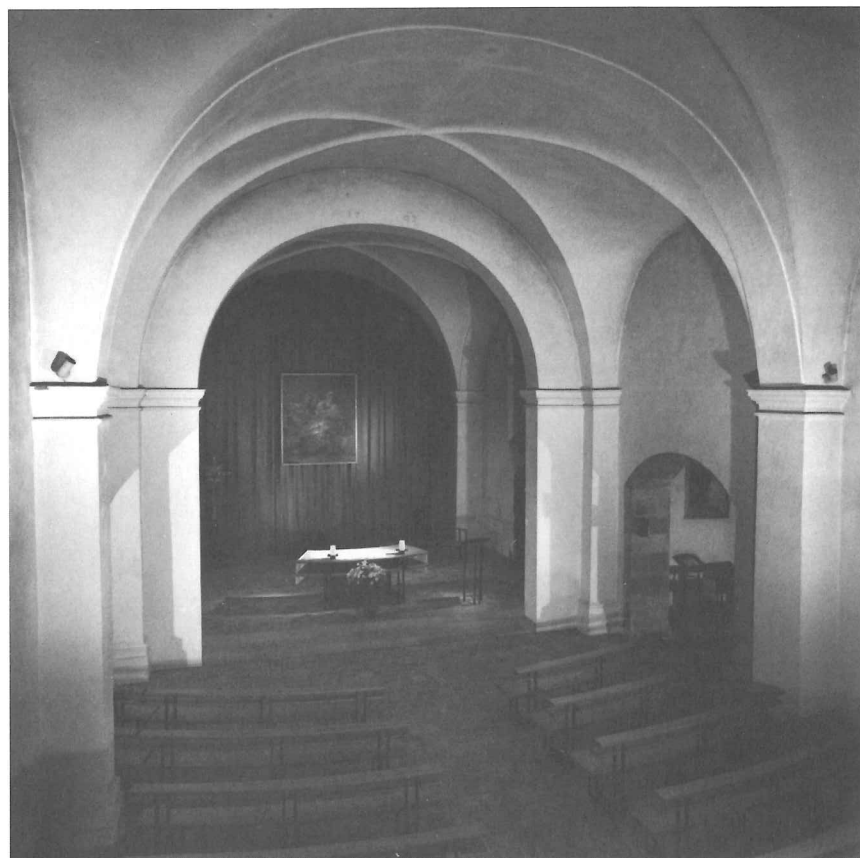
A partir de la fin du Moyen Age, des sanctuaires privés sont adossés contre les murs latéraux de l'église. Au sud, la chapelle Notre-Dame s'ouvrait directement sur le chœur. Fondée vraisemblablement au début du XV^e siècle par un certain Berthet Excoffier, de Gaillard, cette annexe a ensuite appartenu à plusieurs familles nobles du lieu, notamment celle des Rossillon dont les membres pouvaient ainsi suivre les offices sans pour autant se mêler à la population locale. Une porte permettait un accès indépendant à cette chapelle. Au centre de celle-ci est aménagé un caveau funéraire qui a abrité la sépulture du chevalier Charles-Amédée de Rossillon, inhumé le 24 novembre 1691.

Dès 1536, Thônex, comme les autres paroisses du mandement de Gaillard occupé par les Bernois, passe à la Réforme. L'église, où des cultes seront prêchés à la fin du XVI^e siècle, est alors désaffectée au profit de celle de Ville-la-Grand, transformée en temple. L'édifice, rendu au culte catholique en 1601, sera entièrement reconstruit en 1706-1707, à l'exception d'une chapelle méridionale et du clocher, qui sera abattu lors de l'occupation française de la Savoie (1792-1814).

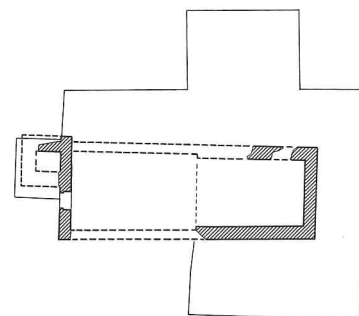
La totalité du sol contemporain de la construction du XVIII^e siècle a été redécouverte au cours des fouilles. Il s'agit d'un pavement en carreaux de terre cuite dont les dimensions et

le mode de pose diffèrent selon les parties de l'église. L'analyse détaillée de ce revêtement, qui était fortement affaissé par endroits, a permis de mettre en relation les sépultures creusées après 1707 avec les différentes réfections du sol. Cette démarche revêt une importance toute particulière quand on l'associe à la lecture des registres de décès qui mentionnent tous les ensevelissements effectués au XVIII^e siècle. L'étude permet ainsi de localiser précisément les tombes déposées tardivement dans cette petite église rurale. Le chœur ne reçoit aucune sépulture et le haut de la nef, près de la table de communion, semble réservé aux ecclésiastiques. Seul le bas de la nef est utilisé pour les inhumations des paroissiens qui ne sont pas placées dans le couloir central mais surtout sous les bancs familiaux ou devant les confessionnaux.

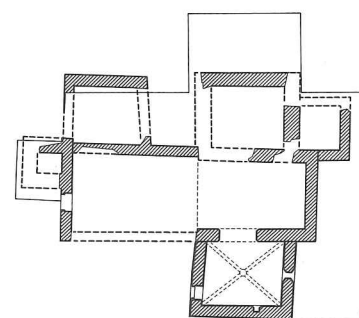
Vue intérieure de l'église après les derniers travaux de restauration



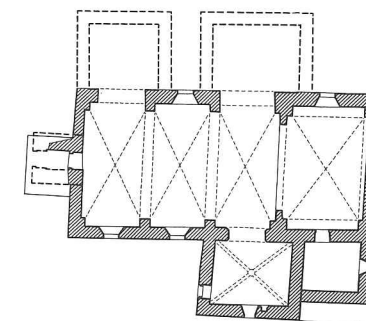
IX^e-X^e siècle



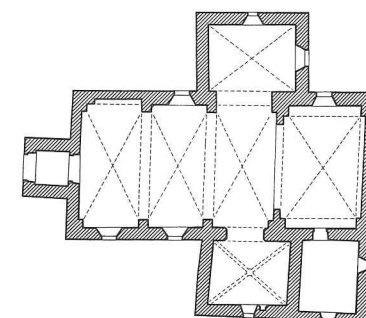
XIII^e siècle



fin XVII^e siècle



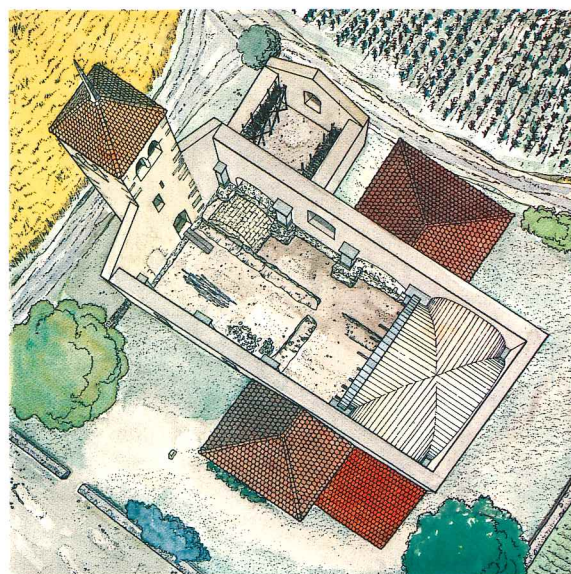
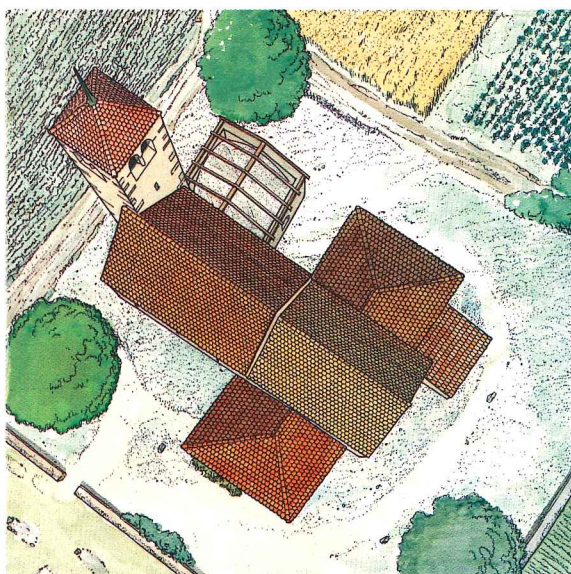
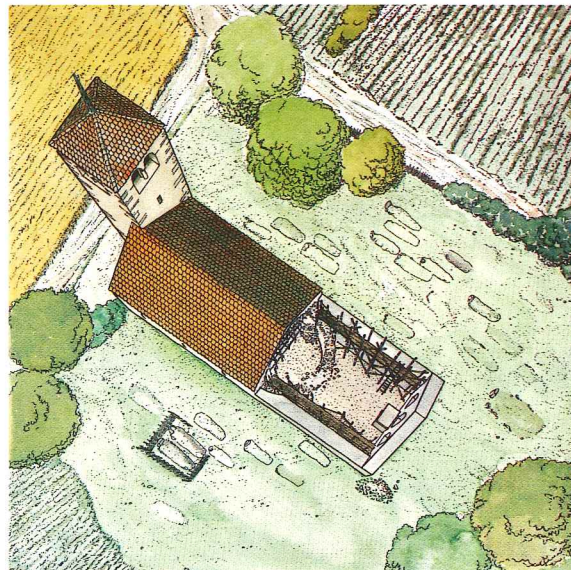
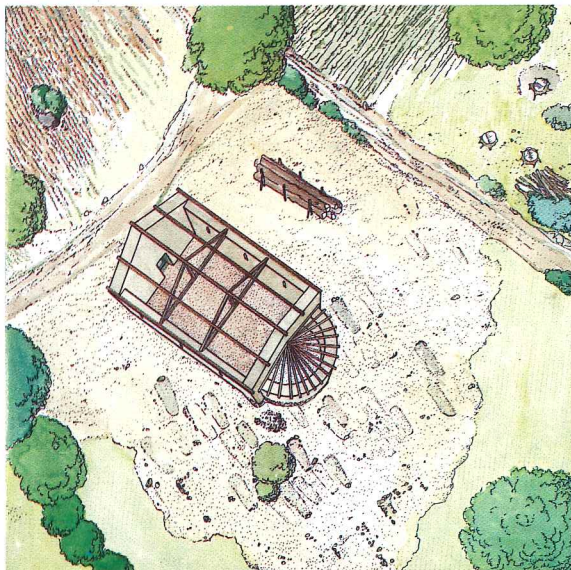
XVIII^e siècle



état actuel

L'ÉGLISE SAINT-PIERRE DE THÔNEX

Service archéologique



1994

Extrait de GENAVA, n.s., t. XLII

PRÉFACE

Par Charles Bonnet, Archéologue cantonal

Aboutissement des recherches menées à l'occasion des restaurations de l'église Saint-Pierre de Thônex, cette publication représente un nouveau jalon dans la connaissance de l'architecture religieuse de la campagne genevoise. Le canton de Genève, de dimensions restreintes il est vrai, est peut-être aujourd'hui l'un des plus largement explorés de notre pays puisque le Service d'archéologie est intervenu dans près d'une vingtaine d'édifices de culte ruraux. La continuité de l'occupation est sans doute le résultat le plus significatif de ces investigations. Elle permet d'une part de comprendre comment sont nées ces églises et, d'autre part, de suivre les étapes de la christianisation, encore presque inconnue il y a trente ans.

Les premiers sanctuaires chrétiens sont généralement établis ou transformés à la suite des migrations germaniques de la fin du III^e siècle. L'emplacement choisi pour le culte est un site religieux antérieur, souvent en relation avec une tombe privilégiée. L'apparition d'aires funéraires dans les ruines de grands domaines abandonnés a du reste fréquemment été relevée. Sans tenir compte de la ville, soixante cimetières au moins ont été localisés dans le canton de Genève, ce qui démontre une expansion démographique durant l'Antiquité tardive et atteste de l'importance de la région.

A Thônex, la nécropole, qui s'étendait vraisemblablement sur une surface plus vaste que celle dégagée, restitue une évolution analogue à celle d'autres exemples proches, tels les ensembles cultuels de Saint-Gervais ou de Saint-Pierre de Satigny. L'orientation des sépultures se rattache à un axe, peut-être romain, différent de l'implantation est-ouest de la première église. Ce changement progressif pourrait être un indice de la présence d'un établissement antique aux environs immédiats du secteur étudié.

La qualité de l'intervention archéologique menée à Thônex débouche ainsi sur de multiples pistes de réflexion et nous devons féliciter tous ses auteurs, en particulier Monsieur Jean Terrier, d'avoir contribué au succès de l'entreprise. Le soutien sans faille de la Paroisse et de son curé, comme celui des autorités communales, ont été appréciées à leur juste valeur par les responsables du Département des travaux publics et de l'énergie. Que chacun trouve ici l'expression de notre gratitude. Il nous reste à souhaiter qu'à la suite de ce chantier, les habitants de Thônex aient à cœur la sauvegarde de leurs racines et de leur patrimoine.

TABLE DES MATIÈRES

Préface

Par Charles Bonnet

Aperçu historique

Par Jean Terrier

55

Les découvertes archéologiques

Par Jean Terrier

62

- Les témoins d'une première occupation
- Les sépultures antérieures à l'église primitive
- L'église primitive
- Le clocher édifié au début du Moyen-Age
- Les sépultures aménagées entre le X^e et le XIII^e siècles
- L'église édifiée au XIII^e siècle
- La chapelle Notre-Dame
- La chapelle Sainte-Catherine
- La chapelle Saint-François de Sales
- L'ancienne sacristie
- Les sépultures aménagées entre le XIII^e et le XVII^e siècles
- L'église édifiée en 1707
- Les sépultures aménagées au XVIII^e siècle
- Les ultimes modifications de l'édifice

Les objets

Par Isabelle Plan

92

- Chapelets et rosaires
- Bénitier
- Eperons
- Clefs
- Eléments de parure

La céramique antérieure à l'an mil

Par Marc-André Haldimann

104

La céramique médiévale et moderne

Par Michelle Joguin

106

Note sur les monnaies

Par Colin Martin

109

Etude des restes humains du XVIII^e siècle

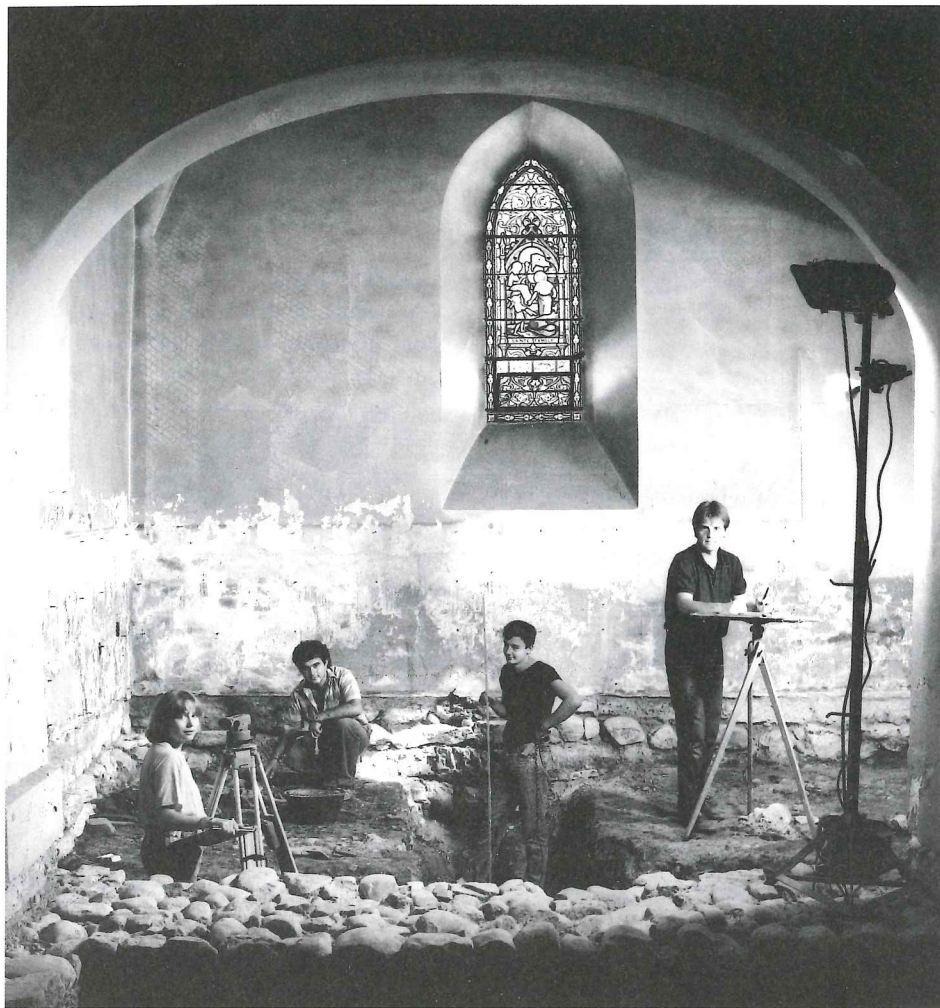
Par Christian Simon

114

- Matériel anthropologique: état de conservation
- Démographie
- Eléments de paléopathologie
- Morphologie

L'ÉGLISE SAINT-PIERRE DE THÔNEX

Par Jean Terrier, en collaboration avec Marc-André Haldimann, Michelle Joguín, Colin Martin, Isabelle Plan, Christian Simon



L'équipe de fouille qui s'est chargée des travaux archéologiques sur le terrain était composée, de gauche à droite, par Michelle Joguín, Joao-Luis Mendes, Yvan Martignago et Jean Terrier photographiés ici dans la chapelle Saint-Catherine. Il manque Ippazio Accogli, absent ce jour-là (Photo: J.-B. Sevette).

AVANT-PROPOS

Les fouilles archéologiques de l'église de Thônex ont été entreprises par le Service cantonal d'archéologie afin de préparer, dans les meilleures conditions possibles, la restauration de cet édifice important pour le patrimoine architectural du canton de Genève. Les recherches se sont déroulées pendant une année à l'intérieur du bâtiment entre le mois de mai 1987 et le mois de juin 1988, puis des observations ponctuelles ont été faites à l'extérieur de la construction durant l'été 1989. Ainsi, l'analyse méthodique du sous-sol et des élévations de ce sanctuaire permet, aujourd'hui, de retracer l'histoire de ce lieu.

Disons d'emblée que la fouille du site de l'église de Thônex n'a pas donné lieu à des découvertes spectaculaires. En fait, l'intérêt du travail a plutôt consisté à se concentrer sur l'analyse méthodique des moindres détails observés sur le chantier, susceptibles de fournir des renseignements sur l'histoire de l'édifice.

Ces données obtenues sur le terrain ont été systématiquement confrontées à un cadre de référence constitué d'informations livrées par l'étude des sources historiques, des données ethnographiques, des bâtiments mieux conservés ou encore des résultats provenant d'autres chantiers archéologiques, lesquels furent particulièrement nombreux dans la région genevoise au cours de ces dernières années.

C'est donc sur la base de ce système en évolution constante que l'on tente, aujourd'hui, de restituer l'histoire de l'église de Thônex en proposant au lecteur une publication correspondant à l'état actuel de la recherche. Nous espérons que la mise en forme de notre documentation scientifique permettra, dans le futur, à une autre équipe de chercheurs de reprendre cette étude, afin de renouveler l'interprétation d'un site qui a suscité notre intérêt profond.

Les travaux scientifiques étaient placés sous la responsabilité du professeur Charles Bonnet, archéologue cantonal, qui

nous a constamment fait bénéficier de son expérience au cours des nombreuses discussions que nous avons eues au sujet de notre recherche, tant sur le chantier, que lors de l'étude menée ultérieurement. Certains membres du Service cantonal d'archéologie se sont fortement engagés dans ce projet; ce sont principalement M^{me} Françoise Plojoux, MM. Dominique Burnand, Alain Peillex ainsi que Gérard Deuber, qui ont tout particulièrement œuvré afin de réaliser une documentation graphique de grande qualité.

Lors du chantier, nous avons apprécié l'accueil chaleureux que nous a réservé M. le curé Claude Alméras qui s'informait quotidiennement sur les nouvelles découvertes. La Société Catholique Romaine de Thônex a également facilité notre tâche par l'intermédiaire de son président qui était alors M. Pierre Riondel. Nous tenons encore à exprimer notre reconnaissance envers les personnes qui nous ont aidés, ou simplement encouragés, dans notre travail; ce sont principalement MM. Edouard Nierlé (alors conservateur des monuments et des sites), Jean-Pierre Chenu (alors membre du Conseil administratif de la commune de Thônex) et Jean-Marie Duret (architecte mandaté pour la restauration de l'édifice); ce dernier étant représenté sur le chantier par M. Guillermo Rutgers.

Cette étude n'aurait pas pu être réalisée sans le concours efficace de M^{lle} Michelle Joguín (archéologue), MM. Yvan Martignago (étudiant), Ippazio Accogli et Joao-Luis Mendes (manœuvres de l'entreprise François Cuénod S.A.), qui ont tous participé activement aux travaux effectués sur le terrain. Enfin, les objets découverts lors de la fouille ont été nettoyés et restaurés par les soins du Laboratoire de restauration du Musée d'art et d'histoire de Genève, dirigé par M. François Schweizer.

Jean Terrier

ÉGLISE SAINT-PIERRE DE THÔNEX: APERÇU HISTORIQUE¹

Par Jean Terrier



1.
Vue extérieure de l'église prise au printemps 1987, avant la dernière campagne de restauration.

L'église Saint-Pierre de Thônex apparaît assez tardivement dans l'histoire de notre région, puisque les premiers textes suggérant la présence d'un lieu de culte à Thônex ne remontent, semble-t-il, qu'au XIV^e siècle². Certains curés de la paroisse sont mentionnés dès cette époque, et l'un d'eux est notamment agressé par une femme en 1373, puis par un homme au cours de l'année suivante, – ces deux personnes devant s'acquitter d'une amende à la suite de leur geste³.

Ce sanctuaire, qui dépend de la prévôté du Chapitre de Genève, est mieux documenté à partir du XV^e siècle, car il est visité à plusieurs reprises par l'évêque ou son représentant. La lecture des différents procès-verbaux dressés au cours de leurs passages fournit de précieux renseignements tant sur les paroissiens que sur leur église.

Le 22 mai 1412, l'évêque Jean de Bertrand constate, comme dans beaucoup d'églises du diocèse, que le curé

ne réside pas à Thônex et que son vicaire est absent⁴; l'église paraît disposer d'un mobilier liturgique suffisant tout comme l'unique chapelle citée, dont la fondation est l'œuvre de Berthet Excoffier, de Gaillard. A cette époque, le territoire de la paroisse de Thônex était plus vaste qu'à l'heure actuelle et il regroupait les hameaux de Villette, Fossard, Vernaz, Vallard et Chêne; le paroissien Jean Berset, habitant cette dernière localité, par exemple, est mentionné comme étant excommunié.

L'évêque auxiliaire Barthélemy Vitelleschi est présent le 28 mai 1443 et il consigne de nombreuses informations dans le compte rendu de sa visite⁵. C'est le vicaire Benoît Boverini qui reçoit le prélat, le curé de la paroisse participant au concile de Bâle. L'évêque exige la création d'un tabernacle mural dans l'angle nord du chœur et enjoint les paroissiens d'agrandir la baie axiale; un mur doit être également construit au milieu de la nef⁶. La chapelle citée précédemment est placée sous le vocable de Notre-Dame; les fondations de Sainte-Catherine et du Saint-Esprit sont également mentionnées dans ce texte.

Le procès-verbal de la visite suivante est daté du 13 janvier 1482⁷. Hormis le rappel de plusieurs injonctions déjà faites en 1443, les paroissiens sont sommés de mettre en place un instrument pour actionner les cloches⁸ et de déplacer le bénitier situé à la porte de la nef afin que les chèvres ne viennent plus s'y abreuver! Un pavement de carreaux et un tabernacle sont exigés pour la chapelle Sainte-Catherine ainsi qu'un système prévenant toute infiltration d'eau à l'intérieur de la chapelle Notre-Dame.

Une ultime visite se tient à Thônex avant la Réforme, celle de l'évêque auxiliaire Pierre Farfein le 8 juin 1518⁹. Le texte indique que la chapelle du Saint-Esprit n'est pas un bâtiment: il s'agit d'un simple autel, situé dans la nef, dont l'évêque demande le déplacement et l'édification sous une arche¹⁰. En revanche, les deux autres fondations placées sous les vocables de Notre-Dame et de Sainte-Catherine sont bien des constructions dont les fenêtres vitrées nécessitent des réparations.

En 1536, la Réforme est adoptée par le Conseil Général de Genève et le mandement de Gaillard, dont dépend Thônex, devient alors une possession bernoise. Les nouvelles paroisses protestantes sont créées par la fusion d'anciennes circonscriptions religieuses et le hameau de Thônex est rattaché à l'église de Ville-la-Grand, où réside un pasteur. Au cours des décennies qui suivirent ces événements, l'église ne semble pas avoir été entretenue correctement et elle est décrite en mauvais état dans le dernier quart du XVI^e siècle, lorsque les pasteurs y célèbrent le culte réformé¹¹.

Vers la fin de l'année 1601, l'église de Thônex est officiellement rendue au culte catholique par Monseigneur de Granier, accompagné de son prévôt François de Sales. C'est l'évêque Jean-François de Sales qui effectua la première visite du XVII^e siècle, le 18 juillet 1631¹². Les deux chapelles existantes sont sans recteur, ni revenu; il est demandé d'établir un autel dans celle de Sainte-Catherine pour la confrérie du Rosaire. La chapelle Notre-Dame semble particulièrement délabrée, elle est près de tomber en ruine et risque d'être entièrement découverte. Quelques années plus tard, Hiéronyme de Rossillon, marquis de Bernex, est enseveli dans la chapelle Sainte-Catherine le 21 mars 1645; Antoine Michod, châtelain du comté de Rossillon, est enterré quant à lui dans la chapelle Notre-Dame le 18 mars 1647¹³.

Lors de la visite du 7 octobre 1663¹⁴, l'évêque Jean d'Arenthon d'Alex, constatant que la toiture de l'église menace ruine, demande de faire couvrir la nef. Il ordonne également de tenir le chœur fermé à clé et de ne point laisser la clé du tabernacle à la serrure, mais de la dissimuler dans un endroit secret. La chapelle de la Vierge, propriété des Rossillon, manque d'ornements liturgiques et elle n'a pas de recteur. L'évêque enjoint donc le marquis de Bernex de la doter dans les six mois, ce qui ne sera sans doute pas réalisé, puisque ces recommandations sont répétées au cours des visites suivantes. Le 18 juillet 1679¹⁵, cette chapelle est même décrite dans un «très bas état», la famille de Rossillon y attachait sans doute peu d'importance car elle possédait une autre chapelle privée, fondée dans leur demeure de Château-Blanc nouvellement construite à Villette.

Les registres de décès¹⁶ contiennent également quelques renseignements sur l'architecture du bâtiment. Ainsi, le 3 février 1682, François-Marie, fils de François Pernet est enseveli dans une chapelle¹⁷. Le 28 mai de l'année suivante, un autre membre de la famille Pernet est enterré dans la chapelle Saint-François de Sales, dont c'est la première mention. Il s'agit déjà de la nouvelle fondation signalée lors de la visite du 17 août 1687¹⁸ et dans laquelle François Pernet sera enseveli le 26 septembre 1702¹⁹.

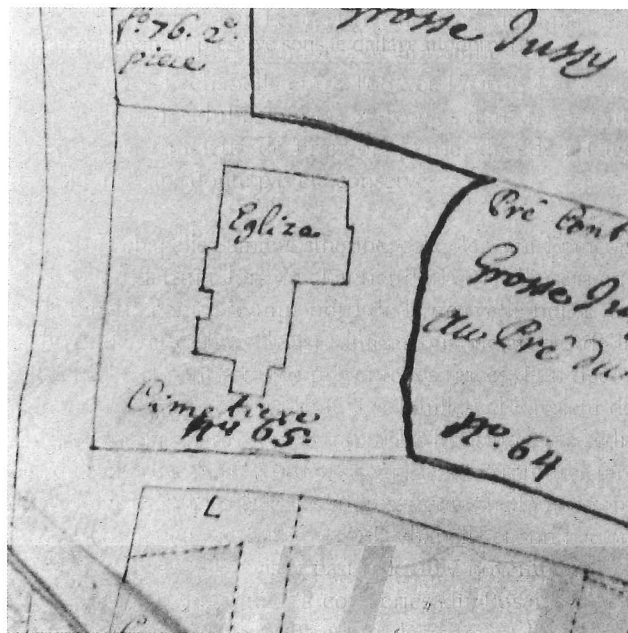
L'ancienne chapelle Sainte-Catherine, décrite en 1687 comme «autre chapelle fondée à coté du chœur», est sans recteur et sans patron; son ancien fondateur est ignoré et elle est unie au maître-autel. La même situation est également perceptible dans le procès-verbal de la visite du 21 juin 1693²⁰. Par la suite, cet édifice est cité comme chapelle du Rosaire, bien que son ancien vocable soit encore utilisé par le curé et ses paroissiens jusqu'à la fin du XVII^e siècle; en effet, Marie, fille de Jean-François Perronex est ensevelie le 13 juin 1692 «in cappellania sub vocabulo Stanctae Catharinae»²¹.

Au début du XVIII^e siècle, d'importants travaux sont entrepris dans le sanctuaire de Thônex sous l'impulsion de l'abbé Joseph-Marie de Rossillon. Suite à un vœu prononcé en cas de guérison, ce membre du clergé passe un acte le 17 septembre 1705, dans lequel il s'engage à réparer à ses frais et dépens l'église Saint-Pierre, les paroissiens devant assurer le transport des matériaux²². Une convention établie le 10 août 1706 dans le domaine de Château-Blanc entre l'abbé et les communiens de la paroisse donne de nombreux renseignements quant à la nature des travaux à effectuer à l'église, qui «... se trouve dans un si misérable état qu'elle menace ruine dans peu de temps [...]»²³. Décision est prise de reconstruire les «murailles» tout autour de l'église jusqu'au niveau de la chapelle située à la droite du chœur et d'«avancer» ce dernier de sorte qu'il soit face à la sacristie. Il est également prévu de refaire toutes les voûtes du chœur, de la nef et des deux chapelles du Rosaire et de Saint-François de Sales, ainsi que le toit et les fenêtres. Finalement, c'est toute l'église qui est rebâtie et les deux chapelles nord; seuls le clocher, une partie de la façade occidentale et la chapelle Notre-Dame sont préservés. Ces travaux semblent terminés en 1707 et cette date est gravée au sommet de l'arc triomphal aménagé à l'entrée du chœur.

Le 7 novembre 1726, l'évêque Michel-Gabriel de Rossillon effectue une nouvelle visite et cite toujours trois chapelles, celles de l'Annonciation, de Saint-François de Sales et du Rosaire²⁴; il demande aux confréries du Rosaire et du Saint-Sacrement de tenir décentement les autels, dont elles ont la charge.

La plus ancienne représentation graphique de l'église figure sur un plan dressé par Pierre et Gaspard Deharsu en 1730²⁵. La qualité du relevé permet de distinguer nettement les trois chapelles, la sacristie et le clocher disposé devant la façade occidentale. Deux autres plans non datés restituent la même situation, ils ont sans doute été exécutés dans le courant de la première moitié du XVIII^e siècle²⁶.

Lors de la visite de l'évêque effectuée le 9 août 1765²⁷, les trois chapelles sont toujours mentionnées. Celle de Notre-Dame est alors sous le patronage du comte de Saint-Amour qui avait acquis le comté de Rossillon une trentaine d'années auparavant; l'état de cette chapelle nécessite d'importantes réparations pour pouvoir y célébrer l'office convenablement. L'évêque ordonne également de blanchir la sacristie et d'y faire aménager des armoires pour la conservation des ornements liturgiques. C'est au cours de la même année que les paroissiens reprochent à l'ancien curé Lacombe et à ses successeurs d'avoir inhumé certains fidèles sous le sol du sanctuaire dans l'unique but d'extorquer de l'argent aux membres de leurs familles, argent dont l'église ne paraît d'ailleurs pas bénéficier directement²⁸.



2.
Extrait du plan de Thônex dressé par Pierre et Gaspard Deharsu en 1730. On distingue nettement l'église avec les trois chapelles, la sacristie et le clocher disposé devant la façade.

Le clergé semble tenir compte de ces griefs, puisque les registres de décès ne signalent plus que trois enterrements à l'intérieur de l'édifice entre 1766 et 1783. Ce sont d'ailleurs les ultimes ensevelissements pratiqués dans l'église; un prêtre est enterré dans la nef, alors que le comte de Saint-Amour et sa femme reposent dans leur chapelle privée.

En 1770, un texte signé de la main du curé Magnin relate un fait qui semble avoir marqué la vie de la paroisse à cette époque:

«Il faut observer que la grosse cloche ayant été cassée le jour du retour de la foire de Saint-Martin à Gaillard en 1768 en sonnant pour l'anniversaire de Jean-Pierre Charrey de Vilette, les habitants de ma paroisse se sont empressés de la faire refondre à leurs frais [...] par un nommé Léonard de Franche-Comté habitant à Annecy [...] il plaça ladite cloche aux petites fenêtres dans un tel équilibre qu'il est facile à un enfant de la sonner [...]. Monsieur le Comte de St-Amour en fut le parrain et dame Claudine de la Landes Bourbon son épouse en secondes noces veuve de messire de Monperoux résident de France à Genève, en fut la marraine, ce second mars, l'an 1770.»²⁹

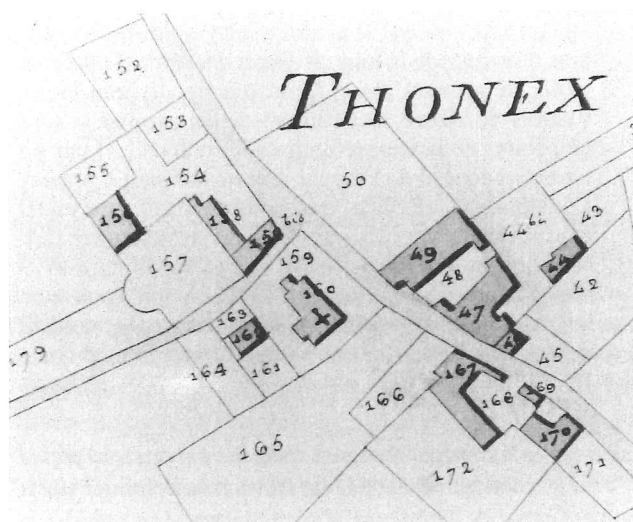
Les troupes françaises envahissent la Savoie durant l'année 1792. Dès lors, les effets de la Révolution vont influencer sur la vie paroissiale de Thônex et le curé Magnin doit prendre la

fuite peu de temps après cet événement. Les biens de l'église sont distribués et, à partir du 2 mars 1793, ce sont les maires qui signent désormais les registres de décès et de mariage pour la cure qui reste vacante. La messe est célébrée dans divers lieux tenus secrets par des prêtres qui se cachent pour échapper aux contrôles des patrouilles organisées par les autorités. Un de ces sanctuaires dissimulés semble avoir existé à Villette, si l'on en croit le témoignage contenu dans un petit mot signé par J. Ginnet et daté de 1927:

«Pendant la Révolution, on a dit la messe dans la maison de mon arrière-grand-père Claude Ginnet, dans notre chambre à coucher actuelle. Cette pièce, à l'époque, servait de fenière et communiquait avec l'appartement de Claude Ginnet. Quand, en 1873, mon père F. Ginnet a fait réparer la maison, j'ai vu moi-même la place dans le mur où était situé l'autel. Il y avait de nombreuses inscriptions, noms et initiales gravées dans le mur, de personnes sûres qui venaient en cachette assister à la messe. C'est mon père, François Ginnet qui m'a renseigné sur ces choses, qui s'étaient transmises par tradition depuis Claude Ginnet qui les a vécues. C'est probablement un missionnaire nommé Humbert qui disait la messe en cachette la nuit, obligé lui-même de faire le métier de berger pour vivre et en même temps ne pas être reconnu.»³⁰

Les chapelles privées adossées contre le mur nord de l'édifice furent sans doute abandonnées au cours de cette période mouvementée, car elles n'apparaissent plus sur le plan du cadastre français relevé en 1812³¹. C'est également à cette époque que l'ancien clocher est en partie détruit, comme ce

3.
Extrait du cadastre français dressé en 1812. Les deux chapelles adossées contre le flanc nord de l'église ne figurent plus sur ce plan.



fut le cas dans de nombreuses paroisses de la région. Un échange de correspondance entre l'Etat de Genève et la commune de Chêne-Thônex concerne le financement de sa reconstruction; la lettre datée du 8 octobre 1819 est particulièrement instructive³²:

«Monsieur, Le clocher de Thônex sur lequel vous me demandez des renseignements a été mis à bas par la révolution, il a été recouvert en planche en 1805 ou 1806 et le vent l'a pris en 1817. On est occupé à le relever tous les matériaux sont prêts et travaillés et il ne reste qu'à le monter les réparations nécessaires au toit de l'église sont terminées. J'ai fait provisoirement suspendre les travaux du clocher attendu que d'après la réunion du clergé catholique à un évêque Suisse, cette église ne paraît pas devoir subsister. Dans une commune endettée il ne faut rien faire d'inutile. La souscription ouverte pour les réparations dont s'agit n'a rien produit ou presque rien une cinquantaine de francs environ qui ont été abandonné au curé à la charge pour lui de faire réparer les murs du cimetière ce qui a été fait de suite [...].»

Avec la reconstruction du clocher, l'agrandissement de la sacristie et l'édification d'une nouvelle chapelle au nord en 1857, l'église de Thônex subit les dernières transformations qui modifient sensiblement son aspect architectural.

Durant la période de *Kulturkampf*, un événement se déroule sur le territoire de la paroisse: une procession est organisée pour la translation des reliques de saint Héliodore dans l'église de Thônex. Le récit critique de cette cérémonie qui figure dans les mémoires du politicien radical Marc Hérédier illustre bien le climat passionnel de cette époque:

«Le 1^{er} juillet 1866, 21 citoyens de Chêne-Bourg, signaient au Conseil d'Etat une procession avec grande cérémonie, où devait fonctionner Monseigneur Gaspard Mermillod, évêque d'Hébron, ayant pour but la translation, dans l'église frontrière de Thônex, d'ossements que l'on dit être ceux d'un saint, qui ont été achetés à Rome par les soins d'une dame pieuse et ont, ce que l'on assure, la propriété de guérir les plaies de l'âme et celles du corps. La cérémonie se fit grotesquement. Monseigneur Gaspard posait avec onction, en tête de la procession, escorté de braves gens, déguisés en pompiers pour la circonstance. Mais ces ossements d'enfant, habillés en figure de cire, avec une plaie sanglante au cou, ne firent point les miracles prévus, les Chênois n'entendant pas plaisanterie de côté-là.»³³

Dix ans plus tard, l'église de Thônex est prise de force par les autorités genevoises afin d'y installer un «curé national», et ce malgré les protestations du Conseil municipal³⁴. Cependant, le sanctuaire reste pratiquement inutilisé par le culte salarié pendant près de vingt années; aussi, le Conseil

4. Etat du chœur avant 1940. On distingue un gisant dans le maître-autel qui contient les reliques de Saint-Héliodore, ces ossements provenaient des catacombes de Rome.



d'Etat finit par remettre les clés de l'église à la commune. La cérémonie d'entrée en possession du sanctuaire se déroule le dimanche 5 novembre 1897 sous la conduite du curé Moëgne. C'est finalement le 20 janvier 1910 que l'église et le presbytère de Thônex sont confiés à la communauté catholique romaine, qui a désormais la charge de s'en servir dans un but non lucratif et de «... faire sonner les cloches aux fêtes nationales, de laisser toute latitude à l'autorité municipale pour faire exécuter les sonneries nécessaires les jours de votation et d'élections et en cas d'incendie, de mobilisation et de calamité publique [...]»³⁵.

Abréviations:

ADHS: Archives départementales de Haute-Savoie.

AEG: Archives d'Etat, Genève.

Notes:

- 1 Nous exprimons tout particulièrement notre reconnaissance envers Béatrice Privati (archéologue cantonale adjointe), Nora Ferrero (archéologue) et Philippe Broillet (auteur de l'Inventaire des Monuments d'Art et d'Histoire du canton de Genève), qui ont tous trois relu attentivement les textes «Aperçu historique» et «Les découvertes archéologiques».
- 2 Nous tenons à remercier Isabelle Brunier qui a généreusement offert son aide pour la lecture et la recherche de documents aux Archives d'Etat de Genève. Nous avons aussi bénéficié des données contenues dans le rapport historique que Danielle Perret a rédigé afin de préparer la restauration de l'édifice. Enfin, une étude sur l'histoire de la chapelle Notre-Dame nous a fourni encore quelques renseignements, il s'agit du texte rédigé par Evelyn Riedener-Meyer de l'atelier CREPHART.
- 3 I. BRUNIER-CERVI, *Le Moyen Age et les guerres de religion*, dans: *Histoire de Thônex*, Genève, 1989, p. 30.
- 4 AEG, Evêché, Ad1, f° 82 v°.
- 5 ADHS, 1 G 98, f° 103.
- 6 «... faciant murum in medio navis ecclesie usque ad tabulatum.»
- 7 AEG, Evêché, Ad3, f° 323.
- 8 «... fieri faciant pro cordis cimbalorum duas gueynerias seu instrumenta pro pulsatione ipsi cimbalorum.»
- 9 AEG, Evêché, Ad4, f° 392.
- 10 «Item eisdem injungitur sub consimilibus penis ut infra annum removere faciant altare extra navem dicte ecclesie sub uno archu.»
- 11 I. BRUNIER-CERVI, *op. cit.*, p. 39.
- 12 ADHS, 1 G 109, f° 78 (18. 7. 1631).
- 13 AEG, E.C. Chêne-Thônex 1 et 2. Nous remercions Michelle Joguïn qui a lu les registres de décès et a fourni une transcription de certains d'entre eux.
- 14 ADHS, 1 G 114, f° 40 (7. 10. 1663).
- 15 ADHS, 1 G 119, f° 185 (18. 7. 1679).
- 16 AEG, E.C. Chêne-Thônex 1 et 2.
- 17 «... sepultum est in ecclesia Sancti Petri loci de Thonnex in capellania et tumulo dicti patris [...]»
- 18 ADHS, 1 G 120, f° 311 (17. 8. 1687): «... autre chapelle nouvelle érigée et construite au bas de la nef par monsieur François Pernet chastelain de Mornex [...]»
- 19 AEG, E.C. Chêne-Thônex 1 et 2: «... in capella sua sepultus est [...]»
- 20 ADHS, 1 G 121, f° 34 (21. 6. 1693).
- 21 AEG, E.C. Chêne-Thônex 1 et 2.
- 22 AEG, M.H. 402, f° 3.
- 23 AEG, Tabellion de Saint-Julien et Carouge, 1706, vol. 10, f° 245.
- 24 ADHS, 1 G 124, f° 526 (7. 11. 1726).
- 25 AEG (Cadastre), B 41, Te/57, feuille 59-60.
- 26 AEG (Cadastre), PP 32 et PP 33.
- 27 ADHS, 1 G 127, f° 410 (9. 8. 1765).
- 28 I. BRUNIER-CERVI, *op. cit.*, p. 87.
- 29 Registres conservés dans la cure de l'église de Thônex.
- 30 Renseignements pris dans *Le Courrier* du 23 mars 1953.
- 31 AEG (Cadastre), E 2, Te 37/43.
- 32 AEG, Intérieur, J 47, Chêne-Thônex 1819-1826.
- 33 M. HÉRIDIER, *Mémoires. Genève de 1846 à 1870*, Genève, 1908.
- 34 J. DELÉTRAZ, *L'église catholique de Genève au XIX^e siècle*, dans: *Encyclopédie de Genève*, t. 5, Genève, 1986, pp. 187-188.
- 35 Registre des délibérations du Conseil Municipal de la commune de Thônex.

Crédit photographique:

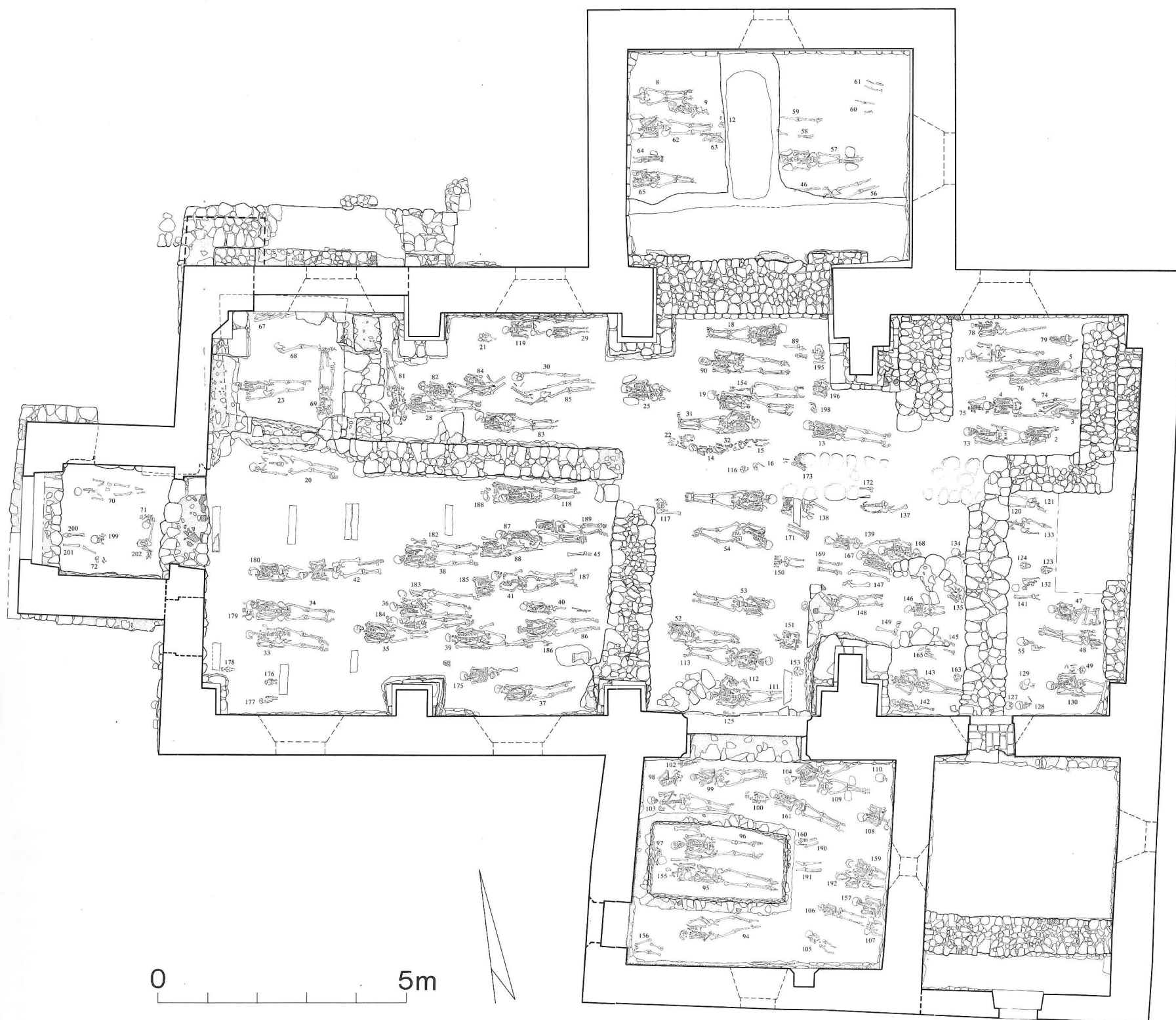
Photo J.-B. Sevette: fig. 1-3.

ÉGLISE SAINT-PIERRE DE THÔNEX: LES DÉCOUVERTES ARCHÉOLOGIQUES

Par Jean Terrier



1.
Vue générale des fouilles archéologiques prise depuis le chevet de l'église.



2.
Plan général des fouilles (Dessin: J. Terrier).

LES TÉMOINS D'UNE PREMIÈRE OCCUPATION

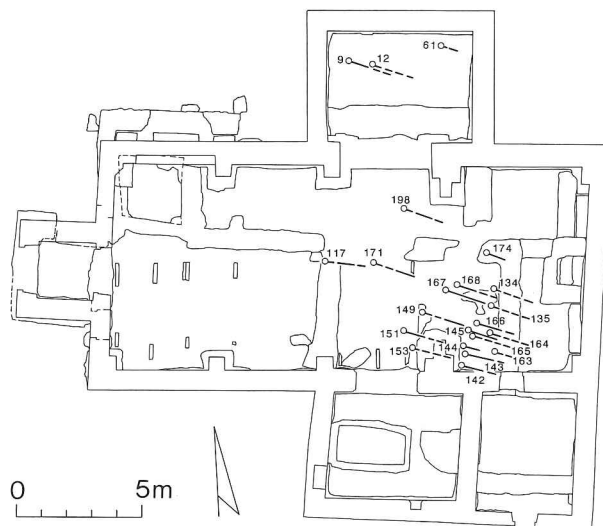
L'église de Thônex est édifée au pied d'une légère pente menant au nord vers un plateau où se développe aujourd'hui une importante zone urbaine située le long d'un axe reliant Genève à Annemasse. Cette position légèrement encaissée du sanctuaire offrait peu de protection face aux crues du Foron qui s'écoule à l'est: leurs effets se manifestaient encore au début du siècle par des inondations dans le lieu de culte¹. L'humidité était également présente au sein des terres situées au sud-ouest, puisque les parcelles dites des Verchères étaient anciennement marécageuses, leur assainissement n'intervenant qu'en 1940².

Les fouilles archéologiques ont permis d'étudier plus précisément le terrain sur lequel a été bâtie l'église. Sous une épaisseur variable de terre végétale dans laquelle sont conservés les vestiges, apparaissent des strates de gravier meuble reposant sur un terrain argileux compact, témoin de la dernière glaciation. Ce substrat imperméable présente une légère pente en direction du sud qui facilitait sans doute l'écoulement de l'eau et favorisait ainsi un meilleur assainissement du lieu.

Les rares témoignages d'une activité humaine sur le site avant les premières inhumations consistent en quelques fragments de céramique découverts dans la terre végétale. Parmi ces tessons, un élément est contemporain de l'époque gauloise, sa datation se situant entre le II^e et le I^{er} siècle avant Jésus-Christ; toutefois, son aspect fortement érodé indique qu'il a sans doute été charrié par les eaux du Foron, sa provenance exacte ne peut donc être déterminée. D'autres fragments mieux conservés se rattachent à une occupation du site dès la fin de l'époque romaine (IV^e-V^e siècles), ces éléments ne sont malheureusement pas associés à des structures architecturales et on ne saurait dire à quel type d'installation ils correspondent; il pourrait s'agir de constructions légères dont les traces ont disparu au fil des siècles.

LES SÉPULTURES ANTÉRIEURES À L'ÉGLISE PRIMITIVE

Un groupe de tombes dégagé dans le sous-sol de l'église actuelle témoigne d'une première utilisation funéraire du site. La position anatomique des ossements de plusieurs squelettes³ particulièrement bien conservés prouve que les défunts ont été déposés directement dans la terre, le corps peut-être simplement enveloppé dans un linceul. Au sein de ce groupe, toutes les personnes ont été enterrées sur le dos avec les jambes étendues, les bras allongés contre le corps et les avant-bras croisés sur le ventre. La position de

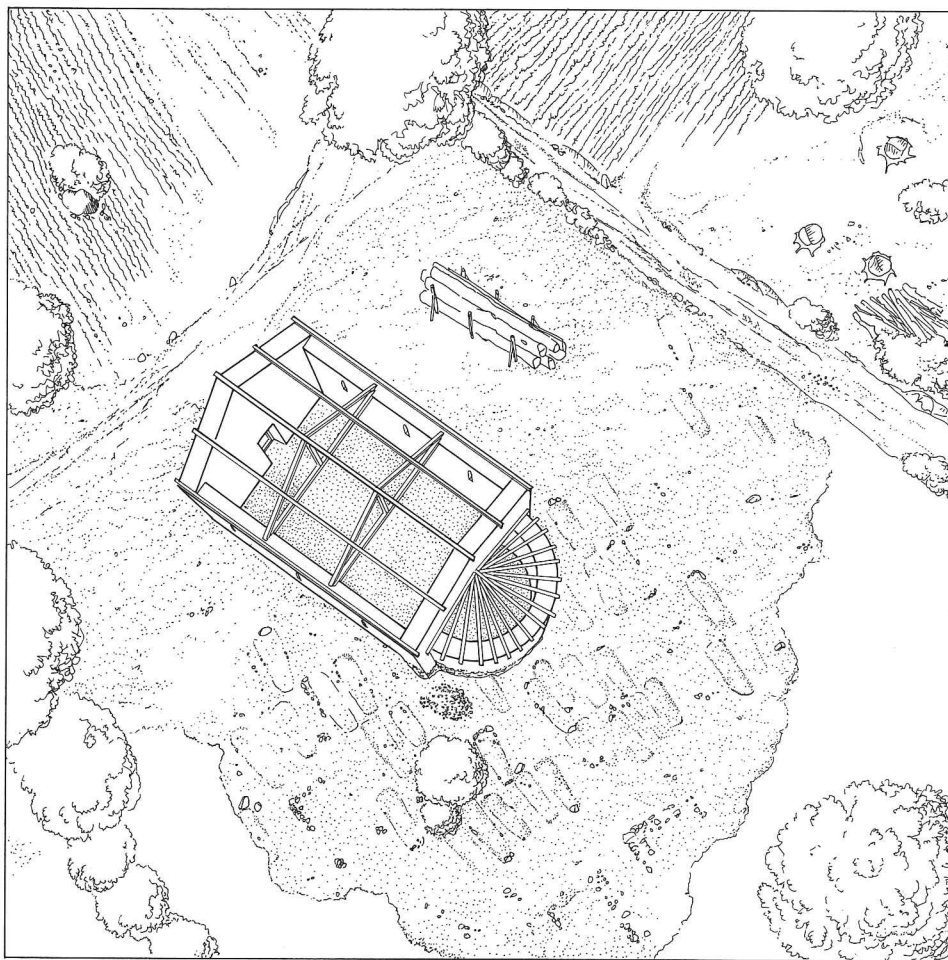


3.
Les sépultures antérieures à l'église primitive (Dessin: J. Terrier).

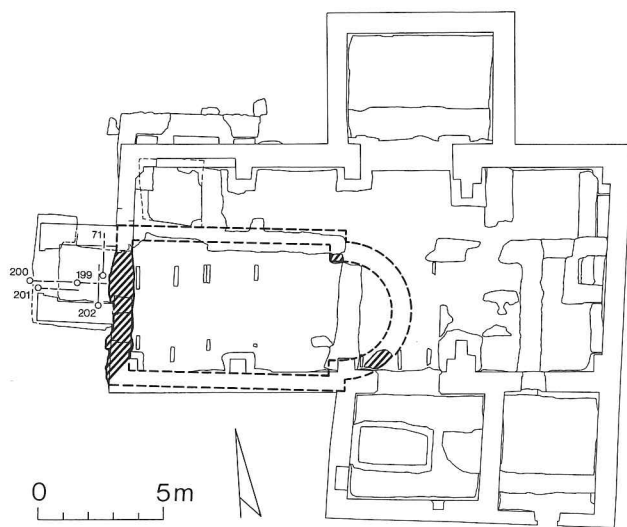
ces derniers est considérée par certains auteurs comme un indice de christianisation d'une population⁴, alors que d'autres y voient la marque d'une appartenance ethnique⁵.

Ces sépultures ont une orientation légèrement différente de celle adoptée pour les églises édifiées ultérieurement à Thônex. La disposition de ces tombes, qui semblent aménagées en rangées, indique qu'elles appartiennent à un cimetière organisé, sans doute une nécropole du haut Moyen Age qui devait s'étendre au-delà de la zone fouillée. Bien qu'aucune trace de bâtiment n'ait été mise en évidence sur le site en relation avec ce groupe de tombes, il ne faut cependant pas écarter l'hypothèse de l'existence d'un lieu de culte contemporain de cette première nécropole. En effet, s'il est difficile de déterminer quand l'usage d'enterrer les morts près d'un sanctuaire édifié en milieu rural est apparu au sein du monde chrétien occidental⁶, on relèvera toutefois que plusieurs fouilles effectuées dans la campagne genevoise ont révélé l'existence d'édifices de culte liés à des sépultures dès le VI^e siècle déjà⁷.

La datation de cette aire funéraire est délicate à établir car, d'une part, le type de ces tombes en pleine terre ne correspond pas à une époque particulière et, d'autre part, aucun objet offrant un repère chronologique n'a été retrouvé dans ces sépultures. Dès lors, seul un comptage des différents isotopes de l'atome de carbone contenus dans le collagène des ossements paraissait susceptible de fournir une datation précise. Ainsi, le squelette de la sépulture T 167 a été envoyé au laboratoire⁸ et l'analyse démontre que cette personne fut ensevelie entre le V^e et le VIII^e siècle, avec 72% de probabilité pour que la date soit comprise entre 525 et 695 de notre ère.



4.
Essai de restitution de l'église primitive. A la jonction du vieux chemin qui relie Chêne à Gaillard et de celui qui descend à Villette, la première église de Thônex est édifiée au centre d'une nécropole préexistante. C'est un bâtiment simple, à nef unique charpentée, terminée par une abside semi-circulaire (Dessin: G. Deuber).



5.
Plan de l'église primitive. Les sépultures dessinées devant la façade sont antérieures à l'édification du clocher (Dessin: J. Terrier).

L'ÉGLISE PRIMITIVE

Le plan d'une première église peut être reconstitué sur la base de quelques éléments de maçonnerie conservés dans le sous-sol.

La partie sud de la façade actuelle repose sur les fondations du sanctuaire primitif, ce qui indique que l'emplacement du mur occidental des différents édifices religieux qui se sont succédé à Thônex n'a pas varié au cours des siècles. Cette portion de soubassement conservée sur trois assises est appareillée à l'aide de grosses pierres disposées irrégulièrement, les cailloux des deux premières couches sont liés avec de la terre mêlée à de l'argile alors qu'un mortier à la chaux est utilisé à partir du troisième niveau. Sur le territoire du canton de Genève, ce type de fondation a déjà été observé pour des bâtiments élevés vers la fin du premier millénaire à Confignon⁹, Satigny et Jussy¹⁰. La présence d'une abside circulaire est attestée par quelques pierres liées avec de la terre dessinant une portion de l'*extrados* de ce chœur primitif et par deux moellons marquant l'emplacement de son épaulement nord.

Un lambeau de sol en terre battue pouvant appartenir à ce premier édifice est conservé au bas de la nef, dans une zone épargnée par le creusement des tombes plus récentes. Son niveau se situe environ 10 cm en-dessous des fondations de la façade, ce qui indique la présence d'une marche pour accéder à l'intérieur de l'église ou d'une légère pente aménagée en direction du chœur.

Ce type d'église, au programme architectural plutôt modeste, a été mis en évidence à plusieurs reprises au cours des fouilles archéologiques entreprises dans la région genevoise; ce sont, par exemple, les sanctuaires de Jussy¹¹, Russin¹², Collonge-Bellerive¹³ ou du Grand-Saconnex¹⁴, tous édifiés dans le courant du X^e siècle. C'est donc vers l'extrême fin du haut Moyen Âge que se situe la construction de la première église de Thônex identifiée sur le site.

LE CLOCHER ÉDIFIÉ AU DÉBUT DU MOYEN ÂGE

«... Il en a abbattu quelques uns que leur antiquité seule rendoit remarquables: le clocher de l'Eglise de Thônex à une lieue de Genève a été pleuré des antiquaires parce qu'il avoit été bâti dans le huitième siècle.»¹⁵

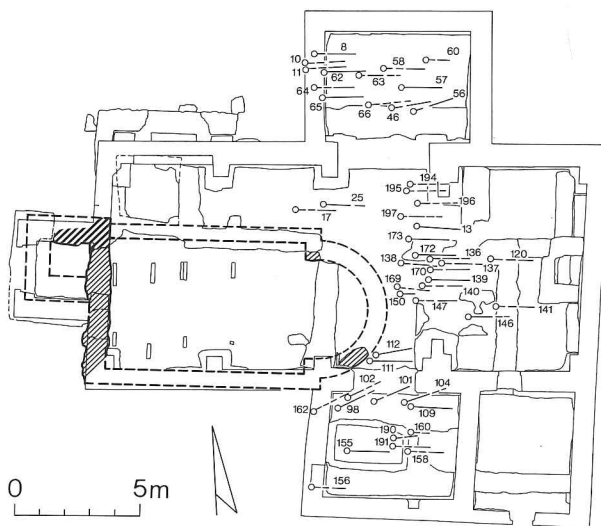
Cette petite phrase est tirée d'un texte écrit vers 1802 par J.-C.-L. Sismondi. Elle montre que le clocher préservé lors de la reconstruction de l'église en 1707 passait pour l'un des rares témoignages d'une architecture encore peu répandue dans notre région; situer son édification au VIII^e siècle

paraît toutefois exagéré¹⁶. Cet élément qui avait été endommagé au cours des événements liés à la Révolution fut entièrement détruit au début du XIX^e siècle, puis remplacé par un nouveau clocher pour la construction duquel une somme de 2 650 florins était réunie en 1818¹⁷.

La présence de sépultures inhumées devant la façade de la première église, avant l'édification du clocher, indique que ce dernier a été construit dans un second temps. Les données archéologiques concernant ce clocher sont extrêmement minces. D'une part, la situation de l'entrée principale de l'église du XIII^e siècle, préservée sous les crépis modernes, tient compte d'une construction au nord car elle est fortement décalée vers le sud; d'autre part, le mur nord du clocher actuel reprend le tracé d'une maçonnerie antérieure puisqu'il repose sur des fondations plus anciennes et est engagé dans la façade du XVIII^e siècle.

Lors des investigations menées dans diverses églises du canton de Genève, plusieurs clochers bâtis durant le Moyen Âge ont pu être mis en évidence. Ce sont par exemple les clochers-porches de Vandœuvres au XIII^e siècle¹⁸, d'Hermance¹⁹ et du Grand-Saconnex au XV^e siècle²⁰, ainsi que les clochers-arcades de Jussy au XII^e siècle²¹ et de Confignon au XIV^e siècle²². Cependant, aucun clocher avec un plan carré de si petites dimensions n'a été découvert; ce genre de construction bien attesté à l'époque romane dans tout le domaine de l'arc alpin semble devoir rester une exception dans la région genevoise.

6. Plan du clocher édifié au début du Moyen Âge, contre la façade occidentale de l'église primitive. Les sépultures indiquées sur ce plan sont aménagées entre le X^e et le XIII^e siècle (Dessin: J. Terrier).



LES SÉPULTURES AMÉNAGÉES ENTRE LE X^e ET LE XIII^e SIÈCLE

Aucune sépulture ne paraît avoir été enterrée à l'intérieur du sanctuaire, ce qui correspond bien aux ordonnances promulguées à cette époque. En effet, à partir du IX^e siècle, on assiste à une multiplication des décrets et des canons émanant des conciles qui interdisent d'inhumer les défunts dans les lieux de culte²³.



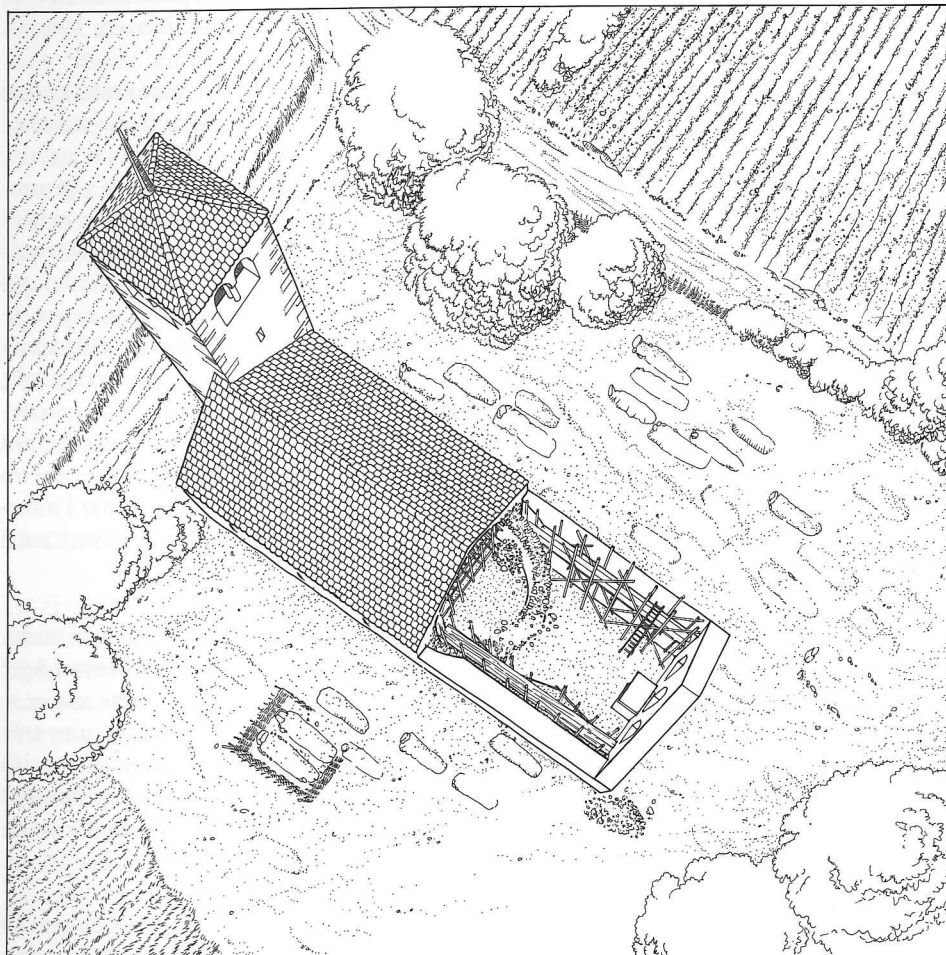
Les tombes contemporaines de ce premier édifice religieux sont installées dans un cimetière s'organisant autour du sanctuaire; elles diffèrent des inhumations antérieures par leur orientation conforme à celle de l'église. Les corps sont généralement déposés en pleine terre, peut-être parfois enveloppés dans un linceul; toutefois, dans certains cas, la découverte de quelques rares traces organiques semble prouver l'existence de coffres de bois. La grande majorité des défunts sont en position allongée sur le dos avec la tête située à l'ouest et les avant-bras croisés sur l'abdomen.

Plusieurs tombes (T 25, 57, 62 et 109) présentent un aménagement particulièrement intéressant qui permet de caler la tête et les jambes de la personne enterrée à l'aide de deux grosses pierres. Ce dispositif a sans doute été réalisé pour maintenir le corps du défunt dans une position déterminée, le visage tourné à l'est et le regard dirigé vers le ciel²⁴. Un tel aménagement est sans doute une adaptation en milieu rural de l'alvéole céphaloïde que l'on observe fréquemment dans les sépultures médiévales anthropomorphes en contexte urbain²⁵. L'absence totale d'objet ainsi que ce type de sépulture qui fut longtemps en usage imposent à nouveau le recours à l'analyse des différents isotopes du carbone contenus dans le collagène des ossements afin d'obtenir une date précise pour ces sépultures. Ainsi, la tombe T 57 est enterrée entre le X^e et le XII^e siècle avec 75% de probabilité pour que la date soit comprise entre 940 et 1045; quand à la sépulture T 109, sa datation se situe entre 1020 et 1260 sans plus de précision²⁶.

7.
Personnage enterré au début du Moyen Âge avec de grosses pierres permettant de caler la tête et les jambes du défunt.

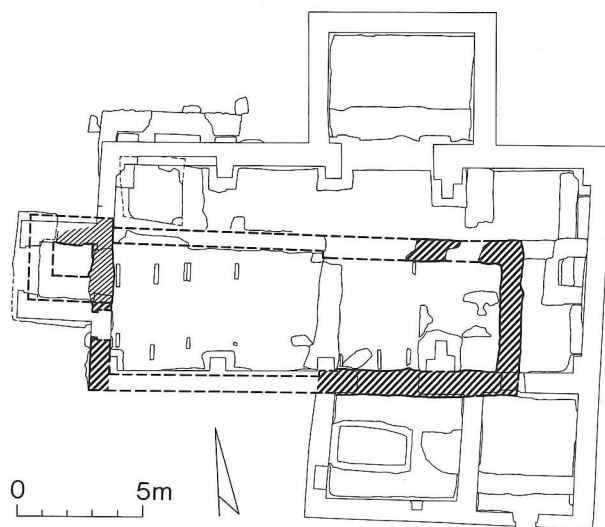
L'ÉGLISE ÉDIFIÉE AU XIII^e SIÈCLE

Le plan de l'église de Thônex est modifié au cours d'un important chantier de reconstruction intervenu dans le courant du XIII^e siècle.



8.

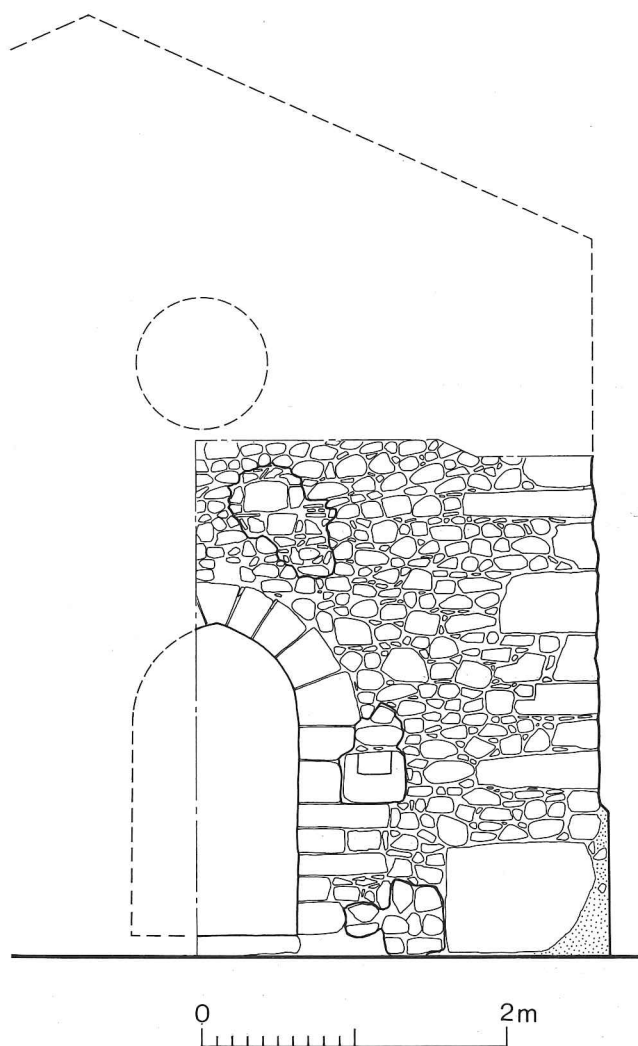
Essai de restitution de l'église du XIII^e siècle. Après l'adjonction d'un clocher à la façade romane, l'abside est détruite et remplacée par un chœur rectangulaire, voûté d'un berceau brisé. L'abside est cependant conservée tout au long de l'édification du nouveau chœur, afin d'assurer le plus longtemps possible l'utilisation de l'église pour la célébration du culte (Dessin: G. Deuber).



9.

Plan de l'église édifée au XIII^e siècle (Dessin: J. Terrier).

A la suite de ces travaux, le tracé de la nef reste inchangé et la façade du nouvel édifice est posée sur les fondations du sanctuaire précédent. Il est impossible de préciser si les murs latéraux ont été remontés à ce moment car il ne reste aucun vestige de leurs maçonneries. La porte principale de cette nouvelle église ainsi que la trace d'un oculus percé au-dessus étaient préservées sous les crépis modernes. La poutre qui constitue le linteau de l'embrasure de cet accès à l'église était encore en place et une analyse dendrochronologique a permis de situer la date d'abattage de ce bois vers 1240²⁷. Cette entrée présente une ouverture en arc brisé dont les montants sont appareillés avec des éléments de molasse non moulurés. Un bloc de calcaire blanc appart-



10.
Élévation d'une partie de la façade occidentale de l'église avec la porte du XIII^e siècle et la trace d'un oculus situé au-dessus (Dessin: D. Burnand).

nant à l'ancien bénitier, qui est encore cité dans le procès-verbal de la visite de 1482, est posé à l'extérieur contre le montant droit de la porte; il a été entièrement ravalé par la suite. Les façades de ce type étaient sans doute fréquentes dans la campagne genevoise et l'ancienne église de Mategnin, qui paraît toutefois plus tardive, présentait encore une telle architecture avant sa destruction en 1944²⁸.

C'est vraisemblablement au cours de ce même chantier que le chœur est rebâti selon un plan rectangulaire. La tranchée d'aménagement de son mur nord est visible dans le terrain, alors que le tracé de son chevet est signalé par une première assise de fondation constituée de grosses pierres liées à l'aide d'un mortier jaunâtre et friable. L'emplacement de la façade sud de ce chœur correspond au mur actuel qui repose d'ailleurs sur les anciens soubassements. Ce type de sanctuaire est attesté vers la seconde moitié du XIII^e siècle dans de nombreuses fouilles d'églises rurales de la région²⁹; si nous le comparons avec d'autres édifices mieux conservés³⁰, nous pouvons en déduire qu'il était certainement recouvert d'une simple voûte en berceau brisé, et qu'un faible éclairage régnait autour du maître-autel par l'intermédiaire de baies étroites aménagées dans le chevet ainsi que dans le mur sud.

Les chœurs à chevet plats représentent une solution architecturale dont les origines remontent au haut Moyen Âge; elle sera fréquemment adoptée au sein d'une vaste aire géographique dès la fin du XI^e siècle et pendant une très longue période³¹. Signalons que la grande majorité des sanctuaires se rattachant à l'ordre de Cîteaux présentent généralement un plan similaire, adoptant ainsi un mode de construction particulièrement simple.

Des empreintes de sols ont été observées dans les zones qui n'ont pas été perturbées par des inhumations postérieures; elles nous permettent de reconstituer le plancher aménagé dans la nef, qui reposait sur des poutres disposées latéralement. D'après la situation de ces supports, nous pouvons estimer la longueur des planches formant le sol entre 1,30 et 1,80 m. Il fallait descendre plusieurs marches pour accéder à l'intérieur de l'église puisque le seuil de la porte d'entrée se situe environ à 50 cm au-dessus du plancher qui accuse une légère pente en direction du chœur. Dans sa partie avant, ce dernier comprend également un sol de planches, légèrement rehaussé par rapport à celui de la nef. Au milieu du chœur, des fondations signalent la présence d'une marche délimitant le sanctuaire, au sein duquel est aménagé le maître-autel posé contre le chevet; une telle disposition a déjà été observée dans les églises du Grand-Saconnex³² et d'Hermance³³, elle est également décrite dans une visite pastorale effectuée en 1471 dans l'ancienne église de Collonge-Bellerive³⁴.

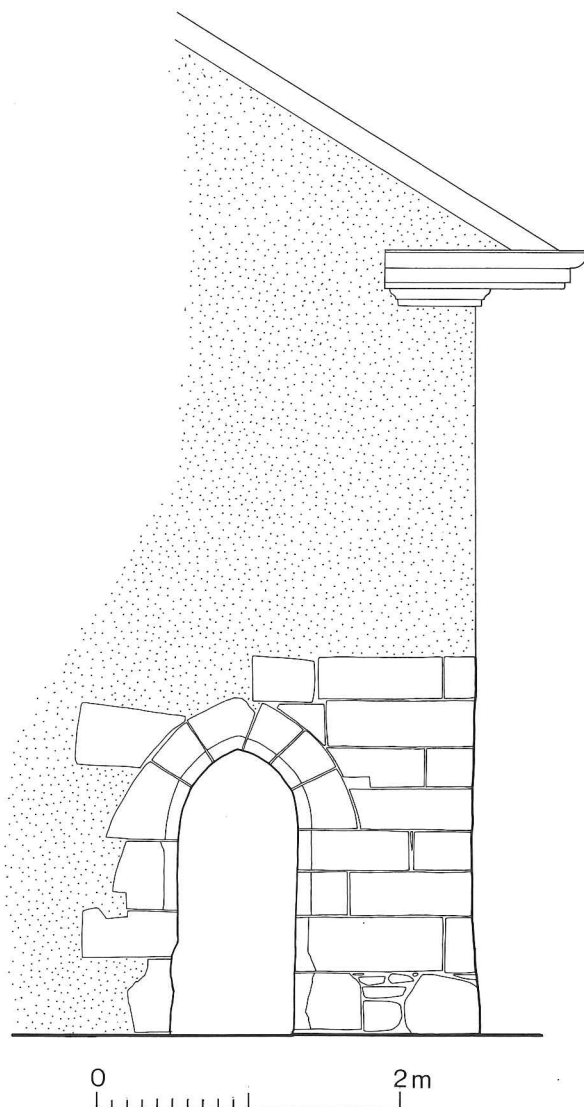
Une fondation de 90 cm d'épaisseur traverse l'église de part en part, à la limite entre le chœur et la nef; elle ne semble pas fonctionner comme simple chaînage pour le maintien des piliers d'un arc triomphal. En effet, cet aménagement est suffisamment puissant pour soutenir une maçonnerie qui pourrait correspondre au mur que l'évêque auxiliaire enjoint de construire au cours de sa visite de 1443. Une telle clôture aurait permis d'isoler le chœur, réservé aux clercs, de la nef où se recueillent les fidèles. Si ce type d'aménagement est courant dans les églises conventuelles où les moines doivent se tenir à l'écart des laïcs – c'est le cas de l'ancien prieuré de Malval dans la campagne genevoise³⁵ –, il est par contre assez rare d'en rencontrer dans les églises paroissiales³⁶.

L'existence d'un autel placé dans la nef de l'église est signifiée par la présence d'une fondation située contre la partie sud du mur de clôture, il s'agit vraisemblablement de l'autel du Saint-Esprit dont l'évêque demande le déplacement sous une arche au cours de la visite de 1518.

LA CHAPELLE NOTRE-DAME

La chapelle Notre-Dame apparaît pour la première fois dans les textes au début du XV^e siècle. Son fondateur est un certain Berthet Excoffier, de Gaillard, et il en est également le patron. Il finance la construction de l'édifice et le dote de revenus suffisants afin de payer un prêtre, le recteur ou le chapelain, qui a la charge de célébrer les offices, généralement pour le repos de l'âme du fondateur et des membres de sa famille³⁷. De nombreuses fondations privées sont ainsi créées dans le diocèse au cours de cette période, à un moment où l'expansion économique de la Genève médiévale atteint son apogée sous l'impulsion de ses foires, alors connues dans toute l'Europe³⁸: c'est au deuxième quart du XV^e siècle que les quatre églises paroissiales érigées à l'intérieur de la cité sont reconstruites³⁹.

La chapelle Notre-Dame est adossée contre le flanc sud du chœur, elle présente un plan rectangulaire légèrement irrégulier de 4,20 m par 5,20 m et sa couverture est formée d'une voûte d'ogives dont les branches reposent sur des culots. Au XV^e siècle, une petite porte aménagée dans le mur occidental offrait un accès indépendant de l'église; son encadrement extérieur, aujourd'hui recouvert par le crépi, est appareillé en blocs de molasse soulignés d'une moulure faite d'un simple cavet, dont l'amortissement au bas des piédroits n'est pas conservé. Une grande ouverture communiquant avec le chœur de l'église était percée dans la paroi nord de la chapelle; actuellement, seuls ses montants sont d'origine; ils sont décorés sur leurs deux faces par une gorge amortie sur un congé rehaussé de deux volutes. Des



11. Élévation d'une partie de la façade occidentale de la chapelle Notre-Dame avec la porte aménagée au XV^e siècle (Dessin: D. Burnand).

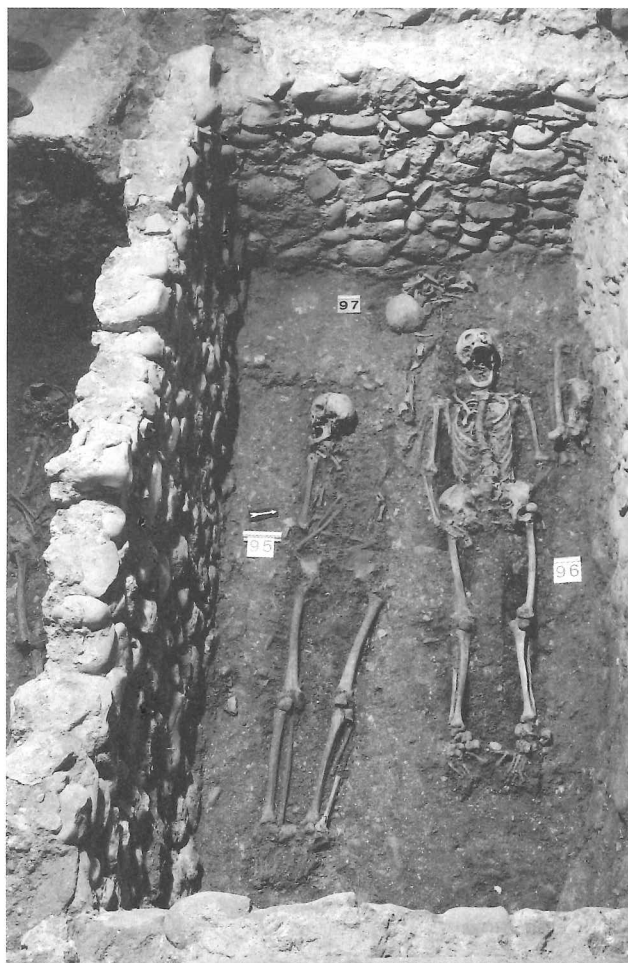
empreintes sont visibles dans le mortier conservé aux extrémités du chaînage de cette grande baie, elles signalent l'existence d'une marche donnant accès à la chapelle dont le sol était légèrement plus bas que celui du chœur. Dans la chapelle, une autre marche, faite de gros blocs de molasse, sépare la zone aménagée autour de l'autel du reste de l'édifice dont le niveau de sol se situait également en contrebas. Une piscine liturgique est visible dans le mur nord à la hauteur de cette marche, sa tablette est percée afin de laisser l'eau consacrée s'écouler dans la maçonnerie et son encadrement est souligné d'un simple chanfrein et d'une accolade. Une petite fenêtre à arc brisé se situe

encore dans la paroi orientale, elle permettait d'amener un rayon de lumière sur l'autel. L'analyse des enduits peints⁴⁰ a montré que les parois de cette chapelle étaient initialement recouvertes d'un badigeon blanc sur lequel subsistent encore d'infimes témoignages d'un décor à la chaux; les branches d'ogives étaient rehaussées de noir, de même que le soubassement mis en évidence sur une partie des parois de la chapelle.

Dès l'origine, un petit caveau de 2,70 m par 1,50 m est aménagé au centre de l'édifice, il a une profondeur de 1,20 m et son sol est simplement constitué d'un niveau de terre battue. Les murets qui le forment sont bâtis contre terre, ils ne font guère plus de 20 cm d'épaisseur et leur sommet se situe 10 cm en dessous du sol primitif de la chapelle. Cette situation ne permet pas de restituer une voûte et les dimensions du caveau excluent un système de couverture avec une dalle funéraire. Seul un dispositif en bois permettant de soutenir un plancher aurait pu être disposé sur ce tombeau, comme cela semble avoir été le cas dans l'église de Jussy⁴¹. Nous n'avons pas découvert les dépouilles des défunts ensevelis dans ce caveau au XV^e siècle car elles ont été déplacées ultérieurement, lors de nouvelles inhumations.

Comme de nombreuses autres fondations privées, la chapelle Notre-Dame sera délaissée après la Réforme; elle sera encore régulièrement décrite en mauvais état lors des visites pastorales effectuées au cours du XVII^e siècle. Pourtant, l'évêque ne mentionne plus la décrépitude du bâtiment en 1687 et il cite Charles-Amédée de Rossillon comme patron de la chapelle alors que son fils Joseph-Marie en est le recteur. C'est certainement au cours de cette période qu'il faut situer le chantier de restauration mis en évidence sur la voûte et sur l'arc d'entrée. Ainsi, vers la fin du XVII^e siècle, les éléments architecturaux de la chapelle sont décorés à l'aide de couleurs éclatantes comme le rouge, le jaune ou le bleu, et nous discernons encore les traces de quatre personnages alors peints sur les voûtains.

Des armoiries appartenant à la famille des Rossillon ont été dégagées sur la face extérieure de la petite fenêtre située dans le mur oriental de la chapelle. Elles sont associées à une bande de peinture noire – une litre – observée également à l'intérieur de la baie. Celle-là prouve le caractère funéraire du décor, puisqu'elle est généralement appliquée pour célébrer la mémoire d'un défunt. Parmi les graffiti gravés dans les couches picturales correspondant aux armoiries, les dates de 1658 et 1687 ont été relevées. Cela indique que la personne honorée fut ensevelie antérieurement, sans doute s'agit-il de Hiéronyme de Rossillon, enterré le 21 mars 1645 dans la chapelle Sainte-Catherine. Son fils, Charles-Amédée, sera enseveli le 24 novembre

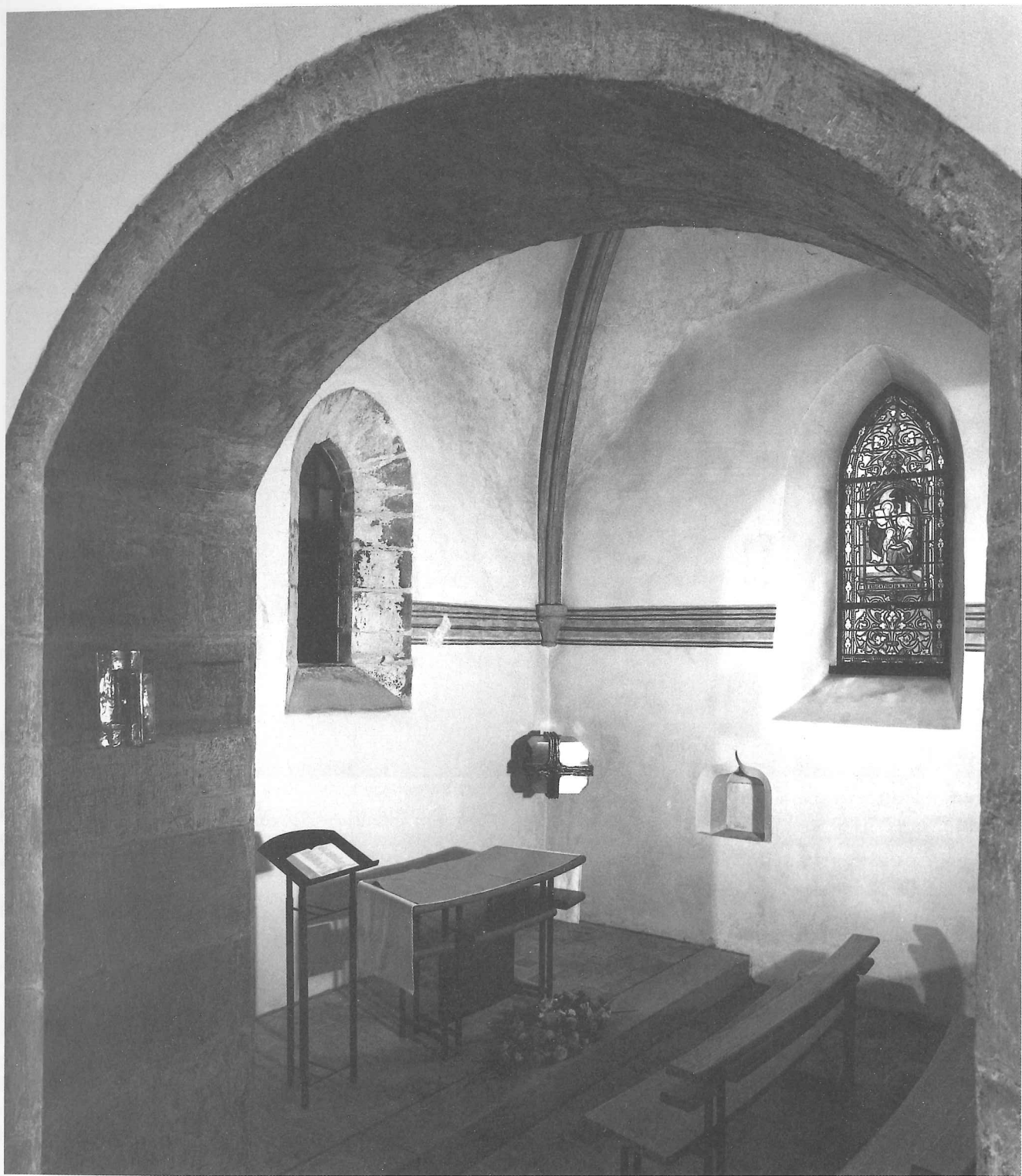


12.

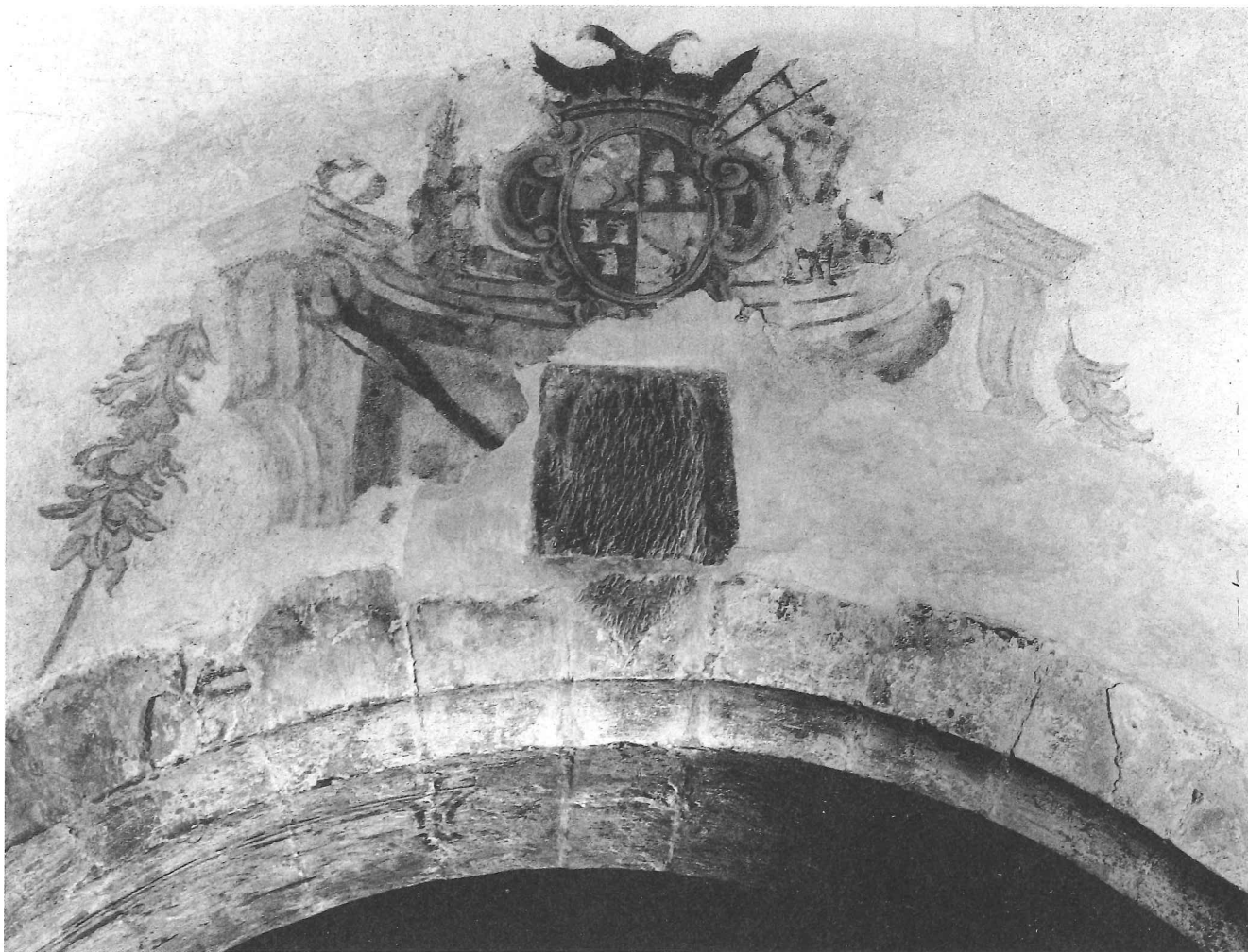
Le caveau funéraire aménagé dans la chapelle Notre-Dame avec les sépultures de Pierre Ferdinand de Richard de Miribel (95), de Jean-Batiste comte de Saint-Amour (96) et du chevalier Charles-Amédée de Rossillon, dont les ossements sont repoussés dans l'angle du caveau (97).

1691 dans la chapelle Notre-Dame⁴²; nous avons retrouvé une partie de son squelette regroupé dans l'angle nord-ouest du caveau.

En 1707, l'église de Thônex est en grande partie reconstruite, à l'exception de la chapelle Notre-Dame et du clocher. Au cours de ce chantier, la grande ouverture de la chapelle donnant sur la nouvelle nef est rehaussée et dotée d'un arc surbaissé, aujourd'hui préservé. Les bases de ses piédroits sont entamées pour la création d'une marche en blocs de molasse, contre lesquels viennent se poser les carons de terre cuite qui forment le sol de la chapelle. Cette dernière était séparée de l'église par une barrière et l'usage observé sur la marche indique qu'un passage était aménagé dans la partie orientale. Le décor peint est à nouveau



13.
Vue intérieure de la chapelle Notre-Dame (actuellement chapelle du Saint-Sacrement) prise depuis la nef de l'église, après la dernière campagne de restauration.



14.
Armoiries découvertes au-dessus de l'arc d'entrée de la chapelle Notre-Dame, elles appartiennent au comte Jean-Baptiste de Saint-Amour. Le blason comprend quatre quartiers présentant deux lions ainsi que deux fois trois têtes de loup. Il est surmonté d'une couronne de comte avec un aigle à deux têtes et il est porté par deux hommes en armure.

modifié et il semble que la corniche appliquée au niveau des culots soit contemporaine de ce chantier.

En 1737, le comté de Rossillon est vendu par l'héritier du dernier descendant de cette illustre famille et c'est un certain Jean-Baptiste Muffat, comte de Saint-Amour, qui s'en porte acquéreur⁴³. Les armoiries de cette famille de noblesse récente sont visibles au-dessus de la grande ouverture de la chapelle, elles s'intègrent d'ailleurs assez maladroitement au décor architectural préexistant. Le comte de Saint-Amour est enseveli dans sa chapelle le 21 janvier 1782 et sa femme le suivra une année plus tard⁴⁴. Les traces de ces inhumations sont visibles dans la chape de mortier du sol de la chapelle, qui sera encore rehaussé plus tard pour finalement atteindre le même niveau que le sol de la nef au XIX^e siècle.

Le dix huit janvier mil sept cent quatre vingt deux deux messire seigneurs
 Jean Baptiste Comte de Saint Amour, seigneur de Villefranche
 de Liana, âgé de soixante deux ans, muni des sacrements de la mort Comte
 de Chaulan Blanc, d'un de ses résidences, Environ les onze heures, de
 avant midy dans les statimens de la religion baptisée par le
 prêtre de la résignation la plus parfaite aux sacres du très
 haut; le vingt deux du courant fut enseveli dans sa chapelle amour
 Erigée dans l'église paroissiale de Thonex, suivi d'un convoi à
 très nombreux tant en ecclésiastiques qu'en laïques de parois
 de Thonex et de Liana qui par deux tristes poésies gravées sur le plan
 aux plus indifférents la grande porte qu'ils faisaient d'un
 seigneur d'un des plus rares qualifiés, le deux minutes de plus
 distingués. ainsi etc. Magnin Curé de Thonex
 Cristophe

15.
Extrait du registre des décès tenu par le curé Magnin et mentionnant l'ensevelissement du comte de Saint-Amour, dans sa chapelle, le 21 janvier 1782.

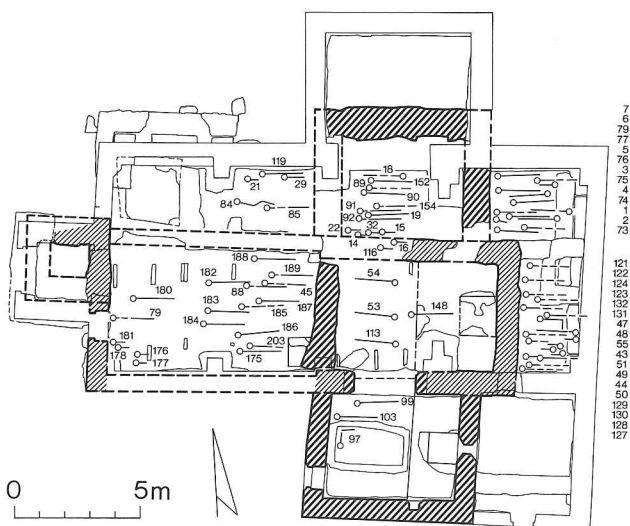
LA CHAPELLE SAINTE-CATHERINE

La première mention de la chapelle Sainte-Catherine est relevée dans le procès-verbal de la visite pastorale du 28 mai 1443, son fondateur est Jean de Mornay, notaire à Gaillard.

Différents patrons se succèdent à la tête de cette fondation qui semble disposer d'un mobilier liturgique suffisant jusqu'à la Réforme. Lorsque le culte catholique est rétabli dans l'église de Thonex, au début du XVII^e siècle, les chapelles sont dans un état de délabrement avancé. Celle de Sainte-Catherine se trouve sans autel, sans recteur et sans patron, elle ne possède donc aucun revenu susceptible de financer des offices. En 1631, un autel y est établi pour la confrérie du Rosaire qui semble désormais se charger de l'entretien du sanctuaire. Lors de la visite de 1663, le curé propose de la doter d'une pièce de vigne. Désormais, cette chapelle est unie au maître-autel et elle apparaît définitivement sous le vocable du Rosaire à partir de 1693.

Quelques vestiges dégagés lors des fouilles permettent de reconstituer le plan de cette chapelle qui était adossée contre le flanc nord du chœur, «du côté de l'Evangile»,

16.
Plan de l'église à la fin du Moyen Age avec l'adjonction des chapelles Sainte-Catherine au nord et Notre-Dame au sud. L'autel du Saint-Esprit est posé contre le nouveau mur séparant le chœur de la nef, en avant des tombes 175 et 203. Les inhumations signalées sur ce plan correspondent aux sépultures aménagées entre le XIII^e et le XVII^e siècle (Dessin: J. Terrier).



comme le précise d'ailleurs le procès-verbal de la visite de 1663. Le mur oriental de la construction est conservé uniquement en fondation, sa première assise est constituée de gros boulets de rivière alors que les niveaux supérieurs présentent des galets de plus petit module disposés régulièrement. La paroi nord de la chapelle est signalée par une tranchée dans laquelle ne subsiste aucune trace de maçonnerie, les pierres ayant été récupérées lors des travaux de reconstruction de l'église en 1707. Le mur occidental peut être situé grâce à la position des sépultures contemporaines qui tiennent compte de son tracé. Ainsi, le plan obtenu est similaire à celui de la chapelle Notre-Dame et nous sommes tentés de reconstituer le même type d'architecture pour ces deux bâtiments contemporains.

Quelques fragments de chape de mortier affaissés dans les fosses des sépultures enterrées au sein de la chapelle montrent que le sol de cette dernière était constitué de carreaux de terre cuite carrés de 16 cm de côté. Ces tombes sont disposées dans la partie occidentale de la construction et elles évitent la zone aménagée autour de l'autel. Les registres de décès des XVII^e et XVIII^e siècles mentionnent quatre inhumations dans la chapelle entre 1645 et 1701 dont celle de l'illustre Hiéronyme de Rossillon⁴⁵.

En 1707, la chapelle du Rosaire est démolie lors du chantier de reconstruction de l'église, agrandie au détriment des chapelles nord. Elle est rebâtie contre la paroi septentrionale de la nouvelle église et nous la distinguons très nettement sur le plan relevé en 1730 par Pierre et Gaspard Deharsu⁴⁶. Elle est également citée lors des deux visites de l'évêque en 1726 et 1765, et nous apprenons que Joseph-Marie de Rossillon fait faire un retable pour la chapelle ainsi que pour le maître-autel. Finalement, cette chapelle sera vraisemblablement détruite au cours de la période révolutionnaire, car elle ne figure plus sur le cadastre français relevé en 1812⁴⁷.

LA CHAPELLE SAINT-FRANÇOIS DE SALES

La construction de la chapelle Saint-François de Sales est terminée peu avant 1682. Cet ancien évêque de Genève résidant à Annecy, qui fut un ardent partisan de la réforme catholique dans son diocèse, est canonisé en 1665⁴⁸; de nombreuses fondations furent élevées en son nom à partir de cette date. Le patron de cette chapelle est François Pernet, châtelain de Mornex, et les visites pastorales de la fin du XVII^e siècle mentionnent toujours cette nouvelle chapelle comme étant sans revenus et sans recteur.

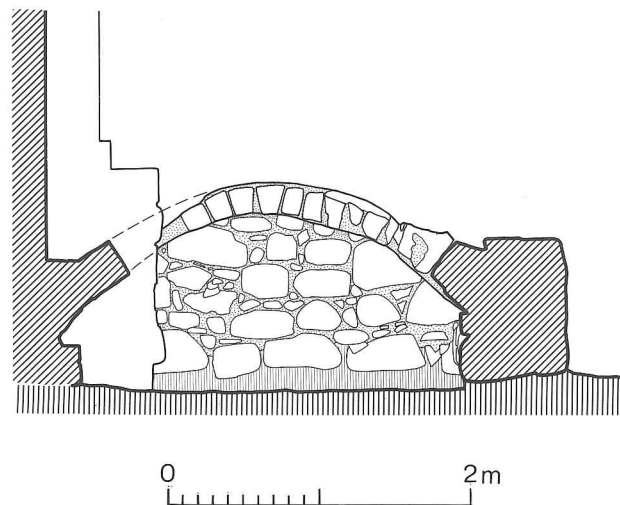
Située au bas de la nef, contre le flanc nord de l'église, la chapelle Saint-François de Sales est un peu plus étroite que

les deux autres chapelles médiévales. Elle est dotée d'un caveau de 1,30 m de profondeur dont le creusement a sans doute posé des problèmes statiques aux constructions existantes. Ainsi, les bâtisseurs de l'époque ont dû réédifier la totalité du mur nord de la nef, ses fondations particulièrement profondes étant liées à celles du caveau.



17.
Vue du caveau aménagé sous le sol de la chapelle Saint-François de Sales; on distingue la voûte appareillée à l'aide de claveaux en tuf, en partie détruite par les fondations de l'église actuelle.

18.
Coupe du caveau situé sous la chapelle Saint-François de Sales (Dessin: D. Burnand).

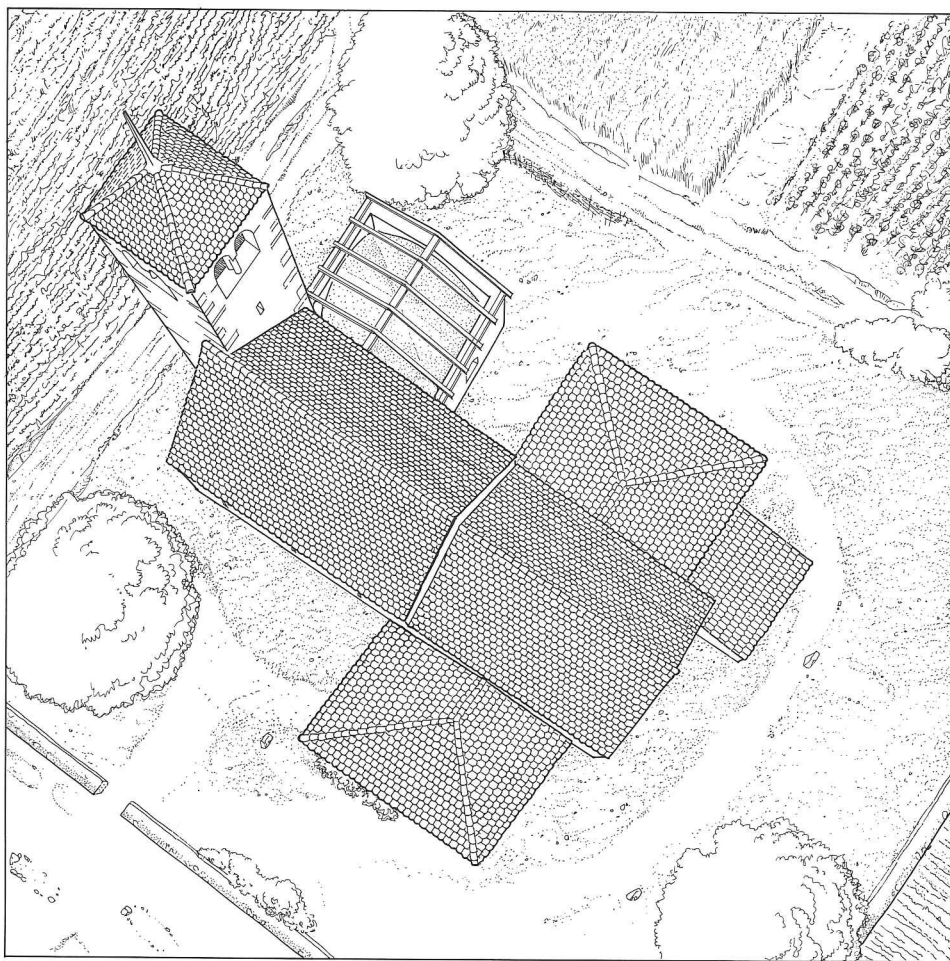


L'absence de fondations sous le mur de la nef au niveau du caveau s'explique par la présence d'une grande ouverture permettant la communication entre l'église et la chapelle; une barrière était disposée sous cette baie, elle est matérialisée par une marque observée dans l'enduit blanc conservé au bas de la façade occidentale de l'église. Un pavement de carreaux en terre cuite constituait le sol de cet édifice, il est signalé par une chape de mortier dont le niveau est identique à celui du plancher de la nef.

Le caveau a un plan carré de 2,50 m de côté et il est situé sous le sol de la chapelle, en avant de la zone de l'autel, dont nous n'avons pas retrouvé les fondations. Le fond de cette sépulture est constitué par le gravier du terrain encaissant, elle est recouverte par une voûte appareillée à l'aide de claveaux en tuf qui retombe directement sur les murets est et ouest⁴⁹. Cette voûte, dont l'arc est passablement surbaissé, a été en grande partie détruite par les inhumations du XVIII^e siècle. Les dépouilles étaient introduites dans le caveau par une petite ouverture située devant la grande

baie donnant sur la nef. Les registres de décès de la paroisse indiquent que quatre membres de la famille Pernet sont enterrés dans la chapelle entre 1682 et 1706⁵⁰. Les ossements des trois adultes ont été retrouvés dans le caveau, alors que le squelette de François-Marie, décédé à l'âge d'un an, n'a sans doute pas été conservé.

Comme la chapelle Sainte-Catherine, celle de Saint-François de Sales est détruite lors du chantier de 1707, elle sera ensuite rebâtie contre le mur nord de la nouvelle nef. L'arc d'entrée de cette chapelle est toujours visible au bas de la nef actuelle et son intrados présente les traces d'un décor peint en faux marbre vert bleuté. Les fouilles à l'extérieur de l'église n'ont pas permis de retrouver les fondations de l'édifice qui ont sans doute été détruites par des sépultures tardives. Pour le XVIII^e siècle, les sources écrites ne fournissent aucun renseignement sur l'état de la chapelle et son patron n'est pas mentionné; la visite pastorale du 7 novembre 1726 stipule simplement que les confréries du Rosaire et du Saint-Sacrement doivent entretenir décemment les autels.



19.

Essai de restitution de l'église à la fin du XVII^e siècle. Entre le XV^e siècle et le XVII^e siècle, des chapelles et une sacristie se greffent au volume de l'ancienne église. Au nord, la chapelle Saint-François de Sales abritant le caveau funéraire de la famille Pernet est adossée contre le mur de la nef, alors que la chapelle Sainte-Catherine et la sacristie sont posées contre le chœur. Au sud, la chapelle Notre-Dame, encore existante, est également édifiée contre le chœur (Dessin: G. Deuber).

Un seul ensevelissement est signalé dans la chapelle, celui de Félix Blanc, enterré le 21 février 1718⁵¹.

La chapelle Saint-François de Sales est définitivement abandonnée à la suite des troubles de la période révolutionnaire. Dès lors, la grande ouverture donnant sur la nef est transformée en niche, peut-être dotée d'un autel.

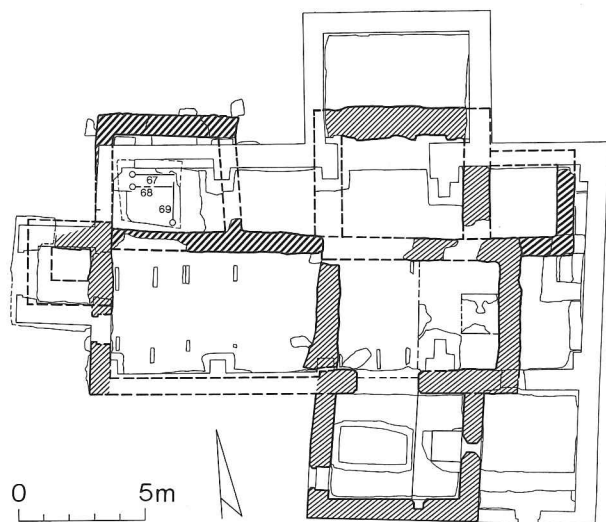
L'ANCIENNE SACRISTIE

L'existence d'une ancienne sacristie est signalée dans le texte de la convention établie entre l'abbé Joseph-Marie de Rossillon et les communiens de la paroisse au sujet de la reconstruction de l'église. L'accord, daté du 10 août 1706, stipule qu'il faudra faire «avancer le cœur vis à vis de la sacristie»⁵².

Les fondations de cette construction ont été dégagées à l'arrière de la chapelle Sainte-Catherine, elles dessinent une petite pièce carrée de 3 m de côté dont le mur nord devait se situer sous l'emplacement de la paroi du chœur actuel. La portion conservée des soubassements présente une épaisseur de 70 cm, dont les assises supérieures sont constituées d'un appareil régulier. Plusieurs fragments d'enduit blanc sont conservés sur le parement interne du mur oriental; ils permettent de restituer le niveau du sol, aménagé à peine 30 cm au-dessus des sépultures

20.

Plan de l'église à la fin du XVII^e siècle avec la chapelle Saint-François de Sales, adossée contre le mur nord au bas de la nef, et la sacristie, située à l'arrière de la chapelle Sainte-Catherine. Les sépultures indiquées correspondent aux membres de la famille Pernet enterrés dans leur caveau funéraire situé sous la chapelle Saint-François de Sales (Dessin: J. Terrier).



appartenant au cimetière antérieur, dont une partie était alors située derrière l'église.

Cette sacristie a été construite dans la seconde moitié du XVII^e siècle et c'est dans celle-là que l'évêque demande d'installer une garde-robe pour tenir les ornements lors de la visite qu'il effectue le 21 juin 1693.

LES SÉPULTURES AMÉNAGÉES ENTRE LE XIII^e ET LE XVII^e SIÈCLE

Un grand nombre de sépultures se rattache à cet ensemble chronologique qui recouvre une longue période d'inhumation. Dans cette série, plusieurs groupes de tombes peuvent être datés plus précisément, en fonction de leur emplacement à l'intérieur du bâtiment ou de leur mention dans les registres de décès conservés dès le début du XVII^e siècle.

De nombreuses tombes ont été dégagées dans la chapelle Sainte-Catherine: elle a sans doute d'abord accueilli les sépultures de ses propriétaires, puis, à partir du XVII^e siècle, celles des membres de la confrérie du Rosaire.

Trois individus ont été ensevelis dans la chapelle de la Vierge avant 1707; parmi ces inhumations, la dépouille du chevalier Charles-Amédée de Rossillon, perturbée par des tombes plus tardives, a été dégagée dans l'angle nord-ouest du caveau avec une paire d'éperons.

La chapelle Saint-François de Sales, érigée peu avant 1682, est donc en fonction pendant une période très courte puisqu'elle sera reconstruite vingt-cinq ans plus tard contre le mur nord de l'église édifiée en 1707. Trois corps d'adultes ont été retrouvés à l'intérieur du caveau voûté, ce sont des membres de la famille Pernet, alors propriétaire de la chapelle, et ils sont cités dans les registres de décès⁵³.

Trois sépultures (T 53, 54 et 113) sont déposées dans la partie avant du chœur avec la tête disposée à l'est, le regard dirigé vers les fidèles rassemblés dans la nef. Ce sont des tombes d'ecclésiastiques, ensevelis non loin du maître-autel, auprès duquel ils avaient maintes fois célébré la messe. La sépulture T 53 correspond au curé Claude Dénarié enterré devant le grand autel en 1693; les deux autres religieux (T 54 et 113) ont été inhumés avant la Réforme, car aucune autre mention d'ensevelissement de curé ne figure dans les registres jusqu'en 1707⁵⁴. Une tombe plus ancienne (T 148) est placée devant le maître-autel, les pieds posés contre ses fondations et la tête placée à l'ouest, comme c'était l'usage pour les laïcs. Bien que les inhumations dans les chœurs des églises médiévales de la région genevoise soient fréquentes⁵⁵, la position de cette

tombe et le fait qu'elle soit seule à être située si près du maître-autel, dans une situation extrêmement privilégiée, laisse supposer qu'il s'agit d'un personnage important; à l'image de noble Amédée de Jussy, dont le caveau était installé en partie sous le maître-autel de l'église de Jussy⁵⁶.

Les autres paroissiens sont enterrés soit dans la nef, soit dans le cimetière, suivant leur statut social et leur fortune, le prix à payer pour obtenir une place à l'intérieur de l'édifice n'étant pas à la portée de toutes les bourses. Ainsi, de nombreuses tombes ont été découvertes dans le reste de l'église, comme à l'extérieur de l'édifice, principalement derrière le chevet. La plupart sont tardives, si l'on se réfère aux monnaies et autres objets découverts; elles ont du reste détruit la grande majorité des inhumations médiévales antérieures.

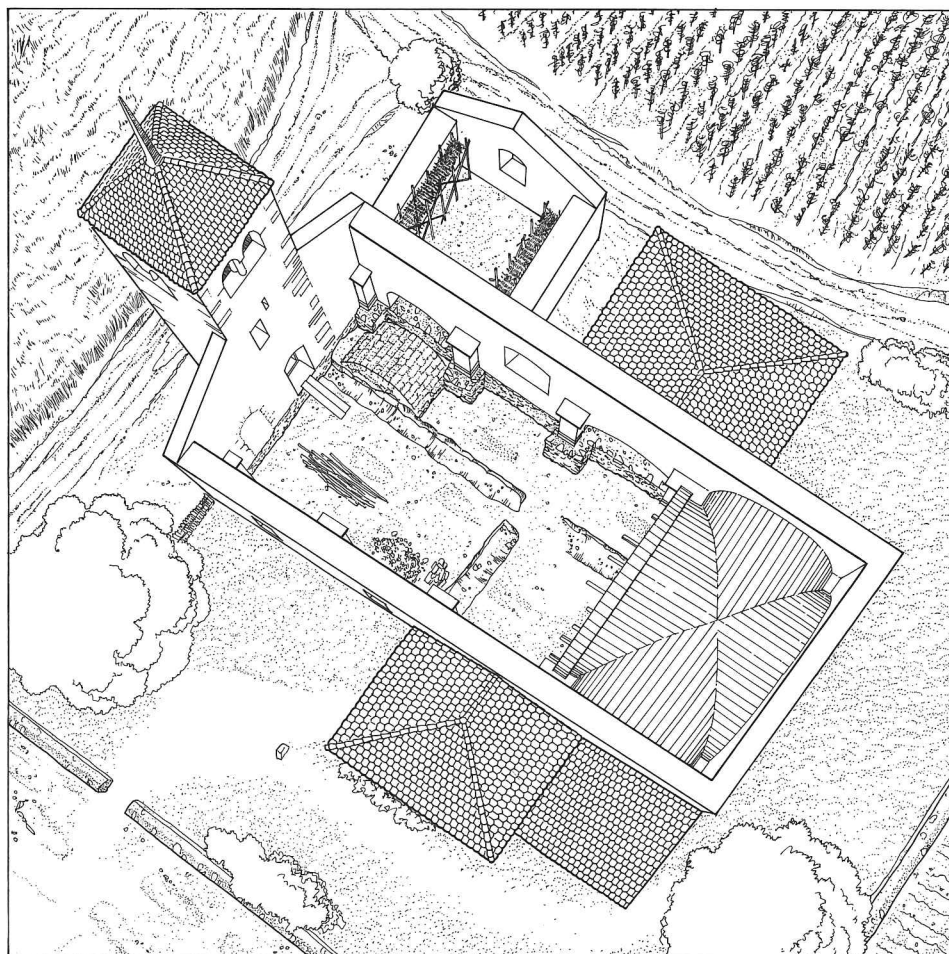
Dès le XIII^e siècle, on assiste à la généralisation de l'utilisation des cercueils constitués de planches assemblées avec des clous. Les individus sont allongés sur le dos, les

jambes étendues et les bras placés dans différentes positions. Certains ont les mains jointes sur le pubis ou sur le thorax, d'autres les avant-bras croisés sur le ventre et un nombre important présente des positions asymétriques des membres supérieurs. Dans ce type de sépulture, il ne faut plus tenir compte de la position des bras du sujet, car elle peut varier sensiblement après la mise en terre, lors de la décomposition du cadavre au sein de l'espace vide que constitue le cercueil⁵⁷. Seule une description très détaillée de l'orientation de chaque ossement permettrait d'établir si la position relevée lors des fouilles archéologiques correspond bien à celle donnée au défunt le jour de son ensevelissement.

L'ÉGLISE ÉDIFIÉE EN 1707

Au début du XVIII^e siècle, l'église de Thônex est reconstruite, grâce notamment à la générosité de l'abbé Joseph-Marie de Rossillon. La chapelle Notre-Dame et le clocher

21.
Essai de restitution de l'église à l'aube du XVIII^e siècle. En 1707, l'édifice est presque entièrement reconstruit et considérablement agrandi. Le clocher et la chapelle Notre-Dame sont englobés dans le nouveau projet, alors que les chapelles nord et la sacristie sont rebâties. (Dessin: G. Deuber.)



ne sont pas détruits, ils sont intégrés dans la nouvelle architecture; la conservation d'anciens clochers adossés contre des églises plus récentes est d'ailleurs un phénomène fréquent dans les paroisses rurales où le souci d'économie est toujours présent⁵⁸.

La seconde moitié du XVII^e siècle et le début du XVIII^e siècle constituent une période de reconstruction des églises en Savoie qui traduit le renouveau de la foi provoqué par le concile de Trente et les effets de la Contre-Réforme catholique⁵⁹. Ce phénomène concerne plus particulièrement les paroisses montagnardes, les nouveaux sanctuaires se trouvant surtout dans le Haut-Faucigny, la Haute-Maurienne et la Tarentaise. Dans ce dernier diocèse, ce sont près de cinquante nouvelles églises qui sont édifiées sur un ensemble de quatre-vingt paroisses entre la fin du XVII^e siècle et 1730. Les chiffres sont plus modestes pour le diocèse de Genève-Annecy qui en compte une trentaine sur plus de cinq cents paroisses durant la même époque⁶⁰. Dans le territoire actuel du canton de Genève, seules trois églises catholiques sont construites au cours de la première moitié du XVIII^e siècle, celles de Meinier⁶¹, du Grand-Lancy (église de la Trinité)⁶² et de Thônex. Cette disparité entre les zones de plaine et de montagne demeure mal expliquée, les secondes étaient sans doute plus riches, en partie grâce à l'élevage et à l'exemption de certaines redevances; elles étaient également moins exposées aux réquisitions perpétrées par les troupes lors des différents conflits armés⁶³.

La nouvelle église de Thônex est bâtie selon une ordonnance proche de celle de l'édifice qu'elle remplace. La nef et le chœur ne se distinguent pas sur le plan du bâtiment qui est

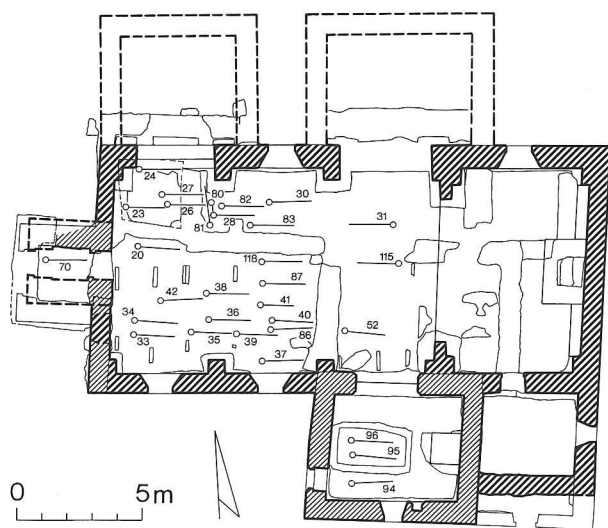
rectangulaire; deux chapelles sont adossées contre le flanc nord de l'édifice, la chapelle Notre-Dame ainsi qu'une nouvelle sacristie s'élèvent au sud et le clocher est maintenu à l'ouest.

Une porte est aménagée au centre de la façade occidentale qui reprend une partie des structures anciennes, l'accès au sanctuaire se fait donc par le clocher. A l'intérieur, la nef est subdivisée en trois travées identiques couvertes par des voûtes d'arêtes retombant sur des pilastres de style classique. Le chœur est inscrit dans une quatrième travée plus profonde, il est séparé de la nef par un arc triomphal dont la clé porte la date «1707».

Les analyses des enduits ont montré que la totalité de l'église était peinte en blanc à l'origine⁶⁴. L'attention du fidèle se porte alors sur le fond du chœur, contre lequel est aménagé un retable baroque aux couleurs vives et aux dorures éclatantes. Au centre de ce décor théâtral trône le maître-autel sur lequel est disposé le tabernacle renfermant les espèces eucharistiques conservées dans un calice.

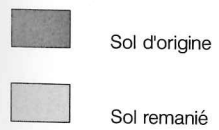
Deux grandes baies sont ouvertes dans le mur nord au niveau de la première et de la troisième travées de la nef, elles donnent accès aux chapelles de Saint-François de Sales et du Rosaire. En 1770, les registres paroissiaux indiquent que le grand confessionnal se situe entre ces deux ouvertures; cependant, l'analyse de la répartition des sépultures permet d'affirmer qu'il se trouvait auparavant en face, contre le mur sud de l'église. Plusieurs bancs sont également mentionnés dans la nef, ils appartiennent à différentes familles de la paroisse.

La totalité du sol correspondant à cette construction du début du XVIII^e siècle a été dégagée lors des fouilles archéologiques. A cette époque, l'église présentait un dallage en carreaux de terre cuite dont les dimensions et l'organisation variaient suivant la situation dans le sanctuaire. La première travée de la nef était pourvue de carreaux rectangulaires de 26 cm par 13 cm disposés en chevrons, alors que les deux autres travées étaient constituées d'éléments carrés de 16,5 cm de côté organisés en lignes avec un décalage entre chaque rangée. Deux marches permettaient d'accéder au chœur dont le sol se situe 18 cm plus haut, les carreaux ont ici 20 cm de côté et sont installés en diagonale afin de marquer une différence entre la zone réservée aux ecclésiastiques et celle dévolue aux fidèles⁶⁵.



22.

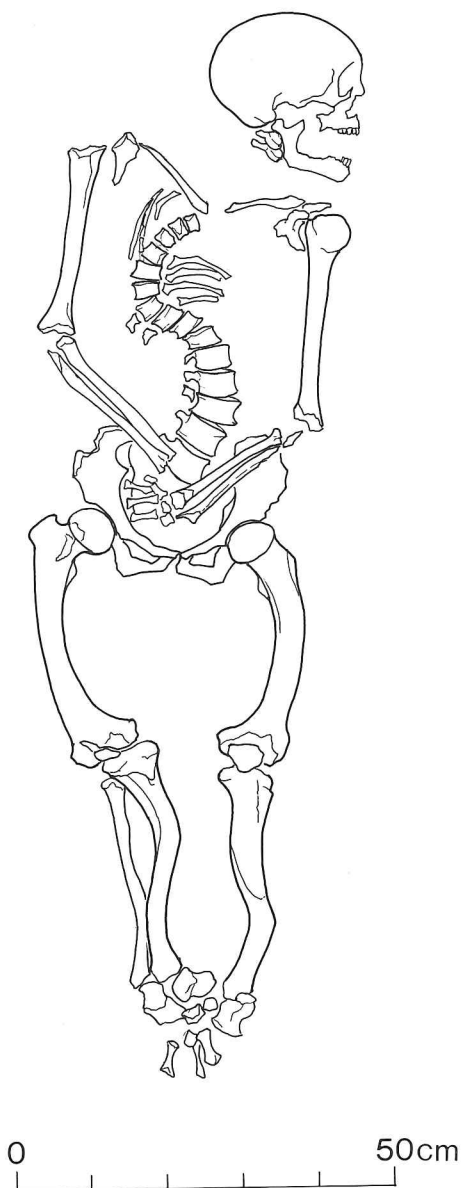
Plan de la nouvelle église édifiée en 1707. Les sépultures indiquées sont aménagées entre 1707 et 1783 (Dessin: J. Terrier).



23.
Relevé détaillé du sol en carreaux de terre cuite aménagé en 1707.
Ce plan permet de distinguer précisément les zones perturbées
par les inhumations postérieures à cette date (Dessin: J. Terrier).

Vue du pavage en carreaux de terre cuite posé dans l'église en 1707. Ce sol était entièrement préservé sous le dallage moderne.





25.
Relevé du squelette de la tombe 41 (Dessin: D. Burnand).



26.
Détail de la déformation des membres inférieurs du squelette de la tombe 41.

La femme de la tombe 41: un cas de syndrome de Weismann-Netter

Le squelette prélevé dans la tombe 41 est celui d'une femme de petite taille (soit 130 cm, stature mesurée sur plan), âgée de trente-sept à quarante-six ans (les déterminations du sexe et de l'âge sont dues à C. Simon).

Ce squelette (fig. 25) présente, outre une forte scoliose, d'importantes déformations des os des membres inférieurs avec incurvation et épaississement des tibias et péronés (fig. 26).

L'aspect de ces déformations est typique d'un syndrome de Weismann-Netter ou toxopachyostéose. Il s'agit d'une ostéopathie

congénitale, éventuellement familiale, avec une atteinte constante des os des jambes.

La description de ce cas exceptionnel en paléopathologie fera l'objet d'un article écrit par Christiane Kramar, René Lagier et Charles-Albert Baud.

Référence:

S. Hary, E. Houvenagel, G. Vincent, J.-C. Renier, *La toxopachyostéose de Weismann-Netter et Stuhl. A propos de 30 observations*, *Rev. Rhum. Mal. Ostéoartic.*, 1992, 59 (1), pp. 65-71.

LES SÉPULTURES AMÉNAGÉES AU XVIII^e SIÈCLE

L'analyse attentive du pavage de terre cuite et de sa chape de mortier permet de situer les zones ayant subi quelques perturbations depuis la constitution du sol en 1707. Ainsi, la plus grande partie de la nef présente de nombreux réaménagements successifs, qui déterminent l'emplacement des diverses sépultures établies dans l'église au cours du XVIII^e siècle et qui sont mentionnées dans les registres paroissiaux. Seules quelques petites parties du revêtement sont restées intactes, principalement contre les parois, notamment sous le «grand confessionnal», et dans la portion basse de l'allée centrale. Le sol du chœur n'a subi aucune modification, ce qui montre bien que les inhumations ne se pratiquaient plus dans cette partie réservée au clergé, lieu privilégié où se célèbre le mystère de l'Eucharistie.

En étudiant les résultats de l'étude anthropologique et en les comparant avec les informations obtenues dans les documents historiques et lors de la fouille archéologique, il est possible d'identifier quelques sépultures ensevelies dans le sanctuaire après 1707:

Tombe 86: Madame Louise Demoisy, âge inconnu, ensevelie le 3 janvier 1739 vis-à-vis le grand confessionnal.

Tombe 52: Dame Elisabeth Diaconis, âge inconnu, ensevelie le 23 février 1739 près du grand confessionnal du côté du chœur.

Tombe 24: Estienne Babutty, âge inconnu, ensevelie le 5 juillet 1739 devant la chapelle Saint-François de Sales.

Tombe 95: Pierre Ferdinand de Richard de Miribel, 89 ans, enseveli le 14 janvier 1743 dans le milieu de la chapelle de l'Annonciation.

Tombe 39: Sieur Jacques Cavussin, âge inconnu, enseveli le 8 avril 1744 devant la porte du grand confessionnal.

Tombe 20: Sieur Jean Perrin, âge inconnu, enseveli le 29 avril 1745 à main gauche en entrant.

Tombe 36: Jeane Marie Françoise Guillet, âge inconnu, ensevelie le 29 juin 1745 devant le grand confessionnal.

Tombe 35: Madame Jeane Nicole Soland, âge inconnu, ensevelie le 4 février 1753 sous le banc près le grand confessionnal.

Tombe 115: Curé François Antoine Décret, 63 ans, enseveli le 9 novembre 1759 dans l'église.

Tombe 96: Jean Baptiste, comte de Saint-Amour, 71 ans, enseveli le 21 janvier 1782 dans sa chapelle.

Tombe 31: Révérend François Antoine, 36 ans, enseveli le 4 mars 1783 dans l'église.

Tombe 94: Claudine de la Landes Bourdon, 65 ans, ensevelie le 30 juin 1783 dans la chapelle du dit seigneur comte de Saint-Amour son époux.

Selon les registres de décès, trente-et-une personnes sont enterrées dans l'église de Thônex entre 1707 et 1783. La répartition entre les hommes et les femmes est égale et on a découvert un seul enfant lors des fouilles à l'intérieur de l'édifice. La majorité des tombes se situe dans les deux premières travées de la nef et dans les chapelles. Trois sépultures – dont deux appartiennent à des ecclésiastiques – sont placées dans la troisième travée, près de la barrière du chœur.

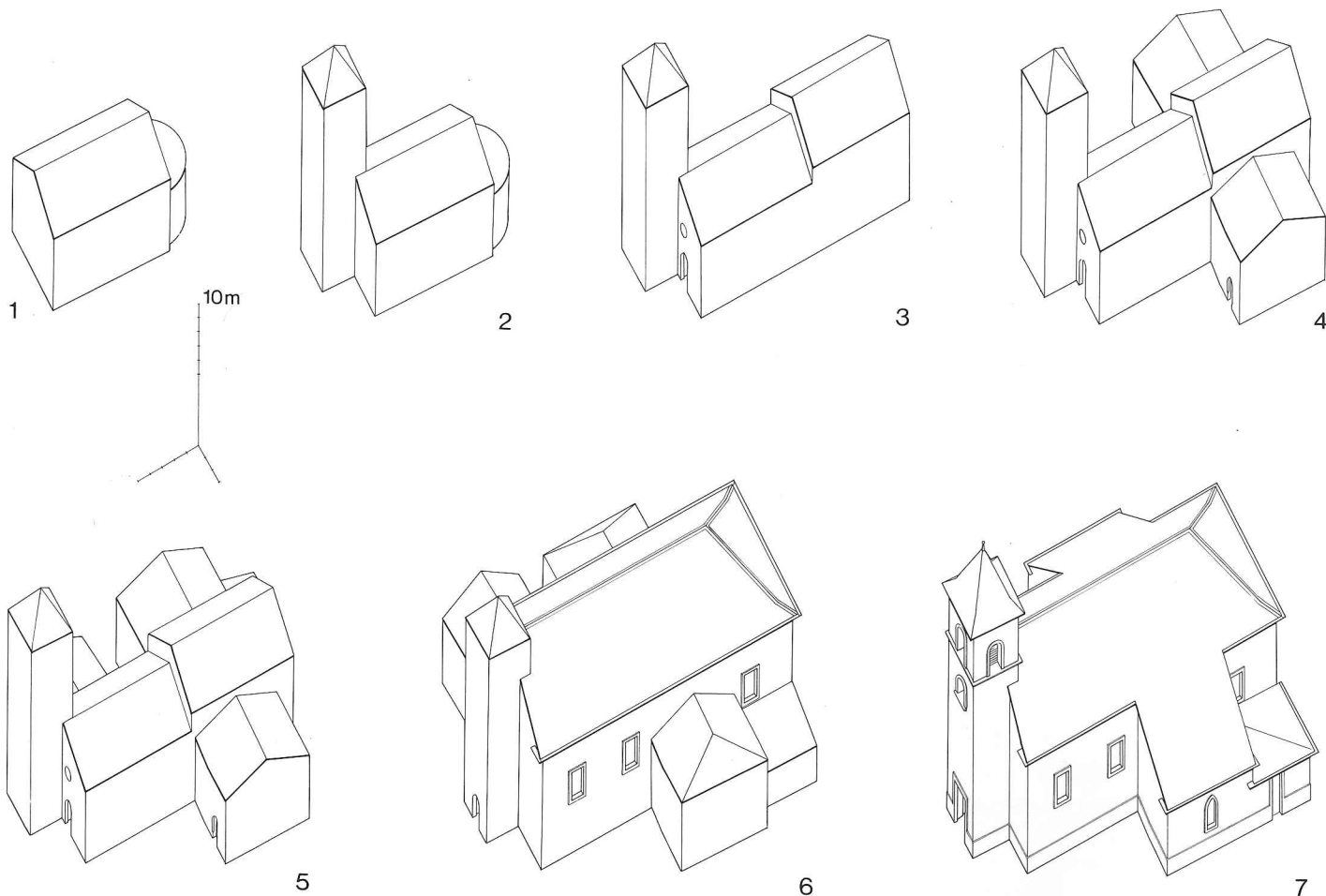
On ne saurait tenter une approche démographique de la population de la paroisse de l'église de Thônex sur la base d'une étude entreprise sur les sépultures installées dans le lieu de culte. En effet, les individus découverts dans l'église ne constituent pas un échantillonnage représentatif des paroissiens de Thônex et encore moins de la population de cette région. En revanche, les informations recueillies lors des fouilles archéologiques et l'étude des documents historiques permettent d'obtenir des renseignements extrêmement précis sur les personnes ensevelies. L'anthropologue pourra ainsi tester sa méthode d'investigation et vérifier si les résultats obtenus à partir de son étude morphoscopique correspondent bien à la réalité historique.

LES ULTIMES MODIFICATIONS DE L'ÉDIFICE

Au début du XIX^e siècle, un échange de correspondance est engagé entre l'Etat de Genève et la commune de Thônex, afin d'obtenir des fonds pour réédifier le clocher de l'église, en partie détruit au cours de la période révolutionnaire. Les autorités genevoises jugent la demande des représentants de Thônex excessive en regard des travaux à effectuer, car elles estiment qu'une reconstruction totale ne s'impose pas⁶⁶. Cependant, tous les matériaux seront rassemblés au cours de l'année 1819 et le clocher est finalement rebâti contre la façade du sanctuaire.

La sacristie est agrandie après 1841, si l'on se réfère au cadastre genevois contemporain sur lequel on aperçoit encore un décrochement entre son mur sud et celui de la chapelle Notre-Dame. Des graffiti gravés dans l'ancienne chaîne d'angle, alors intégrée dans la nouvelle sacristie, indiquent encore les dates de 1807 et 1829.

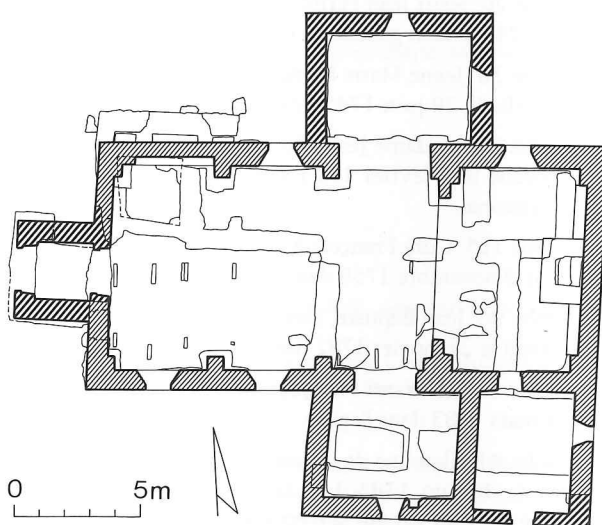
De grands travaux sont également réalisés en 1857⁶⁷, parmi lesquels l'installation d'un nouvel autel, la réfection des toitures du clocher et de l'église, la modification de la grande porte ainsi que la création d'une entrée collatérale. C'est au cours de la même année qu'il est décidé de reconstruire une chapelle au nord, les deux chapelles Saint-François de Sales et Sainte-Catherine ayant été abandonnées durant la période révolutionnaire. Ainsi, le procès-



27.
Reconstitutions axonométriques des états successifs de l'église
(Dessin: G. Deuber).

1. L'église primitive.
2. Le clocher édifié au début du Moyen Age.
3. L'église construite au XIII^e siècle.
4. Les chapelles adossées contre le chœur au XV^e siècle.
5. L'église à la fin du XVII^e siècle avec l'adjonction d'une sacristie et d'une chapelle au nord.
6. L'église rebâtie en 1707.
7. L'église à la fin du XIX^e siècle.

28.
Plan de l'église avec le nouveau clocher édifié en 1819 et la chapelle nord construite en 1857. La sacristie est légèrement agrandie à cette époque (Dessin: J. Terrier).



verbal de la séance du Conseil de Fabrique du 27 septembre 1857 arrête:

«... la construction d'une chapelle collatérale au nord de l'église offrant un agrandissement considérable devenu nécessaire et urgent vu l'augmentation toujours croissante de la population de la partie sarde de la paroisse et de plus complétant et régularisant ladite Eglise est adoptée conformément aux plans et devis fournis par M Bauge entrepreneur pour le prix de fr 2000 y compris la toiture [...]»

La lecture des différents livres des comptes de la Fabrique de la paroisse fournit de nombreux renseignements sur les petits travaux entrepris dans l'église. Ainsi, des stalles sont installées dans le chœur en 1837 pour les chantes, les empreintes de ce mobilier sont d'ailleurs visibles sur le pavage de terre cuite de part et d'autre du chœur. En 1860, 224 francs sont payés pour les deux armoires situées dans la sacristie; deux ans plus tard, une facture fait état de la fourniture de deux planches pour la tribune dont c'est la première mention. Monsieur le Curé doit 3 francs 50 à Mercier, menuisier, pour la pose de la châsse de saint Héliodore dans le maître-autel, ce qui lui a pris deux demi-journées durant l'année 1868, c'est-à-dire deux ans après la procession signalée par Marc Hérédier. C'est le même menuisier qui place des abat-son aux différentes fenêtres du clocher et qui répare les stalles du chœur en juin 1871. Ces menus travaux sont parfois payés grâce aux redevances perçues sur les bancs familiaux qui, ajoutées aux sommes des différentes quêtes effectuées au cours de l'année, forment les revenus de la Fabrique. Le premier chauffage installé dans l'église remonte à une décision prise par les autorités municipales qui votent un crédit de 420 francs pour l'achat d'un ou deux calorifères le 14 novembre 1877, alors que l'édifice est dévolu au culte catholique national⁶⁸.

Après les événements de la période de *Kulturkampf* qui se sont déroulés au cours de la seconde moitié du XIX^e siècle, l'église de Thônex est à nouveau affectée au culte catholique romain et les paroissiens reprennent possession de leur sanctuaire le 5 novembre 1897. Plusieurs réparations intérieures, dont nous ne connaissons pas les détails, sont alors entreprises. C'est le 30 décembre 1921 que le Conseil d'Etat décide le classement de l'église, désormais considérée comme un témoin important du patrimoine architectural du canton de Genève.

Par la suite, trois grandes campagnes de restaurations sont entreprises, mais elles ne modifient pas l'architecture de l'édifice⁶⁹.

En 1953, le chantier dirigé par l'architecte F. Mezger aboutit à la construction d'un porche devant la façade de l'édifice,



29.

Vue intérieure de l'église avant les travaux entrepris en 1967. Le chœur était alors décoré d'une peinture de Henri Fehr, réalisée en 1940, qui est actuellement conservée sous la tenture posée contre le chevet.



30.
Vue intérieure de l'église prise depuis la galerie, après les derniers travaux de restauration.

31.

Vue extérieure de l'église prise après la dernière campagne de restauration. Un petit fronton triangulaire a été restitué au-dessus de la porte d'entrée, d'après des documents iconographiques anciens. Le porche aménagé en 1953 a été détruit.



à la suppression des deux piliers supportant la galerie à l'intérieur et à l'aménagement d'une petite chaufferie au sud permettant de remplacer le système de chauffage à gaz par une soufflerie électrique. Quelques modifications sont également apportées au mobilier liturgique.

Au cours de l'année 1967, d'importants travaux sont engagés suite à l'application des décisions promulguées par le pape Paul VI après le Concile de Vatican II (1962-1965). Cette campagne est réalisée par l'architecte F. Bouvier qui entreprend la démolition de l'autel construit en 1857, dans lequel étaient conservées les reliques de saint Héliodore. Ces dernières étaient placées dans une petite figurine de cire dont nous n'avons malheureusement pas retrouvé la trace⁷⁰. Le nouvel autel est installé très en avant dans le chœur et les piliers soutenant l'arc triomphal sont diminués, afin de permettre aux paroissiens situés dans les chapelles latérales de suivre la célébration de la liturgie. Le sol du chœur est surélevé, il est aménagé avec des dalles de travertin alors que celui de la nef reste composé de carreaux de sarreguemine jaune et noire dans les allées et d'une chape de ciment sous les bancs; les autels latéraux sont également supprimés lors de ces travaux.

La dernière campagne de restauration s'est déroulée durant les années 1989-1990, sous la responsabilité de l'architecte

J.-M. Duret. Ces travaux ont bénéficié des résultats archéologiques ainsi que des données fournies par l'analyse des peintures murales conservées sous les enduits modernes. Aussi cette ultime intervention a-t-elle pu être entreprise dans le respect de l'édifice existant. Le sol de l'église est aménagé en carreaux de terre cuite et les niveaux correspondent à ceux du XVIII^e siècle, une différence dans l'agencement du pavement est également sensible entre la nef et le chœur. Les pilastres de l'arc triomphal ont retrouvé leur volume primitif et les enduits clairs de l'édifice rappellent ceux appliqués lors de la construction de l'église. En revanche, tous les éléments rapportés comme le mobilier liturgique ou la galerie sont résolument modernes. Le sol de la chapelle Notre-Dame a été rabaissé à son niveau XV^e siècle et les peintures murales restaurées correspondent à un état plus tardif, les enduits gothiques n'étant pas suffisamment conservés pour permettre une remise en valeur.

Le volume extérieur de l'église n'a pas été modifié, hormis la destruction du petit local de chaufferie, qui ne présentait aucun intérêt architectural, et celle du contrefort adossé au nord de la façade. Actuellement, un crépi gris restitué dans l'esprit des façades d'origine donne à l'église cet aspect quelque peu austère qui ne laisse pas le promeneur indifférent.

Abréviation:

AEG: Archives d'Etat, Genève.

Notes:

- 1 Informations obtenues auprès de M. Fernand Verdan lors des nombreuses visites qu'il fit sur le chantier de fouilles.
- 2 I. BRUNIER-CERVI, *Le Moyen Age et les guerres de religion*, dans: *Histoire de Thônex*, Genève, 1989, p. 170.
- 3 Nous remercions Yves Dethurens, étudiant au Département d'Anthropologie et d'Ecologie de l'Université de Genève, qui s'est chargé du prélèvement de la totalité des squelettes dégagés au cours de ce chantier.
- 4 M. COLARDELLE, *Sépulture et traditions funéraires du V^e au XIII^e siècle ap. J.-C. dans les campagnes des Alpes françaises du Nord*, Grenoble, 1983, pp. 364-366.
- 5 P. EGGENBERGER et Ph. JATON, *L'église de Saint-Prex. Histoire et archéologie*, dans: *Cahiers d'archéologie romande*, n° 55, Lausanne, 1992, pp. 189-190.
- 6 P.-A. FÉVRIER, *Religiosité traditionnelle et christianisation*, dans: *Histoire de la France religieuse*, t. I, Paris, 1988, p. 162.
- 7 Par exemple les églises de Meinier, Grand-Saconnex et Vandœuvres.
- 8 Analyse effectuée par ARCHEOLABS (réf. ARC94/R1624C/2). La datation de la tombe 167 (N° ARC 1117) donne une date C14 calibrée entre 425 et 770 AD (cette date est donnée avec un degré de confiance de 2 Sigma, elle a été établie sur la base de la courbe de calibration de Stuiver et Becker, Radiocarbon n° 28, 1986).
- 9 Ch. BONNET, *Chronique des découvertes archéologiques dans le canton de Genève en 1982 et 1983*, dans: *Genava*, n.s., t. XXXII, 1984, p. 59.
- 10 Ch. BONNET, *L'église de Jussy*, dans: *Genava*, n.s., t. XXV, 1977, p. 75.
- 11 *Ibid.*, pp. 74-77.
- 12 Ch. BONNET, *L'église du prieuré de Russin*, dans: *Genava*, n.s., t. XIX, 1971, pp. 21-40.
- 13 Ch. BONNET, *L'ancienne église de Collonge*, dans: *Genava*, n.s., t. XX, 1972, pp. 150-152.
- 14 J. BUJARD, *L'église Saint-Hippolyte du Grand-Saconnex*, dans: *Genava*, n.s., t. XXXVIII, 1990, pp. 40-44.
- 15 J.-Ch.-L. SISMONDI, *Statistique du Département du Léman*, publiée d'après le manuscrit original et présentée par H. O. Pappe dans: *Mémoires et documents publiés par la Société d'Histoire et d'Archéologie de Genève*, t. 44, 1971, p. 118.
- 16 H. HORAT, *L'architecture religieuse*, *Ars Helvetica* III, Disentis, 1988, p. 128.
- 17 Procès-verbal de la séance du Conseil Municipal de la commune de Thônex daté du 21. 1. 1818 et conservé à la mairie.
- 18 J. TERRIER, *L'église de Vandœuvres au XIII^e siècle*, dans: *Au temps du pacte, Vandœuvres, Genève et le Comté au XIII^e et XIV^e siècles*, Genève, 1991, p. 100.
- 19 Ch. BONNET, *L'église Saint-Georges et l'ancien bourg d'Hermance*, dans: *Genava*, n.s., t. XXI, 1973, p. 58.
- 20 J. BUJARD, *L'église Saint-Hippolyte...*, *op. cit.*, p. 49.
- 21 Ch. BONNET, *L'église de Jussy*, *op. cit.*, pp. 78-80.
- 22 Ch. BONNET, *Chronique des découvertes... en 1982-1983*, *op. cit.*, p. 59.
- 23 E. SALIN, *La civilisation mérovingienne*, Paris, 1952, p. 30.
- 24 M. COLARDELLE, *op. cit.*, p. 379.
- 25 Sépultures dégagées en 1987 sur le parvis de la cathédrale Saint-Pierre de Genève par exemple.
- 26 Analyses effectuées par ARCHEOLABS (réf. ARC94/R1624C/2).
- 27 Cette analyse a été effectuée par le Laboratoire romand de dendrochronologie (n° réf. LRD90/R2616).
- 28 L. BLONDEL, *Chronique des découvertes archéologiques dans le canton de Genève en 1943*, dans: *Genava*, t. XXII, 1944, pp. 41-45.
- 29 J. BUJARD, *L'église Saint-Hippolyte...*, *op. cit.*, p. 45-46.
- 30 A. MÉLO, *Ornex. Histoire d'un terroir et d'une communauté du pays de Gex*, 1985, pp. 38-39; A. MALGOUVERNÉ et A. MÉLO, *Histoire du pays de Gex*, t. 1, 1986, pp. 84-85; J. TERRIER, *L'église de Vandœuvres...*, *op. cit.*, pp. 96-99.
- 31 R. DE LASTEYRIE, *L'archéologie religieuse en France à l'époque gothique*, 1926, t. I, p. 194-195; Ch. BONNET, *Les premiers édifices chrétiens de La Madeleine à Genève*, dans: *Mémoires et documents publiés par la Société d'Histoire et d'Archéologie de Genève*, Série in-4, t. VIII, 1977, p. 132; H. R. SENNHAUSER, *Ausgrabungen und Bauuntersuchungen in der Kirche Birr (AG)*, dans: *Brugger Neujahrsblätter*, 1973, pp. 29-33; P. EGGENBERGER et al., *Twann. Reformierte Pfarrkirche*, Berne, 1988, p. 30; P. EGGENBERGER et Ph. JATON, *op. cit.*, pp. 138-140.
- 32 J. BUJARD, *L'église Saint-Hippolyte...*, *op. cit.*, p. 45.
- 33 Ch. BONNET, *L'église Saint-Georges...*, *op. cit.*, p. 42.
- 34 Ch. BONNET, *L'ancienne église de Collonge*, *op. cit.*, pp. 136-137.
- 35 L. BLONDEL, *Un prieuré inconnu: Le temple de Malval*, dans: *Genava*, n. s., t. XII, 1964, pp. 107-121.
- 36 Un exemple est donné dans M. STRUB, *L'église de Ressudens*, dans: *Guides des monuments suisses publiés par la Société d'Histoire de l'Art en Suisse*, 1962, pp. 2-4. M. VERNET, *L'église de Ressudens et ses peintures murales*, Genève, 1929, p. 19.
- 37 L. BINZ, *Vie religieuse et réforme ecclésiastique dans le diocèse de Genève pendant le grand schisme et la crise conciliaire (1378-1450)*, dans: *Mémoires et documents publiés par la Société d'Histoire et d'Archéologie de Genève*, t. XLVI, 1973, pp. 415-416.
- 38 J.-F. BERGIER, *Les foires de Genève et l'économie internationale de la Renaissance*, Paris, 1963, pp. 432-433.
- 39 M. GRANDJEAN, *Les architectes «genevois» hors des frontières suisses à la fin de l'époque gothique*, dans: *Nos monuments d'art et d'histoire*, *Bulletin de la Société d'Histoire de l'Art en Suisse*, 43/1992-1, p. 86.
- 40 C'est l'atelier CREPHART à Genève qui a effectué les analyses des enduits peints de l'église de Thônex dont les résultats ont été présentés dans différents rapports.
- 41 Ch. BONNET, *L'église de Jussy*, *op. cit.*, p. 90.
- 42 AEG, E.C. Chêne-Thônex 1 et 2.
- 43 I. BRUNIER-CERVI, *op. cit.*, p. 96.
- 44 Registres conservés dans la cure de l'église de Thônex.
- 45 AEG, E.C. Chêne-Thônex 1 et 2.
- 46 AEG (cadastre), B 41, Te/57, feuille 59-60.
- 47 AEG (cadastre), E 2, Te/37-43.
- 48 C. SANTSCI, *2000 ans de réformes*, Genève, 1986, pp. 44-45.
- 49 A Genève, les caveaux dégagés dans le sous-sol des églises sont généralement dotés d'une voûte en molasse et ils datent de la fin du Moyen Age. Voir notamment Ph. BROILLET et N. SCHÄTTI, *L'église médiévale (XIII^e-XV^e siècles) et le temple réformé. Recherches historiques*, dans: *Le temple de Saint-Gervais*, Genève, 1991, p. 33; Ch. BONNET, *Chronique des découvertes archéologiques... en 1982 et 1983*, *op. cit.*, p. 59;

- Ch. BONNET, *Les premiers édifices chrétiens de La Madeleine...*, op. cit., pp. 133-136.
- 50 AEG, E.C. Chêne-Thônex 1 et 2.
- 51 *Ibid.*
- 52 AEG, Tabellion de Saint-Julien et Carouge, 1706, vol. 10, f° 245.
- 53 AEG, E.C. Chêne-Thônex 1 et 2.
- 54 *Ibid.*
- 55 Ch. BONNET, *L'église Saint-Georges...*, op. cit., p. 71; *L'église de Jussy*, op. cit., p. 98; *L'ancienne église de Collonges*, op. cit., p. 168.
- 56 Ch. BONNET, *L'église de Jussy*, op. cit., p. 90.
- 57 H. DUDAY, F. LAMBACH, S. PLOUIN, *Contribution de l'anthropologie de terrain à l'interprétation architecturale d'un ensemble funéraire: La tombe 12 du tumulus 2A à Nordhouse (Bas-Rhin)*, dans: *Les nouvelles de l'archéologie*, n° 40, Paris, 1990, pp. 15-18.
- 58 L. CHAVOUTIER, *L'art baroque en Savoie*, dans: *L'Histoire en Savoie, Revue de la Société Savoisienne d'Histoire et d'Archéologie*, n° 36, décembre 1974.
- 59 Ch. ABRY, R. DEVOS, H. RAULIN, *Les sources régionales de la Savoie*, Paris, 1979, p. 468.
- 60 R. DEVOS et B. GROSPERRIN, *La Savoie de la Réforme à la Révolution française*, dans: *Histoire de la Savoie*, t. III, 1985, p. 461.
- 61 P. MONNOYEUR, J. TERRIER, T.-A. HERMANES, *Eglise Saints-Pierre-et-Paul, Maison de la Tour, Meinier (GE)*, dans: *Guides de monuments suisses publiés par la Société d'Histoire de l'Art en Suisse*, 1990, pp. 8-13.
- 62 A. BRULHART, E. DEUBER-PAULI, *Ville et canton de Genève*, dans: *Arts et Monuments publiés par la Société d'Histoire de l'Art en Suisse*, 1985, p. 324.
- 63 H. BAUD, *Une province savoyarde originale, le Chablais*, dans: *L'histoire en Savoie*, n° 62, juin 1981, pp. 44-48.
- 64 J.-F. BERGIER, op. cit.
- 65 Pour une disposition du même type voir T. HOFMANN, *Beiträge zur Baugeschichte der Klosterkirche Frauenthal*, dans: *Tugium*, Zoug, 3/1987, pp. 96-99.
- 66 AEG, Intérieur, A 1, Registre des séances de la commission des communes du 30 mai 1816 au 31 octobre 1819.
- 67 Informations tirées du Livre des délibérations du Conseil de Fabrique conservé dans la cure de l'église de Thônex.
- 68 Informations tirées des Procès-verbaux des délibérations du Conseil Municipal de la commune de Thônex conservés à la mairie.
- 69 Informations tirées du Dossier de la Commission des monuments et des sites conservé au Département des travaux publics et de l'énergie.
- 70 Renseignements donnés par *Le Courrier* du 16 septembre 1975.

Crédit photographique:

Photo J.-B. Sevette: fig. 1, 7, 12, 13, 14, 15, 17, 23, 26, 30, 31.

ÉGLISE SAINT-PIERRE DE THÔNEX: LES OBJETS

Par Isabelle Plan



146

166

1.
Crucifix en bronze (n° 146) découvert dans le caveau de la chapelle Notre-Dame. Chapelet en os (n° 166) placé entre les bras de la tombe 77 ensevelie au XVII^e siècle (Dessin: F. Plojoux).

CHAPELETS ET ROSAIRES

Les fouilles de l'église de Thônex ont livré plusieurs chapelets et rosaires que nous présenterons après une courte introduction historique ainsi qu'une précision de vocabulaire: le chapelet et le rosaire sont des objets de piété populaire constitués de plusieurs grains enfilés à la manière d'un collier, qui servent à compter le nombre des Pater et des Ave Maria que l'on veut dire en l'honneur de Dieu et de la Vierge. Tous deux montrent la même répartition des grains en relation avec l'alternance des prières. Le chapelet est formé généralement de cinq dizaines alors que le rosaire en compte quinze. La différence essentielle entre ces deux objets ne réside cependant pas dans le nombre, puisqu'il est possible de réciter un rosaire en répétant trois fois le chapelet, mais plutôt dans la conception de la prière. Le rosaire comprend en effet une dimension supplémentaire qui est la méditation des mystères, épisodes ayant marqué la vie du Christ et de sa Mère. Le chapelet sera donc utilisé dans un sens plus large, de même que le patenôtre. On emploie aussi ces termes pour désigner les prières elles-mêmes: dire un chapelet, réciter un rosaire.

La récitation du chapelet et du rosaire est un exemple typique de prière populaire, qui se situe entre la prière libre et la liturgie. Elle tient à la fois de la prière intime et de la prière communautaire. Elle diffère toutefois de la liturgie par son caractère plus spontané, ce qui lui permet en outre de refléter plus facilement les changements intervenant à chaque époque¹.

Éléments historiques

Le Psautier biblique a formé, durant tout le Moyen Age, la partie la plus importante de la liturgie des Heures. Il est naturel qu'on ait cherché à en offrir un pendant aux laïques dont la plupart étaient illettrés et ne pouvaient l'utiliser tel quel. Il y eut d'abord le Psautier des Pater, ensuite celui des Ave, mais ni l'un ni l'autre n'offrait la formule satisfaisante. C'est Henri Egger de Kalcar, prieur de Cologne de 1366 à 1373, qui va conjuguer et unir la prière du Seigneur et celle de Marie. Ce «Psautier de Marie» consiste en un Pater suivi d'une dizaine d'Ave, et ainsi de suite jusqu'à concurrence de quinze Pater et cent cinquante Ave, structure que nous connaissons encore aujourd'hui.

«La prière commune, écrit Albert Enard², est une vivante réalité en marche. Si l'on veut comprendre l'évolution de la prière populaire, il est nécessaire de la restituer dans le contexte historique de l'époque qui a vu naître le Rosaire actuel. C'est un fait bien certain que, dans la vague mariale qui se propage dans l'Eglise d'Occident à la fin du Moyen Age, surgit quelque chose de nouveau, une mutation importante qui aura ses répercussions jusqu'à l'époque moderne.»

L'un des plus grands spécialistes de la liturgie et de la prière, Joseph Jungmann, la définit en ces termes:

«Alors que jusqu'au milieu du Moyen Age l'action rédemptrice, en tant que telle, était au premier plan (la croix comme victoire sur le passé, le Ressuscité comme principe d'une nouvelle création) s'éveille tout à coup le sens du concret: l'intérêt se porte sur l'auteur même de la Rédemption, sur les scènes et les étapes de sa vie incarnée, telles que les évangiles les rapportent.»³

Ainsi vont naître des chaînes de prière qui s'attarderont à bien des détails de la vie humaine du Seigneur et de sa Mère, surtout de l'enfance et de la Passion. Dans ce nouveau climat, l'importance de ce qu'on appellera les mystères douloureux deviendra prépondérante. C'est l'avènement de l'esprit baroque (dans le sens où il a profondément renouvelé les thèmes de l'iconographie religieuse, exaltant le mysticisme dans les scènes de martyre, d'extase et de miracle, par exemple).

Le dominicain Alain de la Roche (1428-1478) jouera un rôle déterminant dans l'évolution du rosaire en amenant la division tripartite des mystères: joyeux, douloureux et glorieux; et surtout dans la propagande qu'il en fera. Selon Emile Mâle⁴, en cinq ans, cette dévotion nouvelle se répandit en France, en Flandres et dans les provinces du Rhin. En effet, avec l'introduction, comptabilité à l'appui, d'indulgences, il prêche cette dévotion avec des arguments très convaincants pour la société de l'époque:

«Récitez le Psautier de Marie et vous gagnerez des milliers d'années. Inscrivez-vous dans la confrérie (dont le Psautier marial est la prière officielle) et alors tout ce que les autres auront gagné sera vôtre [...]»⁵

En 1475, Jacques Sprenger crée la première Confrérie du Rosaire à Cologne dont l'essor sera extrêmement rapide puisque, sept ans plus tard, cent mille membres y ont adhéré. En fait, si les auteurs actuels ont tendance à considérer Jacques Sprenger comme le fondateur, les écrivains de la fin du XIX^e siècle, et du début du XX^e se rallient plus volontiers à la légende attribuant cette fondation à saint Dominique alors qu'il prêchait contre les Albigeois, au XIII^e siècle. J.-B. Glaire, dans son *Dictionnaire*⁶, écrit:

«La Confrérie du Saint Rosaire est l'une de celles qui furent établies au sujet de nombreuses calamités qui affligèrent l'Europe et qui avaient pour but de demander à Dieu, par des prières communes et des exercices de dévotions publics d'être préservé ou délivré de ces maux. Les membres de cette confrérie s'obligeaient à dire le rosaire à des jours fixes.»

Toujours selon lui, cette pieuse association était presque tombée en désuétude lorsque, à l'occasion de guerres sanglantes, elle fut rétablie à Cologne en 1475. Qu'à cette date ait eu lieu la fondation ou une «résurrection» de cette confrérie, dans tous les cas elle a vu le jour pendant des temps troublés; elle permettait aux chrétiens en détresse de se regrouper et de se protéger, en quelque sorte, des malheurs passés et futurs. A Thônex, la présence d'une telle Confrérie est attestée dès 1631⁷, date à laquelle elle installe un autel dans la chapelle Sainte-Catherine qui, à partir de 1693, apparaît définitivement sous le vocable du Saint-Rosaire jusqu'en 1765⁸, et probablement jusqu'à la Révolution.

La prière populaire que représente le chapelet ou le rosaire peut revêtir de multiples formes. Certains rosaires étaient alors composés non seulement de cinquante, mais de cent cinquante mystères. Ces derniers ne pouvaient, évidemment, être récités de mémoire, mais devaient être lus. Avec la Réforme protestante, le vent va tourner: au sein de l'Eglise catholique le souffle contemplatif va battre en retraite devant la primauté du «formel». La Contre-Réforme au Concile de Trente commence à poindre et se penche vers une forme sobre et bien définie que représente la méthode des quinze mystères⁹.

La pratique du chapelet au travers des découvertes de Thônex

Chaque personne en possession d'un chapelet le gardait vraisemblablement sur lui, en poche, et en faisait quotidiennement (voire plus fréquemment) la récitation, qui consiste en cinq séries de dix Ave ponctués par des Pater. Comme il s'agit d'une suite de prières répétées, il est indispensable de pouvoir en tenir le compte exact sans avoir besoin de mobiliser toute son attention, d'avoir la possibilité de méditer dans la pénombre ou en égrainant dans sa poche, le cas échéant. Pour ce faire, on aura recours au sens du toucher. C'est le grain marquant le Pater qui jouera le rôle capital. Il se distinguera en étant généralement plus grand ou de forme différente, avec du relief souvent plus marqué; il peut aussi être mis en évidence par un espace plus important le séparant des dizaines qui le jouxtent. La récitation terminée, on se retrouve au point de départ (ou d'intersection) d'où pendent alors cinq grains (trois petits encadrés de part et d'autre par un plus conséquent) menant



2.
Détail de la tombe 77 avec un chapelet (n° 166) déposé entre les bras.

à une croix (objets n°s 166, 168, 176) ou à un crucifix (n°s 16 et 146, pièce d'une grande finesse, fig. 1), ou aux deux réunis.

L'objet n° 166 de Thônex (T 77, fig. 1 et 2) permet d'illustrer de manière didactique ce fonctionnement puisqu'il s'agit d'un chapelet tout à fait ordinaire, mais en tout point correct. D'autres pièces exhumées des fouilles sont plus attrayantes, mais celle-ci est la seule qui soit quasiment complète. En effet, avec ses cinq dizaines de grains circulaires en os¹⁰, d'environ 7 mm de diamètre, montés sur une chaînette de métal oxydé, séparés par des grains plus gros (10 mm) sis entre de petites perles de verre bleu de 5 mm, ce chapelet porte encore la première partie du pendentif, soit les cinq grains empruntant la forme de deux Pater et trois Ave, ainsi que deux éléments longitudinaux appartenant sans doute à une croix. Ne lui manque vraisemblablement pour être complet que le bras inférieur de cette dernière ainsi qu'une médaille ou un crucifix.

A partir du schéma de base imposé par le rythme alterné des prières, le chapelet a adopté d'innombrables variantes et est parfois augmenté d'amulettes, de médailles commémoratives, de souvenirs de pèlerinage, d'ex-voto¹¹... Ces ajouts peuvent être soit d'origine (par exemple lorsqu'il s'agit d'un souvenir de pèlerinage ou d'un chapelet de pénitent avec les représentations des cinq plaies du Christ), soit postérieurs. Dans les fouilles de l'église de Thônex, six médailles ont été mises au jour. Toutes n'ont pu encore être identifiées. L'une d'elles, cependant, nous livre des éléments intéressants concernant l'histoire régionale. Il s'agit d'une médaille ovale, de 20 mm de hauteur, en métal doré, commémorant une apparition de la Vierge comme nous l'apprend le texte figurant au revers: «APPARITION DE LA S. VIERGE A LA SALETTE FALAVAUXCANTON DE CORPS LE 19 SEPT. 1846» (fig. 3). Sur l'avvers: sous l'inscription «MERE DE DIEU P.P.N.», dans un environnement planté d'arbres (et d'une vigne?), la Vierge couronnée fait face à deux petits personnages civils, l'un féminin, l'autre masculin, coiffés de chapeaux. La tradition populaire relate ce récit:

«Le 19 septembre 1846 à la Salette (Falavaux), dans les montagnes du Dauphiné, Marie habillée en costume régional pleure sur les péchés des hommes. Mélanie et Maximin, des petits pâtres regardent cette Femme pleurer et ne comprennent rien. Ils écoutent ses paroles [...].»¹²



3.
Médaille de chapelet en métal doré commémorant l'apparition de la Vierge à la Salette (Dauphiné) en 1846 (Dessin: F. Plojoux).

La prochaine apparition de la Vierge, qui laissera son empreinte de manière beaucoup plus forte, aura lieu douze ans plus tard à Lourdes, en 1858, aux yeux de Bernadette Soubirous¹³.

Tous ces objets (tant les chapelets que les ajouts) sont bénis par l'Eglise, ce qui leur donne plus de valeur. Dans son dictionnaire du culte catholique, l'Abbé Decorde écrit ceci:

«Tout prêtre peut bénir un chapelet; pour bénir ceux auxquels est attachée une indulgence, il faut une autorisation de l'évêque. En tous les cas, les chapelets sur lesquels on demande une bénédiction doivent être d'une matière solide.»¹⁴

La mise en évidence des Pater (sous les formes décrites plus haut) résout donc le problème purement fonctionnel. Parfois, une note esthétique est apportée à l'objet par l'insertion de couleur, par exemple lorsque les perles sont de verre (objet n° 171, T 74, perles vertes ponctuées de Pater bleus de plus grande dimension entre de petites blanches). Certaines pièces étaient néanmoins des ouvrages très travaillés et précieux, composés de matériaux nobles: or, argent, bois, pierres, orfèvrerie. Même si les fonctions premières restent la prière et la méditation, ces objets peuvent refléter un rang social, une mode; constituer des dons votifs, des cadeaux privés ou officiels, ou encore être utilisés comme signe de fiançailles juridiquement accepté¹⁵.

Ces objets de piété, destinés à accompagner les morts dans leur dernier voyage, étaient localisés près des mains des défunts (les mains jointes étant l'archétype du bon croyant¹⁶). A Thônex, même si la majorité du matériel exhumé est fragmentaire, certaines pièces donnent cependant encore une bonne idée de ce que devait être la réalité. Pour la plupart d'entre elles, nous avons à faire à des perles circulaires (sauf le n° 129, T 81, comptant des grains polygonaux), de verre, de bois, d'os ou d'ivoire, avec des Pater de dimension supérieure (parfois encadrés de plus petites, n° 171). Des traces de métal corrodé ou oxydé attestent que, dans certains cas, ces patenôtres étaient montés sur une chaînette alors que d'autres semblent avoir été simplement maintenus par un fil.

Parmi les trouvailles archéologiques, le nombre de grains, pour autant qu'on puisse en juger, dépasse souvent les cinquante, mais atteint rarement la centaine. Cabrol et Leclercq, dans leur *Dictionnaire d'archéologie chrétienne et de liturgie*, écrivent:

«La manière de réciter le chapelet demeurera, pendant une longue période, indéterminée et livrée aux caprices individuels. Ce fut seulement vers le milieu du XVI^e siècle qu'une méthode uniforme commença à prévaloir.»¹⁷

Constatation qui peut être faite en parcourant les illustrations d'un catalogue de vente d'art religieux¹⁸ montrant des

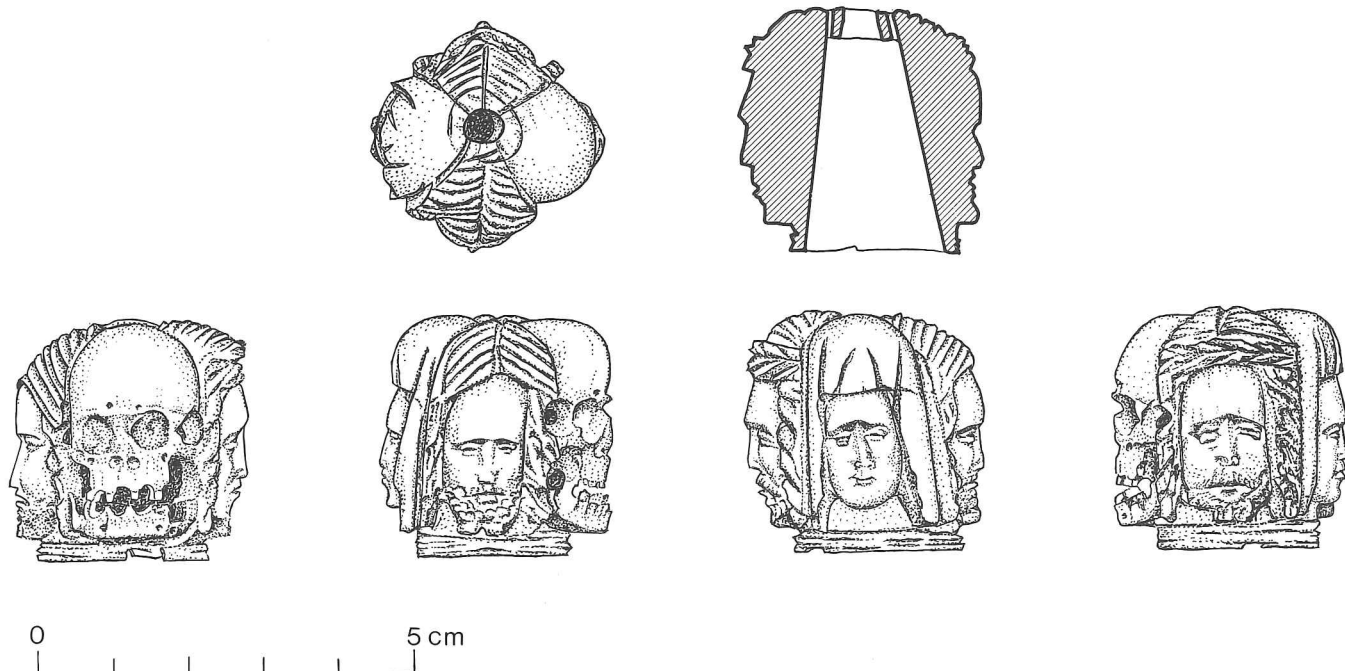


4.
Oratoire de la Vierge aménagé en 1935, derrière l'église de Thônex, dans le même esprit que le sanctuaire de Lourdes. En 1964, M. le curé Cuttat récite encore le chapelet durant le Rosaire et le mois de Marie devant la grotte.

pièces comptant des nombres inédits de grains (40, 70, 80, 90, 100), même pour une période plus tardive. Il semble, en effet, que l'on puisse augmenter ou diminuer le nombre de dizaines¹⁹. Deux variantes paraissent cependant s'imposer: cinq dizaines d'une part et quinze dizaines qui se nomment rosaire d'autre part.

Un autre type de chapelets est également représenté (objets nos 16, 22, 29): les Pater, au lieu d'être de nature et de forme semblables au reste des grains, sont remplacés par des médailles ovales en métal doré, de 16 mm de hauteur, arborant sur l'avant le buste du Christ barbu accompagné de l'inscription: «JESUS AYEZ PITIE DE NOUS», et sur le revers celui de la Vierge voilée souligné de l'inscription: «MERE DE DIEU, PRIEZ POUR NOUS». Une médaille cordiforme en métal doré, de 14 mm de hauteur, montrant sur une face le buste du Christ et l'autre le buste de la Vierge, scelle le point d'intersection avec le pendentif.

Le chapelet n° 169 (T 180), en tout point correct quant à son organisation, nous apparaît curieusement comme une miniature. Complet mais en mauvais état de conservation, il était doté de petites perles (probablement de bois) de 2 mm de diamètre, légèrement plus grosses pour les Pater, montées sur une chaînette très légère de métal. Malheureusement, ni l'âge ni le sexe du défunt n'ont pu être déterminés, et par conséquent nous apporter quelque élément de réponse.



5.
Grain de rosaire (n° 155), en os sculpté, à quatre faces (crâne, Christ mort, Vierge, Christ couronné d'épines) découvert entre les mains de la tombe 85, XVI^e-XVII^e siècles (Dessin: F. Plojoux).

Ces objets de dévotion peuvent parfois fournir des informations relatives à leurs propriétaires comme l'ont fait dans une certaine mesure les exemples suivants. La sépulture T 85 a livré, au niveau du bassin, entre les mains du défunt, un rosaire (n° 155, fig. 5) en os qui devait compter plus de cent cinquante grains selon l'usage, mais dont nous avons retrouvé seulement cent six perles rondes de 4-5 mm de diamètre et onze de 7 mm. Lui est adjoint un élément exceptionnel: un gros grain évidé et percé²⁰, également en os, ouvragé sur ses quatre faces. Ces dernières, finement sculptées, représentent trois visages: deux masculins, un féminin, ainsi qu'un crâne²¹. Le rosaire étant l'accessoire, le support à la méditation des mystères, il est fort probable que ces représentations les évoquent. Ainsi, le visage de femme encadré d'un voile peut être raisonnablement identifié comme celui de la Vierge, en référence aux mystères heureux racontant des épisodes de la naissance et de l'enfance de Jésus mettant en scène sa mère (Annonciation, Visitation, Nativité, Présentation au Temple, Recouvrement de Jésus au Temple). La figure masculine: le Christ, barbu et cheveux longs, est représenté couronné d'épines pour évoquer les mystères douloureux retraçant la Passion (Agonie de Jésus, Flagellation, Condamnation, Portement de Croix, Crucifixion) et impassible, mort, pour rappeler les mystères glorieux (Résurrection, Ascension, Descente de l'Esprit saint, Assomption de la Vierge et Couronnement de

la Vierge)²². Un crâne est sans doute joint à cette trilogie pour témoigner de l'humilité et servir de *memento mori*. Cette tête à visages multiples (*Wendeköpfe*) trouvait sa place, dans l'organisation du rosaire, le plus souvent à la suite des cinq grains menant à la croix et/ou au crucifix²³. Le catalogue de vente d'objets religieux déjà cité présente une iconographie précieuse pour des comparaisons²⁴. Il semble que cet élément ait fait partie d'un rosaire aux cinq plaies, type répandu en Bavière et en Allemagne du Sud²⁵. Rappelons que c'est également en Allemagne, à Cologne, qu'eut lieu, à la fin du XV^e siècle, la formation de la première Confrérie du Rosaire qui eut un écho retentissant. L'abbaye de la Fille-Dieu, sur territoire fribourgeois, nous livre une comparaison très intéressante puisqu'elle possède une pièce similaire arborant les quatre mêmes visages²⁶. Il serait trop hasardeux de parler du style de ces pièces car ce sont des objets mineurs, reflétant souvent l'art populaire très difficile à cerner et à dater, qui peuvent aussi reproduire des modèles anciens pendant très longtemps. Leur esprit baroque populaire nous amène néanmoins à les situer entre le XVI^e et le XVIII^e siècle. Le contexte archéologique de la sépulture T 85 de Thônex confirme cette hypothèse²⁷. Les rosaires aux cinq plaies pouvaient encore parfois être dotés de petites représentations en métal des plaies, et/ou des instruments de la Passion²⁸. La présence d'un tel objet, commun dans les territoires d'Allemagne du

Sud, est explicable dans une sépulture genevoise par la dimension réduite d'une telle pièce aisément transportable par un marchand, un pèlerin, un ami.

La fouille de l'église Saint-Pierre a également livré, dans une sépulture (T 89, objet n° 160), un crâne en os ou en ivoire, d'une hauteur de 12 mm (fig. 6). Cette tête de mort sculptée, étroite et allongée, est percée dans le sens de la hauteur pour être enfilée à la suite des cinq perles du pendentif²⁹. Les deux cavités oculaires sont assez importantes et profondes pour la petite dimension de la pièce. Les mâchoires, de plan quasi triangulaire, sont clairement définies à l'aide de quelques entailles, de même que les dents. Deux perforations marquent l'endroit de l'articulation des mandibules et deux trous encadrent, au dos, les premières vertèbres cervicales prolongeant l'occiput. Cet élément s'apparente à celui du rosaire décrit plus haut quant à sa fonction et à son emplacement. Une vingtaine de petits crânes de 8 à 10 mm, en os sculpté (objet n° 147, T 70, fig. 6), illustrent encore une autre variante de chapelet. Ces grains d'aspect général plus rond montrent les mêmes caractéristiques que ci-dessus, bien que le résultat soit moins soigné. Les orbites sont également fortement marquées; les mâchoires sont plus schématisées: une entaille horizontale sépare les mandibules; les dents sont à peine esquissées. Bien que l'on ne puisse avancer de date avec précision, ces grains semblent refléter également l'esprit baroque marqué par une forte préoccupation de la mort et de la méditation sur celle-ci. Signalons encore l'existence d'un petit crâne sculpté (en ivoire?) de 17 mm de haut, similaire à la pièce n° 160, provenant des fouilles de l'église Saint-Georges d'Hermance³⁰.

On compte, à Thônex, dix-sept chapelets (ou fragments de chapelets, dont dix avec traces de chaînettes de métal), une perle en forme de crâne, six médailles et deux crucifix. Si tous ces éléments sont le reflet de la présence de patenôtres, nous pouvons alors en répertorier une bonne vingtaine. Sur un total de cent vingt sépultures environ, datées entre le XIII^e et la fin du XVIII^e siècle, quatorze ont livré un tel objet de dévotion. Les tombes ayant contenu ce matériel sont, sur ce site, toutes des XVII^e et XVIII^e siècles³¹, et ne semblent pas être réservées à une catégorie spécifique de la population. En effet, les quelques éléments fournis par l'anthropologie³² indiquent que les chapelets et les rosaires ne sont pas l'apanage exclusif des ecclésiastiques³³, ni des personnes de sexe masculin³⁴, ni des adultes³⁵. Même si nous ne pouvons exclure la dégradation totale de certains de ces objets, en tenant compte de leur matériau de fabrication et de leur séjour prolongé en terre, il semble raisonnable d'abandonner, du moins pour cette période, l'idée d'un dépôt systématique. On peut se demander si cette présence tardive ne reflète pas l'affirmation du catholicisme en période de Contre-Réforme, comme le suggère de manière

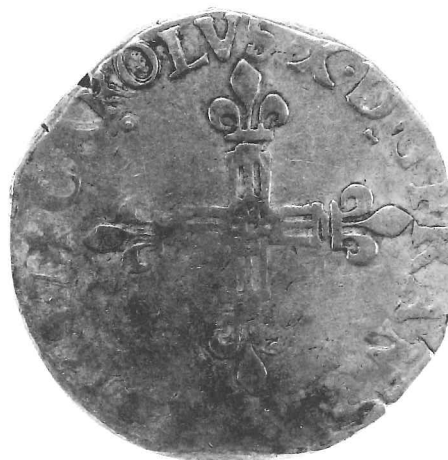


160



147

6. Grain de chapelet en os ou en ivoire (n° 160) provenant de la tombe 189, XVI^e-XVII^e siècles. Grains de chapelet en os (n° 147) trouvés dans la tombe 70, XVI^e-XVII^e siècles (Dessin: F. Plojoux).



7.
Quart d'écu en argent (diamètre = 30 mm) frappé au nom de Charles de Bourbon (1523-1590), cardinal, puis archevêque de Rouen. En 1589, ce haut dignitaire de l'église fut proclamé, par la Ligue, roi de France sous le nom de Charles X. Cette même année, Henri IV accède au trône de France. Av.: SIT NOMEN DOMINI BENEDICTUM. Rv.: CAROLUS X. D.G. FRANC. REX 1597.

plus claire une pièce en argent (fig. 7). Cette dernière, frappée en 1597 à la mémoire de Charles X, rappelle que l'archevêque de Rouen avait été proclamé roi par la Ligue alors que le souverain officiel de l'époque était le protestant Henri IV³⁶. Il faut savoir que les huit églises du bailliage de Gaillard, dont faisait partie celle de Thônex, sont rendues à la religion catholique en 1601, après une courte période réformée³⁷. Il est en effet curieux de constater que les nombreuses fouilles d'églises menées par le Service d'archéologie ces vingt dernières années sur le territoire genevois, n'ont pas toutes livré ce genre de matériel. Seules les paroisses restées ou redevenues catholiques l'ont fait: Collonge, Confignon, Grand-Saconnex, Hermance, Meinier, Thônex. En zone urbaine, aucune découverte de ce type n'a été faite, y compris dans des centres aussi importants que la cathédrale Saint-Pierre ou le temple de Saint-Gervais. Les éléments d'analyse étant encore ténus, il faudra établir si cette coïncidence est fortuite ou si elle correspond à une période de développement accéléré de la pratique du chapelet.

A la fin du XX^e siècle, la piété populaire se ferait-elle rattraper par la technologie? Voici un communiqué inédit ouvrant de nouveaux horizons:

«Italie: le rosaire électronique fait son apparition sous forme de jeu. [...] Un jeu vidéo sur le Rosaire, nouvellement créé, est en effet actuellement mis en vente au sanctuaire romain du «Divin Amour», lieu de pèlerinage connu. Pour le prix de 70 000 liras, soixante-cinq francs suisses environ, les pèlerins peuvent se procurer ce jeu de type

«Game-boy». En appuyant sur un bouton, on voit apparaître des pièces et une musique se fait entendre. "Le rosaire électronique t'aide à prier; il est un beau cadeau pour tes proches" dit la publicité.»³⁸

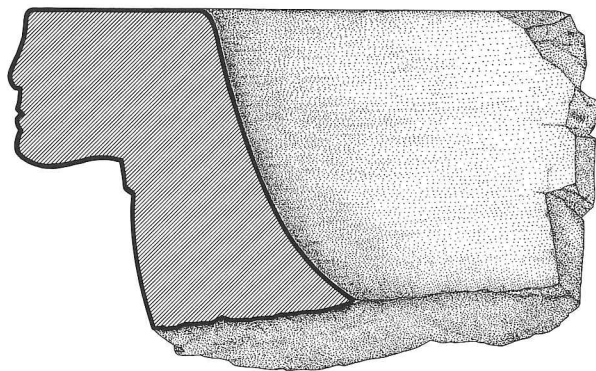
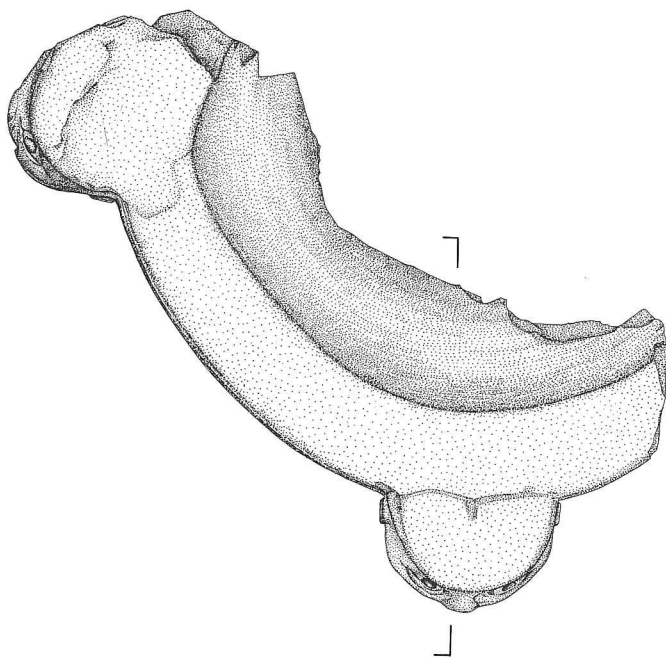
BÉNITIERS

Sous le niveau de la seconde église a été mise au jour une pièce sculptée de belle facture (fig. 8). Il s'agit d'un fragment de bénitier dont la cuve, de forme circulaire irrégulière, mesure environ 24 cm de diamètre extérieur. Il était, à l'origine, vraisemblablement doté de quatre têtes sculptées en saillie, disposées symétriquement. La vasque possède un diamètre intérieur de 18 cm et montre une cavité dont la profondeur ne devait guère dépasser les 10 cm. La pierre, un calcaire local gris relativement tendre, au grain assez fin d'aspect noir et brillant une fois poli, permet un travail de grande qualité. Cette pièce, fort probablement indépendante de l'architecture, devait reposer sur un socle.

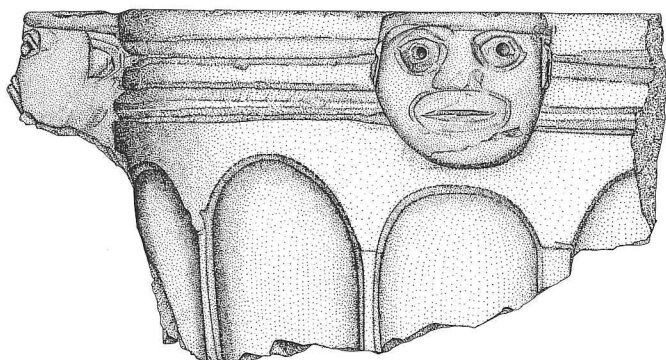
Les visages, dont seuls deux sont conservés, sont tronqués à leur sommet pour s'aligner sur l'arasee du bénitier et reliés entre eux par trois réglets de dimension décroissante. Ils surmontent une arcature simple à fond faiblement convexe dont seules quelques incisions et un léger renflement suggèrent la présence de chapiteaux. En fort relief par rapport à l'aplomb de la cuve, ces faces, dont le modelé est doux, arborent des expressions simples mais empreintes de vie. Les yeux en amande, avec des pupilles marquées au

8.

Fragment de bénitier en calcaire présentant deux faces sculptées (vraisemblablement quatre à l'origine), roman primitif.
(Dessin: F. Plojoux).



0 5 cm



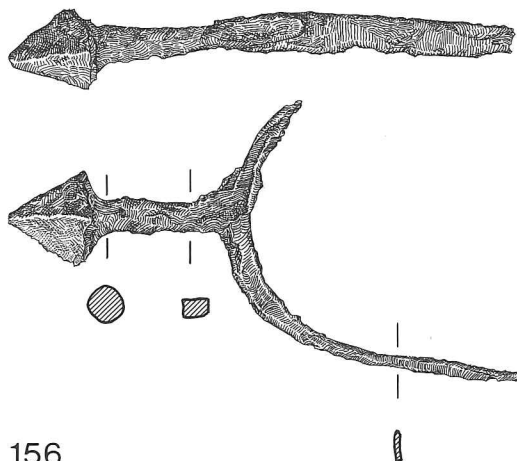
trépan dotant le personnage d'un regard à la fois profond et vague, sont fortement soulignés. Selon le même traitement, la bouche, à peine fendue, constituée de larges lèvres, est très largement affirmée; le nez est discret bien que légèrement épaté; les oreilles sont sommairement esquissées, simplement signifiées par une demi-lune en relief. Une tête arbore un visage serein, presque souriant; l'autre, au contraire, montre une bouche tombante. Cette moue est encore accentuée par la présence de trous de trépan aux commissures des lèvres. Les formes et les volumes sont simples, pleins, sans arêtes vives. La lumière glisse sur cette sculpture de manière uniforme, et l'ombre ne s'arrête que dans les traits les plus marqués exprimant les yeux et la bouche.

Une telle pièce a-t-elle été fabriquée par des artistes locaux ou élaborée dans des ateliers et acheminée par la suite? De petite dimension, cet objet a pu être transporté relativement loin de son lieu de production et utilisé, voire réutilisé, pendant longtemps, peut-être à d'autres fins; ce qui pourrait expliquer que nous ayons autant de difficultés à trouver des comparaisons. Quelques exemples de bénitiers dotés de têtes en haut-relief sont attestés dans les provinces du nord de la France possédant des carrières connues et des centres de production qui leur sont attachés, en Flandre et en Artois par exemple³⁹. Plus proche de notre région, dans le val d'Aoste, l'église Sainte-Marie de Ville-neuve⁴⁰ abrite un font baptismal (d'environ 70 cm de diamètre), de facture générale plus fruste, peut-être en relation avec le type de matériau semble-t-il plus dur (granit?), pourvu également de quatre faces en forte saillie arasées à leur sommet, et d'un motif rappelant une arcature, dans sa partie inférieure.

La sculpture de Thônex, avec ses visages très simples, s'apparente aux œuvres romanes primitives. Une exploration élargie et approfondie des décors du mobilier ainsi que des éléments architecturaux (modillons, gargouilles, chapiteaux, etc.) offrira sans doute des comparaisons plus précises.

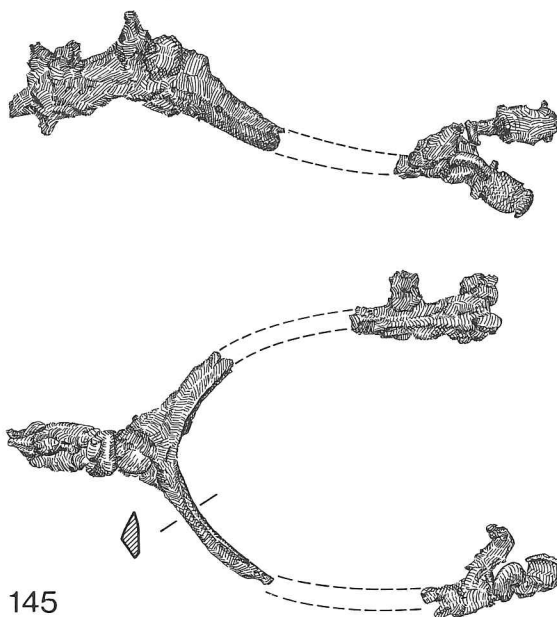
9.

Eperon à pique (n° 156) découvert lors des fouilles de l'église Saint-Pierre de Satigny. Paire d'éperons à molette (n° 145), en fer, provenant de la tombe du chevalier de Rossillon dégagée dans l'angle du caveau de la chapelle Notre-Dame, fin XVII^e siècle (Dessin: F. Plojoux).

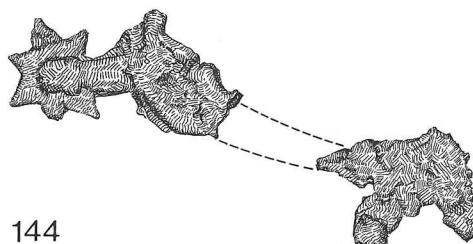


156

0 5 cm



145



144

ÉPERONS

Durant le Moyen Age, les éperons (voire les éperons d'or) deviendront le symbole de la chevalerie. L'adoubement, c'est-à-dire l'armement par lequel le noble est mis en état d'exercer sa fonction militaire, comporte tout un cérémonial durant lequel il chaussera les éperons, au préalable bénis par l'Eglise. L'expression «gagner ses éperons» signifiait mériter la chevalerie. Lors de la dégradation d'un chevalier félon, on lui interdisait l'usage du cheval et lui soustrayait, en signe d'exclusion, l'élément le plus caractéristique de son équipement et de son rang: les éperons.

«Au XIII^e siècle, une dégradation de chevalerie comprenait donc deux actes principaux: le bris des armes et la coupure des éperons qui étaient alors coupés d'un coup de hache au ras des talons, puis à leur tour écrasés à la masse. Dorénavant, le chevalier déchu n'était plus rien, et même pas un serf, un homme sans nom, sans parents, sans amis, un mort civil.»⁴¹

Vu l'importance accordée à cet accessoire, il n'est pas étonnant que celui-ci ait pris place sur les écus de la noblesse et figure sur un grand nombre d'armoiries. Pour notre région,

l'*Armorial genevois* signale trois familles arborant une molette sur leur blason. Il s'agit des Falquet ou Farquet⁴², des De Pury⁴³ et des Vaucher⁴⁴. En pays de Vaud, les Chevalier⁴⁵ portent encore une molette d'or alors que les Auberjonois⁴⁶ affichent un éperon à molette d'argent et les Des Ruvines⁴⁷ un éperon d'or (fig. 10).

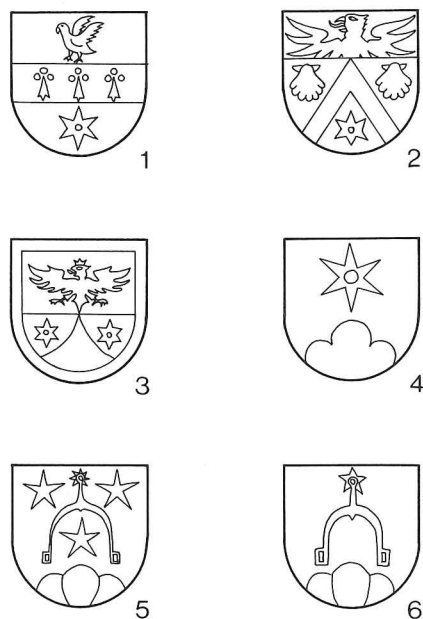
Les éperons retrouvés à l'église Saint-Pierre de Thônex (objets n^{os} 144 et 145, fig. 9), dans le caveau de la Chapelle Notre-Dame (avec des ossements repoussés en vrac contre la paroi ouest lors d'une réutilisation postérieure, en 1782, pour le comte de Saint-Amour⁴⁸), appartenaient sans doute au seigneur Charles-Amédée de Rossillon inhumé en 1691 avec les attributs de son rang social, comme c'était la coutume.

Il s'agit d'une paire d'éperons à molette⁴⁹ à sept branches, vraisemblablement en fer, malheureusement en piteux état de conservation. Le collet est court et dirigé vers le bas; un élément saillant vers le haut précède une boule à la jonction des branches légèrement incurvées. Celles-ci se terminent par deux œillets superposés dans lesquels sont conservées deux pièces permettant l'accrochage de la lanière de cuir⁵⁰.

CLEFS

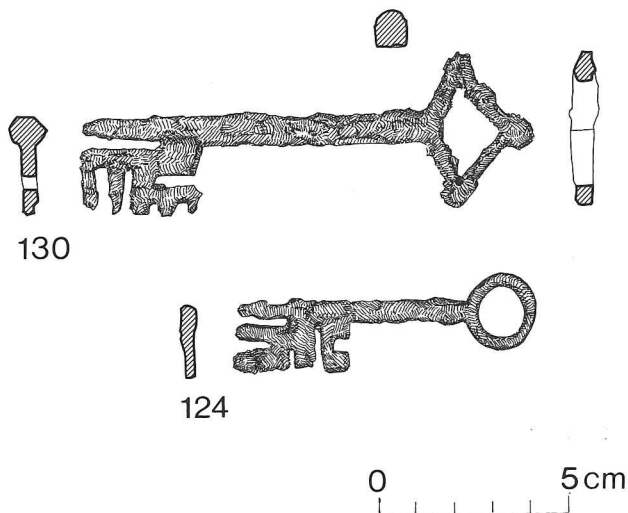
Comme tout objet en rapport avec l'architecture, la clef évolue au gré de l'art de bâtir, du perfectionnement de l'outillage et des soucis de sécurité. Avant d'être une pièce enjolivée, la clef, comme la serrure, est d'abord une pièce de mécanique. La facture et la forme de l'anneau, la structure de la tige, la confection du panneton et la découpe du pertuis reflètent de façon variable le style en vogue. Malgré des essais de typologie, il est difficile de procéder à une datation avec précision, surtout s'il s'agit d'une clef courante qui ne relève pas d'un chef-d'œuvre de maîtrise, ni d'une fonction ou d'une commande spécifique.

Deux clefs en fer (fig. 11), à tige pleine dite «bénarde», sans embase, à panneton en forme de peigne ou de râteau, ont été exhumées des fouilles de l'église de Thônex. L'une d'elles, portant le numéro d'objet 130, de grande taille⁵¹ (12 cm hauteur, anneau: 4,2 cm, panneton: 3,2 cm), pourrait être identifiée comme une clef de porte ou de coffre. Son anneau est de forme quadrangulaire, losangique, bouleté aux angles. Le panneton est découpé par deux pertuis longitudinaux, dont l'un plus important à la base; cinq dents, réparties en trois courtes et deux longues, apparaissent au museau. La seconde, n^o 124, de dimensions moyennes (8 cm hauteur, anneau: 2 cm, panneton: 3,1 cm) appartiendrait à une serrure de moindre importance,



10.

Familles arborant un éperon ou une molette sur leurs blasons (territoire de Genève et Vaud): 1. Falquet, 2. De Pury, 3. Vaucher, 4. Chevalier, 5. Auberjonois, 6. Des Ruvines (Dessin: I. Plan).



11.
Deux clefs en fer (nos 124 et 130) trouvées sous le sol aménagé en 1707 (Dessin: F. Plojoux).

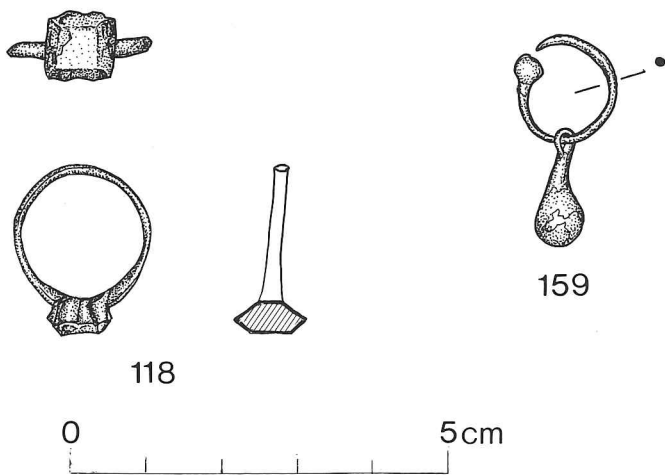
probablement destinée à un meuble. Son anneau est de forme circulaire; son panneton, qui occupe la moitié de la longueur de la tige, est percé de trois pertuis longitudinaux et de deux transversaux.

L'archéologie ne peut dater ces deux pièces avec précision car elles ne proviennent pas d'un contexte clos. Toutes deux ont cependant été scellées par le pavage de 1707 marquant une grande phase de remaniement et de reconstruction de l'édifice religieux. Elles ont été trouvées dans la zone de l'église réservée aux ecclésiastiques: le n° 124 près de la fosse de tombe d'un prélat (T 53) et le n° 130 à l'angle sud-est du chœur. Fait historique intéressant à évoquer ici: la visite, en 1663, de l'évêque Jean d'Aranthon d'Alex⁵² qui demande alors qu'on tienne le chœur fermé et qu'on trouve une cachette pour déposer la clef du tabernacle. Peut-on mettre en relation cette information et la découverte de ces deux clefs dans le chœur? En fonction des données archéologiques, ces objets peuvent avoir été utilisés jusqu'au XVII^e siècle, mais ils datent vraisemblablement d'une époque antérieure, peut-être gothique. L'anneau losangique est, en effet, une forme que l'on peut reconnaître dans l'iconographie dès le début du XIII^e siècle, qui devient fréquente au cours du XIV^e siècle⁵³.

ÉLÉMENTS DE PARURE

Rares sont les éléments de parure ou bijoux qui nous sont parvenus. A Thônex, nous avons découvert, dans la sépulture T 82, une boucle d'oreille (n° 159, fig. 12). Elle est constituée d'un anneau ouvert, de section circulaire, en métal doré, se terminant à une extrémité par une pointe et de l'autre par une boule. Une pendeloque de verre en forme de goutte y est accrochée. Elle provient d'une tombe datée avec certitude du XVIII^e siècle.

Appartenant sans doute aussi à un défunt, une bague (n° 118, fig. 12) a été mise au jour dans une couche de terre mélangée par les inhumations successives. Son jonc, fin, de section ovale, en métal doré, s'élargit un peu à proximité du chaton, carré à bords biseautés ponctués de petites cavités oblongues, dans lequel est sertie une pâte de verre. Ce socle est encore décoré, dans sa face inférieure, d'engraves rayonnantes.



12.
Boucle d'oreille (n° 159) en métal doré avec une pendeloque de verre en forme de goutte trouvée dans la tombe 82, XVIII^e siècle. Bague (n° 118) en métal doré (Dessin: F. Plojoux).

Abréviation:

ADHS: Archives départementales de Haute-Savoie.

Notes:

- 1 Cette introduction a été très largement inspirée de l'ouvrage clair et bien documenté d'Albert ENARD, *Le Rosaire, prier avec Marie*, Paris, 1987, pp. 17-41.
- 2 *Ibid.*, p. 25.
- 3 J. JUNGSMANN, *Histoire de la prière chrétienne*, Paris, 1972, pp. 101-102.
- 4 E. MALE, *L'art religieux de la fin du Moyen Age en France*, Paris, 1925, p. 206.
- 5 A. ENARD, *op. cit.*, p. 32.
- 6 J.-B. GLAIRE, *Dictionnaire universel des sciences ecclésiastiques*, Paris, 1868, p. 1983.
- 7 ADHS, 1G 109, f° 78 (18. 7. 1631).
- 8 ADHS, 1G 127, f° 410 (9. 8. 1765).
- 9 A. ENARD, *op. cit.*, p. 34.
- 10 Nous remercions M. Louis Chaix de nous avoir orienté dans ces identifications.
- 11 L. KRISST-RETTENBECK, *Amulett und Talisman*, Munich, 1966.
- 12 F. ZANNINI, *Marie, éducatrice des hommes*, Paris, 1987, p. 88.
- 13 *Ibid.*, p. 91.
- 14 Abbé DECORDE, *Dictionnaire du culte catholique*, Paris, Rome, 1859.
- 15 *Religiöse Kunst*, Fischer Heilbronner Kunst und Auktionshaus, Heilbronn, 1989, p. 5.
- 16 Tout un pan du sujet reste à explorer: celui des traditions populaires qu'il est possible de rejoindre en faisant appel à la mémoire vivante. Nous remercions M. Bernard Cretaz, ethnologue, pour l'intérêt qu'il a porté à ce travail et l'espace de réflexion et de discussion qu'il lui a donné.
- 17 CABROL et LECLERCQ, *Dictionnaire d'archéologie chrétienne et de liturgie*, Paris, 1903, t. III, 1, p. 406.
- 18 *Religiöse Kunst*, *op. cit.*
- 19 J.-B. GLAIRE, *op. cit.*, p. 445.
- 20 Il est percé dans sa partie supérieure d'un trou de 4 mm et d'une ouverture irrégulière de 15 à 18 mm dans sa partie inférieure. Comme il a été possible de l'observer sur les exemplaires du Musée d'art et d'histoire, pour le percement de ce trou et l'insertion de l'attache qui le liait au reste du chapelet, le sommet a été scié de manière plus large (petit bouchon d'environ 9 mm) puis remplacé. L'ouverture inférieure était, semble-t-il, refermée par une pièce de bois, d'os ou d'ivoire.
- 21 Le Musée d'art et d'histoire de Genève possède une vingtaine de grains comparables, en ivoire, dont certains sont à visage unique, d'autres à deux, trois ou quatre faces (Legs Baird, 1926). L'objet inventorié n° 12184 est très proche de celui de Thônex. Nos remerciements vont à M^{lle} Nicod et M. Schubiger, qui nous ont donné accès à ce matériel et transmis les informations en leur possession. Voir W. DEONNA, *Collection Baird: Ancien art religieux*, dans: *Genava*, t. V, 1927, pp. 69-71.
- 22 P.D. GABRY, *La vie dans le chapelet, le chapelet dans la vie*, Paris, 1983.
- 23 Elle peut, semble-t-il, être aussi accrochée parmi une dizaine d'Ave, à la manière d'une pendeloque.
- 24 *Religiöse Kunst*, *op. cit.*, pp. 119, 141, 159, 169, 171, etc.
- 25 Nous voudrions remercier ici M. Ivan Andrey, de l'Inventaire du patrimoine religieux de Fribourg, qui a pris le temps de nous recevoir, d'examiner cette pièce et de nous faire bénéficier de son expérience.
- 26 Objets liturgiques n°s 109-110, commune de Romont, paroisse de Villaz-Saint-Pierre.
- 27 Nous pouvons avancer une date antérieure à 1707.
- 28 *Religiöse Kunst*, *op. cit.*, pp. 167, 171, etc.
- 29 *Ibid.*, p. 115.
- 30 Ch. BONNET, *L'église Saint-Georges et l'ancien bourg d'Hermance*, dans: *Genava*, n.s., t. XXI, 1973, p. 87, objet n° 154, fig. 65.
- 31 La médaille commémorant l'apparition de la Vierge à la Salette en 1846 a été trouvée dans la marche du chœur remplacée lors des travaux, au XIX^e siècle.
- 32 Voir dans ce même volume la contribution de Ch. SIMON.
- 33 Ni d'ailleurs systématique, puisque deux tombes, T 53 et T 54, identifiées comme celles d'ecclésiastiques, n'ont pas livré de matériel comparable.
- 34 Parmi les sépultures du XVIII^e siècle pourvues de chapelets, il a été possible de reconnaître des femmes comme des hommes.
- 35 La tombe T 40 ayant livré l'objet n° 176 était celle d'un enfant de 11-12 ans.
- 36 Voir dans ce même volume la contribution de J. TERRIER.
- 37 D. HILER, D. ZUMKELLER, *Histoire de Thônex*, Genève, 1989, p. 40.
- 38 Agence de Presse Internationale Catholique, Rome, n° 314, 10 novembre 1993. Nous remercions M^{lle} Anne Golay de nous avoir transmis cette information inédite.
- 39 R. DE LASTEYRIE, *L'architecture religieuse en France à l'époque romane*, Paris, 1912, pp. 700-705.
- 40 Ch. BONNET, R. PERINETTI, *Aoste aux premiers temps chrétiens*, Aoste, 1986, p. 59.
- 41 G. NABERA-SARTOULET, *Eperons de tous les temps, de tous les pays*, France, 1990, p. 31.
- 42 E.L. DUMONT, *Armorial genevois*, Genève, 1961, pp. 179-180, molette d'or.
- 43 *Ibid.*, pp. 355-356, molette d'argent.
- 44 *Ibid.*, p. 421, molettes d'argent.
- 45 D.L. GALBREATH, *Armorial vaudois*, Baugy-sur-Clarens, 1934, t. I, p. 127, pl. XV.
- 46 *Ibid.*, p. 19, pl. II.
- 47 *Ibid.*, 1936, t. II, p. 612, pl. L.
- 48 Voir les catégories établies par G. DÉMIANS D'ARCHIMBAUD, *Les fouilles de Rougiers*, Paris, 1980, pp. 466-470.
- 49 L'éperon à pique ne sera abandonné au profit de l'éperon à molette, mobile sur son axe, qu'à l'extrême fin du XIII^e, début du XIV^e siècle. Des éperons à molette du XV^e siècle ont été trouvés à Confignon: E. GANTER, *Confignon, note d'histoire*, Genève, 1976, p. 25; et à Romainmôtier: G. KAENEL, P. CROTTI, *Archéologie du Moyen Age, le canton de Vaud du V^e siècle au XV^e siècle*, catalogue, Lausanne, 1993, p. 72.
- 50 *Medieval catalogue of London Museum*, London, 1954, p. 95, fig. 28: attaches de type F.
- 51 Voir les catégories établies par G. DÉMIANS D'ARCHIMBAUD, *Les fouilles de Rougiers*, Paris, 1980, pp. 466-470.
- 52 ADHS, 1G 114, f° 40 (7. 10. 1663).
- 53 *Medieval catalogue...*, *op. cit.*, pp. 134-145; G. DÉMIANS D'ARCHIMBAUD, *op. cit.*, p. 467; J. J. BRUNNER, *Der Schlüssel im Wandel der Zeit*, Berne, Stuttgart, 1988, pp. 98-109.

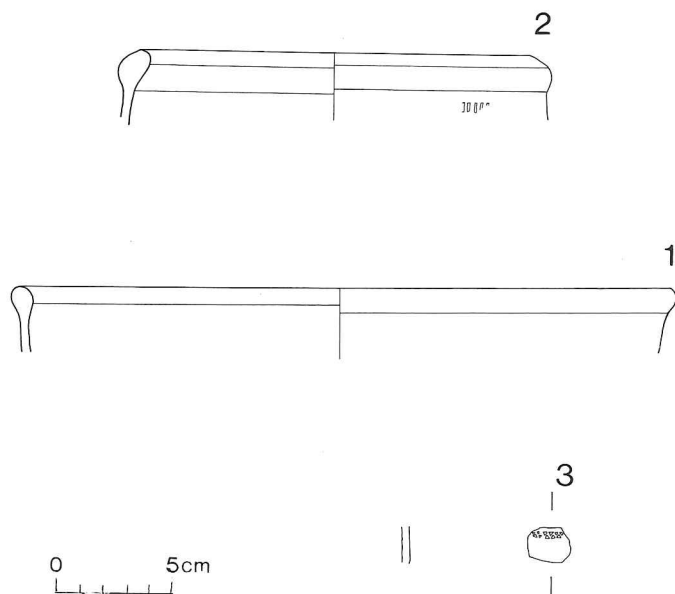
Crédit photographique:

Photo J.-B. Sevette: fig. 2, 4.

Photo M. Delley: fig. 7.

ÉGLISE SAINT-PIERRE DE THÔNEX: LA CÉRAMIQUE ANTÉRIEURE À L'AN MIL

Par Marc-André Haldimann



1.
La céramique antérieure à l'an mil (Dessin: M. Joguin).

Les dix-neuf tessons de céramique s'insérant dans cet arc chronologique sont le reflet d'une occupation humaine discontinue, brièvement évoquée ci-dessous.

L'ÉPOQUE GAULOISE

Le plus ancien témoignage d'une présence humaine est fourni par un fragment de jatte carénée à pâte grise (fig. 1, n° 1), caractéristique, pour la région lémanique, des II^e et I^{er} siècles av. J.-C. Attesté dès la période du Hallstatt final (Châtillon-sur-Glâne FR et Uetliberg ZH, Ha D3, vers 500 BC), ce type est une constante du registre formel celtique. Produit de manière certaine à Genève même, comme l'atteste la découverte en 1981, à la rue du Cloître, d'un grand nombre de récipients surcuits de ce genre recueillis dans le comblement d'un four de potier du I^{er} siècle av. J.-C., il est encore utilisé jusqu'à l'aube du premier siècle de notre ère¹. L'exemplaire découvert à Thônex, fortement érodé par l'action fluviale, témoigne de la probable proximité d'un point de peuplement celtique.

L'ÉPOQUE ROMAINE

L'absence complète de mobilier datable du Haut-Empire, soit entre le I^{er} et le III^e siècle de notre ère, rend peu vraisemblable l'existence dans le voisinage d'un site de l'époque romaine classique.

L'ANTIQUITÉ TARDIVE ET LE HAUT MOYEN ÂGE

Trois fragments de céramique à revêtement argileux révèlent la proximité d'un habitat remontant au Bas-Empire (fig. 1, n° 2). Le fragment de bord mis au jour appartient à une coupe carénée du type Lamboglia 1/3, largement diffusée entre le milieu du IV^e et la seconde moitié du V^e siècle. Sa morphologie dérive des jattes carénées couramment utilisées dans nos régions dès la protohistoire (voir *supra*). Elle est accompagnée par un tesson de mortier, également en revêtement argileux; ce genre de récipient jouit lui aussi d'une grande popularité au sein de l'arc chronologique évoqué.

Deux fragments d'une marmite tronconique en pierre ollaire peuvent également appartenir à cet horizon tardo-antique. Provenant des régions alpines où son utilisation est signalée dès le début du II^e siècle de notre ère, la pierre ollaire connaît un regain de diffusion débordant largement du massif alpin à partir du IV^e siècle AD, puisqu'elle se rencontre alors aussi bien à Lyon que sur le Plateau suisse. Dans le bassin lémanique, sa présence fréquente dans les rares contextes connus du haut Moyen Age – soit du VI^e au IX^e siècle – ne permet toutefois pas de les attribuer avec certitude au seul Bas-Empire.

La persistance aussi tardive de ce matériau est d'importance puisqu'elle est, hormis les objets métalliques que sont les fibules, les plaques-boucles et les épées, l'unique indice conservé d'échanges inter-régionaux impliquant un mobilier culinaire pour cette période encore mal connue.

Deux fonds de pots culinaires détachés à la ficelle et un tesson de panse orné d'un motif en damier réalisé à la molette (fig. 1, n° 3) sont attribuables avec certitude au haut Moyen Age. Issu d'un répertoire décoratif hérité de l'Antiquité tardive, ce type d'ornement est fréquemment observé sur les céramiques funéraires recueillies dans les nécropoles vaudaises; les ensembles clos assurés permettent de les situer entre le VI^e et la première moitié du VII^e siècle. Aucun décor de cet ordre ne peut être actuellement attribué avec certitude au VIII^e ou au IX^e siècle.

BILAN

La présence d'un fragment signalant la proximité d'un habitat de l'époque gauloise n'est pas sans intérêt car il renforce, aux côtés du mobilier contemporain mis au jour à Meinier (GE) et au Parc de La Grange (GE), les indices ténus d'un peuplement encore mal défini mais apparemment dense du second Age du Fer le long de la rive gauche du lac.

La découverte de tessons du Bas-Empire à Thônex souligne l'essor connu par la campagne genevoise à cette époque. Outre les réaménagements d'édifices plus anciens, observés à Vandœuvres et au Parc de La Grange², elle témoigne d'une expansion marquée de l'occupation humaine qui voit l'apparition de plusieurs établissements à l'écart des sites antiques, notamment à Céligny, Satigny, Sézegnin et Bursins (VD).

Quant à l'occupation du haut Moyen Age, elle ne saurait surprendre en regard de la nécropole qui se développe dès le VI^e siècle.

Notes:

- 1 Pour le four de potier, voir Ch. BONNET, *Chronique des découvertes archéologiques*, dans: *Genava*, n. s., t. XXX, 1982, p. 7; pour la forme, voir *Chronologie, Datations archéologiques en Suisse*, Publication de la Société suisse de Préhistoire et d'Archéologie, dans: *Antiqua*, 15, 1986, pp. 155-156.
- 2 J. TERRIER et al., *L'établissement gallo-romain de Vandœuvres GE*, dans: *Archéologie Suisse*, 16, 1993, 25-34. Pour le Parc de La Grange, voir Ch. BONNET, *Chronique des découvertes archéologiques*, dans ce même tome de *Genava*.

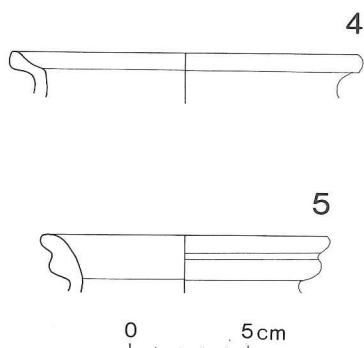
ÉGLISE SAINT-PIERRE DE THÔNEX: LA CÉRAMIQUE MÉDIÉVALE ET MODERNE¹

Par Michelle Joguïn

Lors des fouilles de l'église de Thônex, cent vingt-six tessons de céramique d'époque médiévale et moderne ont été récoltés. Ces fragments proviennent de fosses de tombes ou de remblais de destruction.

LA CÉRAMIQUE MÉDIÉVALE

Seuls dix tessons représentent les pâtes noires dont quatre lèvres éversées, deux lèvres en bandeau (fig. 1, n^{os} 4 et 5) et quatre fragments de panse. Ce sont des formes fermées appartenant à la famille des pots à cuire. Aucun fragment de fond ne nous est parvenu. La typologie des lèvres ne permet pas d'attribuer une date très précise à ce lot puisque, apparaissant vers le X^e siècle, elles perdurent jusqu'au XIII^e siècle.



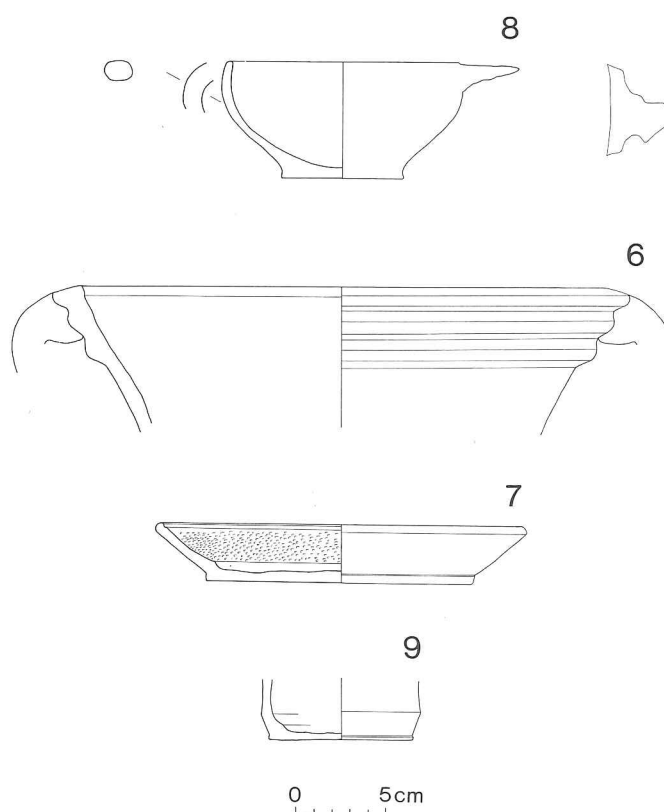
1.
La céramique médiévale (Dessin: M. Joguïn).

LA CÉRAMIQUE MODERNE

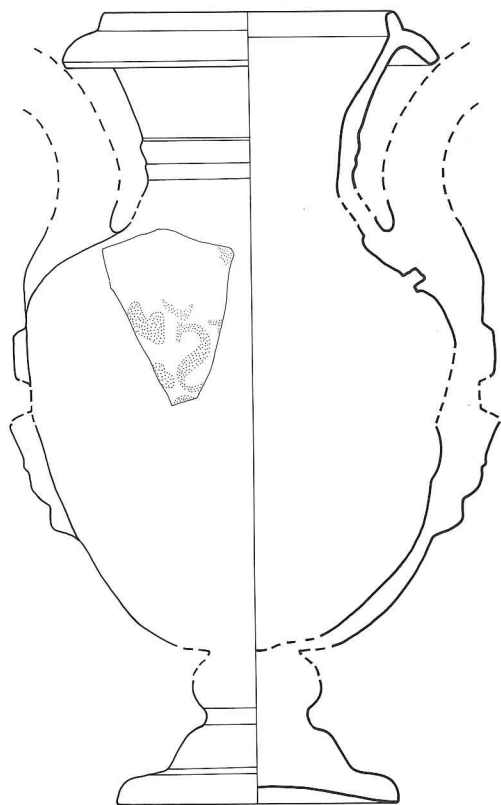
Le reste du matériel, soit cent seize fragments, est de facture beaucoup plus tardive et plusieurs éléments significatifs nous permettent de le dater du XVIII^e siècle. Les formes sont pour la plupart ouvertes et trois sortes de céramiques se distinguent dans ce lot. Tout d'abord, la céramique à décor aux engobes², posé sur une pâte beige-rose, est ici représentée par la majorité des tessons. Malgré l'état très fragmentaire du matériel, certaines formes ont pu être reconnues: une grande jatte (fig. 2, n^o 6) à bandes horizontales jaunes sur fond brun, une assiette (fig. 2, n^o 7) dont le

marli est constitué d'une bande jaune délimitée par deux bandes brun clair, le tout sur fond brun foncé. La bande jaune est incisée de petits points, probablement effectués à la molette pour faire ressortir la glaçure brun foncé. Un bol dit «à oreillettes» (fig. 2, n^o 8), dont l'intérieur est recouvert d'un décor jaspé brun et vert sur fond jaune, présente la particularité de n'avoir qu'une seule oreille et une anse lui faisant face. Quelques bols de ce type ont été mis au jour à Meinier³.

Plusieurs fragments de céramique à glaçure verte sur pâte blanche du type Meillonas ont été identifiés. Deux d'entre eux proviennent du bord d'un marli d'assiette creuse et un autre du fond d'un petit «albarello» (fig. 2, n^o 9). Des analyses entreprises par une équipe de Lyon sur des échantillons de pâte trouvés à Genève, ont apporté la preuve de



2.
La céramique moderne (Dessin: M. Joguïn).



3.
Reconstitution du vase d'autel découvert dans le sous-sol de l'église (Dessin M. Juguin).



4.
Vase d'autel, XVII^e-XVIII^e siècle. Faïence de Nevers? Décor bleu et jaune. Haut. 21,5 cm. Roanne, Musée Déchelette, Inv. 1036.

l'exportation de cette production dès le XVI^e siècle vers notre région, production que l'on retrouve encore en grande quantité à la fin du XVII^e siècle à Genève⁴.

Enfin, la faïence est également présente, mais elle est ici peu décorée. La quasi-totalité des tessons sont recouverts d'une glaçure blanche et seuls trois fragments sont décorés de bleu. Un vase d'autel a pu être reconnu (fig. 3) grâce à la présence de plusieurs éléments le composant. Les recollages n'ont malheureusement pas pu être effectués, mais une reconstitution graphique peut être proposée par comparaison avec des vases provenant de France (fig. 4) et de Hollande⁵.

De forme fermée, ce vase d'autel a un col s'évasant sur une lèvre à collerette, la panse est plutôt globulaire avec une épaule bien marquée, le pied est étroit à la base de la panse,

s'élargissant pour l'assise de la pièce. Les anses sont particulières: naissant au premier tiers de la panse au-dessus d'un masque humain en relief, elles se terminent, accolées à la collerette, en forme de tête de lion. Le vase est recouvert d'une glaçure blanche assez épaisse avec un décor bleu. Ce type de décoration «a compendiarior»⁶ apparaît à Faenza (Italie) dès 1550 et a pour but de mettre en valeur le fond blanc de la faïence en simplifiant le plus possible un décor peint en bleu ou jaune. Cette production influencera un grand nombre d'ateliers de faïenciers en Europe et, notamment, à Nevers et en Flandre. Un fragment du décor bleu en forme de «S» subsiste, et l'on devine avant lui le pied d'une autre lettre. Le contexte religieux de la découverte incite à interpréter ces restes comme ceux d'un monogramme «IHS» qui devait être inscrit dans une sorte de médaillon ornant le haut de la panse. En Flandre, où de tels vases ont également été produits, on considère que ce

monogramme christique était caractéristique du culte catholique, les protestants préférant une maxime ou sentence religieuse⁷.

En milieu funéraire, le matériel se fait plus rare qu'en milieu d'habitat, les dépôts votifs étant peu nombreux dans la région genevoise. Ceci explique certainement la lacune chronologique observée dans cette étude entre les XI^e-XIII^e siècles et le début du XVIII^e siècle.

Notes:

- 1 Nous remercions M^{me} Elise Faure-Boucharlat, MM. Alban Horry et Roland Blättler pour leurs conseils et leur aide précieuse.
- 2 *A la fortune du pot*, catalogue d'exposition, Lyon-Vienne-Mâcon, 1990-1991.
- 3 Ch. BONNET, *Chronique des découvertes archéologiques dans le canton de Genève en 1984 et 1985*, dans: *Genava*, n.s., t. XXXIV, Genève, 1986, p. 63.
- 4 E. FAURE-BOUCHARLAT et al., *Les ateliers de potiers de Meillonas-Treffort (Ain), Moyen Age et époque moderne*, Service régional de l'archéologie de Rhône-Alpes, Laboratoire de céramologie de Lyon (C.N.R.S.), mars 1992.
- 5 F. W. HUDIG, *Delfter Fayence*, Berlin, 1929.
- 6 A. FAY-HALLE, *Florilège de la majolique italienne*, dans: *Dossier de l'art*, n° 14, septembre-octobre 1993, pp. 26-33.
- 7 D. F. LUNSINGH-SCHEURLER, *Delft, Niederländische Fayence*, München, 1984.

Crédit photographique:

Photo Roanne, Musée Déchelette: fig. 4.

ÉGLISE SAINT-PIERRE DE THÔNEX: NOTES SUR LES MONNAIES

Par Colin Martin

Au cours des récentes fouilles archéologiques entreprises à l'église de Thônex, soixante-seize pièces de monnaies ont été découvertes. Les trouvailles monétaires aident parfois les archéologues à dater quelque monument. Dans le cas de Thônex, on peut dire tout au plus à quelle époque les pièces retrouvées ont été perdues.

Invité à examiner ces monnaies, nous avons constaté leur très forte oxydation et le non moins important dépôt calcaire qui en rendent une première détermination quasi impossible sans nettoyage. Dans un premier rapport, nous avons pu identifier un lot de trente-six pièces: vingt de Genève, quatorze de Savoie et deux de Milan. Insatisfait, nous avons entrepris une deuxième campagne de nettoyage et décapage du solde, ce qui nous a permis d'identifier, sommairement à la vérité, encore trente-sept monnaies, et nous donne aujourd'hui le tableau établi sur la base du journal des fouilles que voici.

	Quantité	Numéros du Journal des fouilles
Evêché de Genève	1	8
Lausanne	5	13, 15, 49, 66, 73
Milan	2	29, 76
Savoie 30%	23	2, 3, 7, 9, 11, 12, 14, 16, 24, 30, 35, 43, 46, 48, 52, 57, 58, 61, 62, 63, 65, 70, 72
Genève 38%	29	1, 6, 17, 18, 20, 21, 23, 25, 27, 32, 33, 34, 38, 39, 41, 42, 44, 47, 50, 51, 53, 54, 55, 56, 60, 67, 68, 69, 71
France	1	4
Fribourg	1	59
Palatinat	1	19
Savoie (?)	4	5, 36, 37, 40
Italie (?)	4	22, 31, 45, 64
Allemagne (?)	3	10, 26, 28
Cassées	2	74, 75
Total	76	

Répartition selon le Journal des fouilles

Nous avons eu l'occasion d'étudier et de publier de semblables trouvailles faites dans les églises de La Madeleine (Genève)¹ et de Jussy².

A la Madeleine, la répartition était:

Epoque romaine	10 pièces	
Comté de Genevois	2	XIV ^e s.
Evêché de Lausanne	5	XV ^e -XVI ^e s.
Savoie	4	XV ^e -XVI ^e s.
Milan	1	XV ^e s.
Illisible	4	XV ^e -XVI ^e s.

Si l'on met à part les pièces romaines, on voit que des treize pièces du Moyen Age, 45% sont de Lausanne, 30% de Savoie, 15% du Genevois, 1% seulement d'au-delà, aucune monnaie frappée par l'Evêché de Genève.

De l'église de Jussy, nous avons:

Evêché de Genève	2 pièces	XII ^e -XIV ^e s.	6%
Comté de Genevois	2	XIV ^e s.	6%
Nyon	4	XIV ^e s.	12%
Lausanne	9 7	XIII ^e -XIV ^e s. XV ^e s.	45%
Savoie	3 6	XIV ^e s. XV ^e s.	25%

Les monnaies de La Madeleine et de Jussy nous montrent principalement des monnaies frappées hors de Genève, alors qu'à Thônex le monnayage de Genève/Savoie domine très largement.

PROVENANCE DE QUELQUES MONNAIES DÉCOUVERTES LORS DE FOUILLES

GENÈVE



Quart de 1596



Deux-Quarts de 1604



Trois-Quarts de 1594



Trois-Quarts de 1730



Six-Quarts de 1594



Trois-Sols de 1633

LAUSANNE



Denier de Barthélémy Chuet (1469-1472)

FRIBOURG



Denier (1446)

MILAN



Denaro de Francesco I Sforza (1450-1460)

SAVOIE



Amédée VIII, comte (1396-1416)
Obole de viennois frappée à Nyon



Amédée VIII, duc (1416-1434)
Quart type du Chablais



Louis I^{er}, duc (1434-1465)
Blanchet frappé à Cornavin



Philibert I^{er} (1472-1482)
Fort frappé à Cornavin

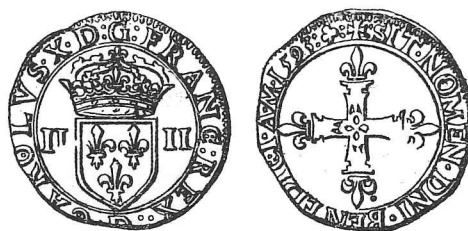


Charles II (1504-1553)
Fort ou patacco frappé à Turin



Emanuel-Filibert (1538-1559)
Gros du Piémont

FRANCE



Quart d'écu (d'argent) frappé au nom de Charles de Bourbon (1523-1590), cardinal, puis archevêque de Rouen, proclamé roi de France par la Ligue sous le nom de Charles X en 1589. Cette même année, Henri IV monta sur le trône de France. Frappé au poids de 9,73 g, le quart d'écu tomba à 9,20 g vu les troubles de l'époque.

CATALOGUE DES MONNAIES GENEVOISES

Référence Demole planche N° D	Désignation	Date	N°
I 6	Quart	s. d.	M. 42, 56
I 7 23	Quart	1561	M. 27
I 7 30	Quart	1596	M. 67
I 8 32	Quart	1540	M. 18
I 8 32	Quart	1601	M. 53, 69
II 12 45	Deux-quarts	1554	M. 60
II 12/13 45/53	Deux-quarts	1554-1678	M. 6
— 48	Deux-quarts	1597	M. 21
II 13 53	Deux-quarts	1600	M. 25, 33, 44, 71
II 15 55	Deux-quarts	1612	M. 23
II 13 56	Deux-quarts	1693	M. 68
IV 13 72	Deux-quarts	1650	M. 38
— 83	Deux-quarts	1687	M. 17
II 18 120	Deux-quarts	1765	M. 50
III 22 150	Trois-quarts	1594	M. 47
III 28 183	Sol	1559	M. 54
I 5-8 32	Quart (?)	s.d.	M. 39
III 30 190	Sol	s.d.	M. 55
II 21 137-172	Trois-quarts	(1557-1730)	M. 32
II 22 150	Trois-quarts	1594	M. 41
IV 33 261	Six-quarts	1594	M. 1, 20, 34
IV 39 316	Trois-sols	1633	M. 51

CATALOGUE DES MONNAIES DE SAVOIE

Référence	Désignation	Date	N°
S.I. 120.28	obole de viennois	Amédée VIII, comte 1391-1416 frappé à Nyon par Giovanni Raffano (1392-1397)	M. 30
S.I. 120.50	obole de blanchet	Amédée VIII, duc 1416-1434	M. 58
S.I. 125.38	quart, type Chablais	Amédée VIII, duc 1416-1434 frappé à Nyon	M. 62
S.I. 126.40	fort	Amédée VIII, duc 1416-1434 frappé à Nyon	M. 46
S.I. 129.47	Bianchetto ou obole	Amédée VIII, duc 1416-1434 frappé à Nyon	M. 2, 14, 24, 43, 63
S.I. 129.49	obole de viennois	Amédée VIII, duc 1416-1434	M. 11
S.I. 130.50	obole de blanchet	Amédée VIII, duc 1416-1434	M. 65
S.I. 152.20	blanchet	Amédée VIII, duc 1416-1434	M. 61
S.I. 153.22	obole de blanchet	Louis 1434-1465	M. 72
S.I. 178.7	quart	Filibert 1 ^{er} 1476-1482	M. 48
S.I. 179.11	fort	Filibert 1 ^{er} 1476-1482	M. 57
S.I. 201.26.b	fort	Charles 1 ^{er} 1482-1490	M. 3
S.I. 204.34	obole de blanchet	Charles 1 ^{er} 1482-1490	M. 12
S.I. 295.86	fort	Charles II 1504-1553	M. 52
S.I. 300.102	blanchet	Charles II 1504-1553	M. 16
S.I. 338.10 var	gros du Piémont	Emanuel-Filibert 1538-1559	M. 70
S.I. 446.72	demi-soldo	Charles-Emanuel 1 ^{er} 1580-1630	M. 35
S.I. 452.82/83	quart de soldo	Charles-Emanuel 1 ^{er} 1580-1630	M. 7
	gros		M. 5, 9, 36, 37, 40

Une constatation qui ne surprendra personne, est qu'il ne s'agit que de menue monnaie. Pour la symbolique obole à Caron, aucune raison de sacrifier et placer dans une tombe, une pièce de valeur! Rappelons enfin que la majeure partie des monnaies retrouvées dans le sous-sol d'une église sont de petites pièces, fortuitement tombées de la main de celui qui les destinait à la quête. Le sol inégal, les carrelages souvent disjoints, le faible éclairage des églises, et surtout les rhumatismes des personnes âgées, qui sont nombreuses au culte, ne leur permettaient pas de s'accroupir et de tâter le sol inégal sous leur banc, à la recherche de la piécette échappée à leurs doigts gourds. Celles que nous avons pu identifier appartiennent toutes aux plus petites espèces, dans le système monétaire de leur lieu de frappe, à savoir des deniers et des quarts (de sou, c'est-à-dire des pièces de 3 deniers).

Trop longtemps, les numismates ne se sont occupés que des belles monnaies qui enrichissaient leur collection. Aujourd'hui, ils répondent aux archéologues. Ils ouvrent ainsi aux historiens une page de la vie de leurs prédécesseurs. Ils les montrent dans leur vie quotidienne, à l'église, au marché. Les chétives monnaies que nous avons étudiées illustrent mieux qu'un discours les échanges, la diversité des relations économiques entre régions voisines.

Notes:

- 1 Colin MARTIN, *Catalogue des monnaies trouvées lors des fouilles archéologiques dans l'église de Jussy*, dans: *Genava*, n.s., t. XXV, 1977, pp. 109-114.
- 2 Colin MARTIN, *Inventaire des monnaies trouvées au cours des fouilles de la Madeleine (Genève)*, dans: *Mémoires et documents de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Genève*, Série in-4, t. VIII, 1977, pp. 195-197.

Bibliographie:

- Genève: Eugène DEMOLE, *Histoire monétaire de Genève de 1535 à 1792*, Genève et Paris, 1887.
- Lausanne: D(imitri) DOLIVO, *Les monnaies de l'Evêché de Lausanne*, dans: *Monnaies au Pays de Vaud*, Bibliothèque historique vaudoise, XXXVIII, Berne, 1964.
- Fribourg: Erich CAHN et Charles VILLARD, *Monnaies de Fribourg*, Banque de l'Etat de Fribourg, 1969.
- Savoie: Luigi SIMONETTI, *Monete italiane medioevali e moderne*, Vol. I Casa Savoia, Parte I: *da Oddone conte (1056) a Carlo Emanuele I Duca (1630)*, Firenze, 1967.
Colin MARTIN, *Les princes de Savoie et leur atelier monétaire de Nyon, Vaud*, dans: *La Maison de Savoie et le Pays de Vaud*, Bibliothèque historique vaudoise, vol. 97, 1989, pp. 123-161.
- Milan: *Corpus Nummorum Italicorum*, vol. V Lombardia (Milano), Roma, 1914.
- France: Jean LAFaurie et Pierre PRIEUR, *Les Monnaies des rois de France – François 1^{er} à Henri IV*, Paris et Bâle, 1956.

ÉGLISE SAINT-PIERRE DE THÔNEX: ÉTUDE DES RESTES HUMAINS DU XVIII^e SIÈCLE

Par Christian Simon¹

Pour cette étude, nous nous sommes limité uniquement aux inhumations du XVIII^e siècle, pratiquées durant une période très courte (1707 à 1783) et mentionnées dans les registres paroissiaux qui nous apportent de précieux renseignements.

MATÉRIEL ANTHROPOLOGIQUE: ÉTAT DE CONSERVATION

Les squelettes sont dans l'ensemble assez bien conservés car ils se trouvaient dans le premier niveau excavé et n'ont pas été perturbés par des sépultures plus tardives. Pour évaluer la conservation des os, nous avons calculé les pourcentages des os présents par rapport au nombre total des individus inhumés.

Type d'os	% complets	Type d'os	% complets
CRÂNE ET MANDIBULE		MEMBRES	
Frontal	59,38	Humérus	53,13
Pariétaux	46,09	Radius	50,00
Temporaux	46,09	Ulna	60,00
Occipital	33,59	Fémur	59,38
Maxillaire sup.	33,59	Tibia	49,22
Jugal	43,75	Fibula	19,53
Mandibule	48,44		
BASSIN			
Ilion	41,41		
Ischion	35,94		
Pubis	19,53		
Sacrum	31,25		

Tableau 1: Conservation des os. Le pourcentage calculé est celui du nombre d'os entiers par rapport au nombre total de squelettes.

Ce tableau indique que de façon générale la conservation des os est assez bonne. Cependant la fréquence d'os totalement intacts dépasse peu les 50%. Sur le crâne, la face est l'os fragile, la plus mal préservée (33%). Le squelette post-crânien est un peu mieux conservé mis à part la fibula. Le bassin est en général très fragmentaire.

DÉMOGRAPHIE

La détermination du sexe

Elle a été effectuée suivant la méthode d'Acsádi et Nemeskéri (1970) qui utilise vingt-deux caractères sexuels secondaires sur le crâne, la mandibule, l'os iliaque, le sacrum et le fémur. La méthode de Brusek (1991), fondée exclusivement sur l'observation morphologique de l'os coxal, a été utilisée quand ce dernier était assez bien conservé. Malheureusement, étant donné la grande fragmentation des bassins, cette méthode n'a pas pu être souvent appliquée.

La détermination de l'âge au décès

Les sujets adultes ont été étudiés selon la méthode de Masset (1982) qui tient compte du degré d'oblitération des sutures crâniennes. En outre, nous avons utilisé la méthode d'Acsádi et Nemeskéri (1970) pour obtenir des âges individuels. Cette dernière, en plus de la synostose des sutures crâniennes, prend en considération l'évolution du tissu spongieux des os longs et les modifications de l'aspect de la symphyse pubienne. L'âge des enfants a été déterminé par l'observation de l'état d'éruption dentaire (Olivier 1960). Pour les adolescents, c'est le degré de synostose des épiphyses des os longs qui a été observé (Brothwell 1963 et McKern and Stewart 1957).

La présence des registres paroissiaux concernant les inhumations dans l'église au XVIII^e siècle nous apporte des données sûres que nous avons confrontées avec les données anthropologiques.

Détermination du sexe et de l'âge

Le sexe a pu être défini sur tous les squelettes adultes. Sur ce petit ensemble, on observe une représentativité semblable entre les deux sexes. On dénombre quatorze hommes et treize femmes. Pour cette période, il n'existe pas de sélection des inhumés en faveur des hommes, situation que l'on observe généralement dans les églises.

La détermination de l'âge chez les adultes pose beaucoup de problèmes. Tout d'abord, les manifestations de la sénescence sont très variables d'un individu à l'autre. D'autre

1.
Série de sépultures du XVIII^e siècle dégagées dans la partie sud de la nef.

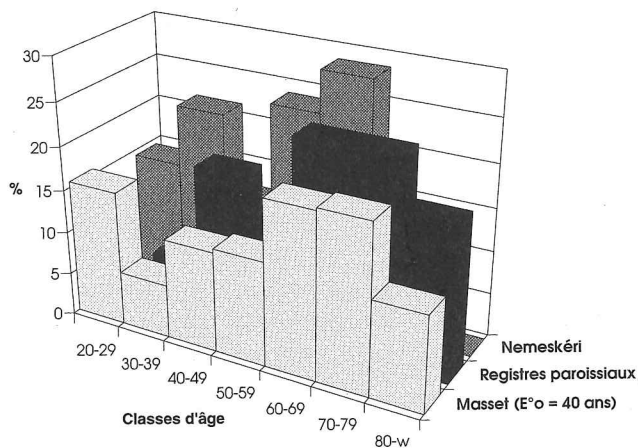


part, la corrélation entre les indicateurs d'âge et l'âge réel n'est généralement pas très forte d'où une estimation de l'âge très imprécise. Dans bon nombre de méthodes d'estimation de l'âge, on retrouve un certain nombre d'erreurs systématiques lorsqu'on réunit tous les âges individuels pour former une population.

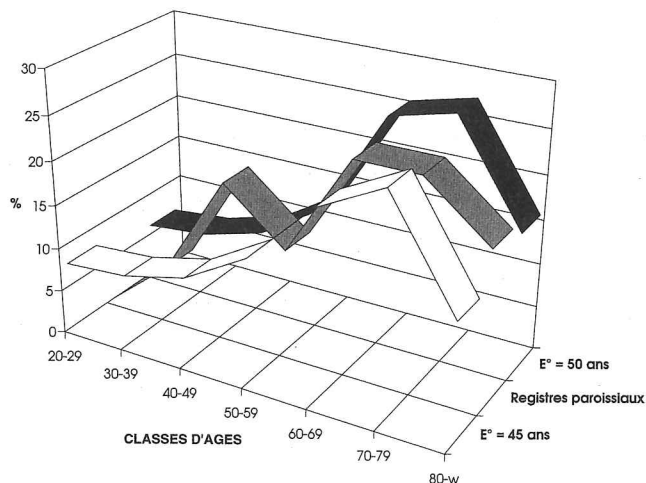
Nous avons comparé deux méthodes généralement utilisées par les anthropologues. La méthode d'Acsádi et Nemeskéri fondée sur cinq indicateurs d'âge, est biaisée par un certain nombre de problèmes méthodologiques essentiellement d'ordre statistique, tels que la réduction à la moyenne, le rôle de la population de référence, etc. (Masset 1971, 1973). Malgré cela, cette méthode est fort employée en Allemagne et en Suisse Alémanique. La méthode de Masset est surtout appliquée en France. La corrélation entre l'âge réel et le degré de synostose des sutures crâniennes n'est pas très forte, ce qui limite les résultats que l'on peut obtenir par cette méthode. Cependant celle-ci semble être indemne de la majorité des erreurs systématiques.

La détermination de l'âge a pu être effectuée sur vingt-et-un squelettes. Les données historiques tirées des registres paroissiaux nous donnent l'âge de dix-huit personnes, mais malheureusement il n'est pas possible d'attribuer aux squelettes leur état civil. Dans quelques rares cas, il a été possible d'identifier certaines personnes.

Le graphique de la figure 2 montre la confrontation de trois courbes; celles des âges estimés (sexes réunis) par les méthodes d'Acsádi et Nemeskéri et de Masset, avec celle des âges réels provenant des registres paroissiaux. La méthode d'Acsádi et Nemeskéri montre une structure assez



2. Eglise de Thônex, confrontation de la mortalité historique (registres paroissiaux) et de la mortalité estimée sur les squelettes (méthodes d'Acsádi et Nemeskéri, et de Masset).



3. Eglise de Thônex, estimation de l'espérance de vie à la naissance. Les deux courbes de mortalité $E^0 = 45$ et 50 ans ont été construites à l'aide des tables-types de mortalité (Ledermann, 1969, réseau 100).

favorable avec beaucoup d'individus âgés, mais cependant aucun de plus de 70 ans et quelques sujets entre 20 et 30 ans. La méthode de Masset donne une structure beaucoup plus aplatie avec des individus dans toutes les classes d'âge. Les classes d'âge avancé (70-w) sont représentées ainsi que de nombreux décès dans les classes 20-39 ans et 50-70 ans. La courbe des âges réels est sensiblement différente de celle estimée sur les squelettes.

Les deux méthodes d'estimation de l'âge montrent des individus dans la classe 20-29 alors qu'en réalité il n'y en a pas. La méthode de Nemeskéri n'indique aucun sujet âgé (70-w), alors qu'avec la méthode de Masset des sujets apparaissent dans ces classes d'âge. La méthode de Masset donne les résultats les moins erronés. Relevons pourtant, que le grand nombre de sujets dans la classe 20-29 ans pose un problème. Il faut être également conscient que les petits effectifs observés peuvent être perturbés par des phénomènes aléatoires.

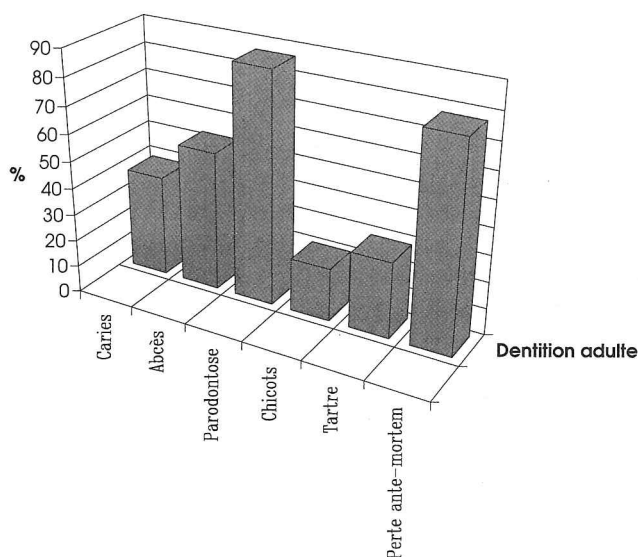
Le calcul de l'espérance de vie à la naissance ou durée de vie moyenne est un bon indicateur de la mortalité d'une population. Nous avons essayé de l'estimer, malgré le petit échantillon de population, en comparant la fréquence des décès (registres paroissiaux, avec ceux obtenus par diverses espérances de vie à la naissance (sexes réunis, Ledermann 1969). Nous avons retenu dans la figure 3 quelques courbes théoriques montrant des structures de mortalité proches de celle de Thônex. On voit que la mortalité des adultes sur ce site est assez voisine de $E^0 = 45$ ans.

On retrouve donc à Thônex une espérance de vie élevée, assez comparable à celle des notables de Genève entre 1725 et 1772 (Perrenoud 1990). En ville de Genève, il y avait une importante variation de l'espérance de vie à la naissance en fonction du milieu social; elle passe de 32,5 ans chez les ouvriers à 44,8 ans chez les notables. En définitive les données historiques et anthropologiques révèlent un petit groupe de personnes au statut social privilégié avec une faible mortalité dans les classes jeunes et beaucoup d'individus âgés.

ÉLÉMENTS DE PALÉOPATHOLOGIE

Nous n'avons pas fait une étude complète de la pathologie, mais avons surtout analysé la dentition pour saisir quelque peu les problèmes de nutrition. Une image globale de la pathologie dentaire est obtenue par l'examen de six types d'observations: la présence de caries d'abcès ou de chicot, la parodontose (atteinte du tissu de soutien des dents), la présence de tartre et la perte de dents *ante-mortem*.

La figure 4 montre que près de 40% des individus sont atteints par la carie, les prémolaires et les molaires étant les dents les plus fréquemment cariées. Les abcès sont encore plus nombreux et frappent plus de 50% des sujets. La présence de dents très abîmées (chicot) est retrouvée sur 20% des individus. Le tartre est observé sur presque 30% de la population et ce sont surtout les prémolaires et les molaires qui sont touchées. La parodontose (déchaussement des dents) frappe presque toute la population, tout comme la perte de dents *ante-mortem*.



4.
Eglise de Thônex, pathologie dentaire.

L'usure dentaire indique que plus de 50% de la population possèdent des dents assez usées (usure faisant apparaître l'ivoire) et environ 15% de dents très usées. La pathologie dentaire de cette population est assez importante, d'autant plus importante que la population est formée d'une majorité de sujets âgés.

Pour le squelette post-crânien, nous avons observé quelques cas d'arthrose au niveau des articulations et de la colonne vertébrale et beaucoup d'hyperostose (phénomène dû à l'âge). Au niveau des traumatismes on n'observe qu'une seule fracture, celle d'un ulna.

Plusieurs carences liées aux conditions de vie des individus peuvent être mises en évidence par l'observation de certaines lésions. La cribra orbitalia (aspect criblé de l'os au niveau du toit de l'orbite), indique des signes d'anémie; 13% de la population en est atteinte. L'hypoplasie de l'émail est une pathologie qui survient lors de la formation de la dent et se manifeste le plus souvent par des stries transversales. Bien que nous ne connaissions pas exactement l'étiologie de cette pathologie, elle indique un stress. Elle touche 20% des individus. Ces deux atteintes, par les traces laissées sur le squelette, montrent, malgré le statut privilégié de cette population, des conditions de vie tout de même difficiles.

MORPHOLOGIE

Quel est le portrait physique de ce petit groupe ?

Le crâne est moyennement robuste avec des insertions musculaires peu marquées.

a. *Norma facialis*: la face semble moyennement allongée (mésène) à longue (leptène), les os malaires sont peu robustes, l'ouverture nasale est longue (leptorhinienne).

b. *Norma lateralis*: le front est peu fuyant avec des bosses frontales assez marquées. La glabellle est bien indiquée et les arcades sourcilières sont peu apparentes. La courbe crânienne est moyenne à haute et l'occipital très aplati avec la présence d'un léger chignon occipital et parfois d'un méplat obélique. Les apophyses mastoïdes sont moyennes à fortes. L'inion est souvent peu saillant mais parfois très développé.

c. *Norma verticalis*: le crâne est large à très large (brachi à hyperbrachicrâne), de forme sphénoïde ou bursoïde, avec des bosses pariétales bien marquées.

La mandibule est assez robuste, avec des insertions musculaires marquées; le menton est assez développé, avec

parfois un important trigone mentonnier; l'arcade dentaire est de dimension moyenne. La branche montante est étroite avec une échancrure sigmoïde peu profonde.

Le squelette post-crânien est caractérisé par une robuste ossature des membres et un développement important des insertions musculaires. La stature est moyenne (168 cm chez les hommes et 155 cm chez les femmes, méthode de Pearson). La proportion des membres indique un avant-bras moyen à court par rapport au bras et une importance moyenne des jambes par rapport aux bras (indice intermembral 69). Le fémur montre un pilastre moyen à faible et le tibia au niveau du trou nourricier est assez arrondi (eurycnémique).

Pour observer la similitude morphologique entre les gens de Thônex et ceux de la région, nous avons cherché des comparaisons de la même période.

1. Valais	Pittard 1909-1910	64 sujets
2. Genève	Dép. d'anthropol. non publié	29 sujets
3. Lausanne	Kaufmann & Lobsiger-Dellenbach 1945	60 sujets
4. Savoie	Billy 1962	137 sujets
5. Thônex	Présente étude	27 sujets

Tableau 2: liste des populations de comparaison

Cinq populations ont été retenues représentant trois cent dix-sept sujets. Nous avons utilisé neuf variables: quatre sur le crâne (M1, M8, M9, M17) et quatre sur la face (M45, M48, M52, M54, M55). Ces variables ont tout d'abord été normalisées afin de pouvoir regrouper les mensurations

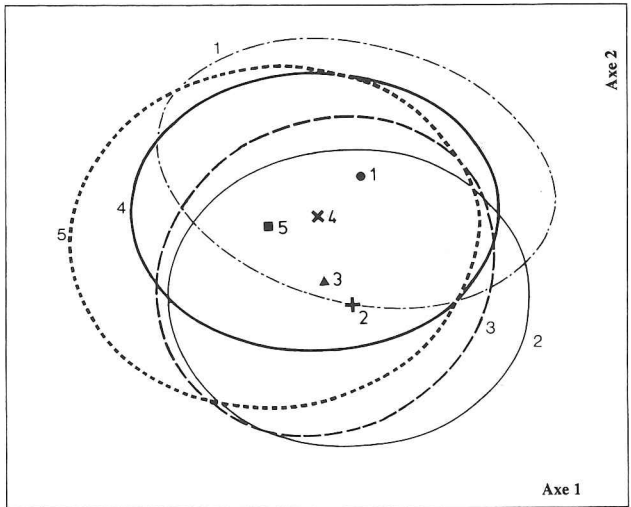
Caractères	Axe 1	Axe 2
1. Diamètre antéro-post.	0,29	0,00
8. Diamètre transverse	0,29	0,28
9. Diamètre frontal min.	0,41	0,11
17. Hauteur crânienne	0,28	0,10
45. Largeur bizygomatique	0,55	0,14
48. Hauteur faciale sup.	0,45	0,28
52. Hauteur de l'orbite	0,27	0,37
54. Largeur nasale	0,12	0,10
55. Hauteur nasale	0,47	0,30
Poids %	34,9	18,7

Tableau 3: Importance relative des facteurs pour les variables

féminines et masculines. Puis nous avons effectué une analyse en composantes principales sur ces variables (Cooley et Lohnes 1970). Nous observons le poids peu important de chaque axe (tableau 3), les deux premiers représentent un peu plus de 50% de la variabilité totale.

Chaque sujet est représenté en fonction des valeurs des composantes principales par rapport aux deux premiers axes. On peut alors apprécier la position de chaque sujet en fonction de l'importance des mensurations. Pour l'axe 1, les variables importantes dans la discrimination des individus sont surtout les dimensions de la face et du nez alors que pour l'axe 2 ce sont encore les dimensions faciales comme les hauteurs de l'orbite et du nez et la largeur du crâne. Dans les graphiques, nous avons de haut en bas les sujets au crâne rond à moyennement allongé (brachy à mesocrâne). A gauche sont groupés les individus à face de grande dimension (large et longue) et à droite ceux à face plus petite (plus étroite et basse).

Pour visualiser la position des populations, nous les avons représentées sous la forme d'ellipses de probabilité (fig. 5). Elles sont calculées sur les composantes principales de l'ensemble des sujets de chaque groupe. Nous voyons tout de suite la forte similitude entre les populations, car les ellipses se recouvrent presque totalement. On remarque cependant l'ellipse des Valaisans, située plutôt vers le haut du graphe (crâne très arrondi). Genève et Lausanne se placent vers le bas (crâne plus allongé). Thônex est localisé en position intermédiaire, pas très loin des Savoyards.



5. Similitudes morphologiques entre quelques populations modernes de notre région: analyse en composantes principales sur neuf variables crâniennes. Les ellipses de probabilité ont été construites sur la base des composantes principales des individus de chaque groupe. Groupe 1: Valais, groupe 2: Genève, groupe 3: Lausanne, groupe 4: Savoie, groupe 5: Thônex.

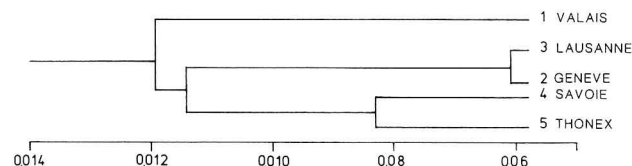
Nous avons ensuite calculé des distances entre populations sur la base des centroïdes de chaque groupe. Le dendrogramme (fig. 6) nous montre assez clairement ce que les ellipses nous indiquaient de façon moins nette, à savoir une certaine affinité entre la Savoie et Thônex, affinité causée par la présence d'un crâne fortement arrondi dans les deux populations. D'autre part la situation rurale de ce petit groupe joue également un rôle. Les deux ensembles citadins (Genève et Lausanne) sont séparés des autres populations. Pour mieux comprendre la situation morphologique des gens de Thônex, il faudrait disposer de nombreuses populations de cette période en s'aidant des données historiques.

Note:

- 1 Département d'Anthropologie et d'Ecologie, Université de Genève.

Bibliographie:

- G. ACSADI, J. NEMESKERI, *History of human life Span and mortality*, Budapest, Akadémiai Kiadó, 1970.
- G. BILLY, *La Savoie, anthropologie physique et raciale*, Paris, Masson (Thèse, Fac. Sci. Univ. Paris), 1962.
- D.R. BROTHWELL, *Digging up bones*, London, British Museum, 1963.
- J. BRUZEK, *Fiabilité des procédés de détermination du sexe à partir de l'os coxal. Implication à l'étude du dimorphisme sexuel de l'Homme fossile*, Thèse, Paris, Museum National d'Histoire Naturelle, Institut de Paléontologie Humaine, 1991.
- M.-C. CHAMLA, *Les populations anciennes du Sahara et des régions limitrophes. Etude des restes osseux humains néolithiques et protohistoriques*, dans: *Mémoires du centre de Recherches Anthropologiques, Préhistoriques et Ethnographiques*, 9, 1968, pp. 154-157, 163-164.
- H. KAUFMANN, M. LOBSIGER-DELLENBACH, *Les crânes du cimetière de la Madeleine à Lausanne (Suisse)*, dans: *Archs suisses d'anthrop. gén.* (Genève), 11, 1945, pp. 1-51.
- S. LEDERMANN, *Nouvelles tables-types de mortalité*, Paris, P.U.F. (INED, Travaux et documents, 53), 1969.
- L. MANOUVRIER, *La détermination de la taille, d'après les grands os des membres*, dans: *Mém. de la Soc. d'Anthrop. de Paris*, 4, 4, 1893, pp. 347-402.
- R. MARTIN, K. SALLER, *Lehrbuch des Anthropologie*, Stuttgart, Gustav Fischer, 1957.
- C. MASSET, *Erreurs systématiques dans la détermination de l'âge par les sutures crâniennes*, dans: *Bull. et Mém. de la Soc. d'Anthrop. de Paris*, 7, 12, 1971, pp. 85-105.
- C. MASSET, *La démographie des populations inhumées*, dans: *L'Homme*, Paris, 13, 1973, pp. 95-131.
- C. MASSET, *Estimation de l'âge au décès par les sutures crâniennes*, Thèse, Paris, Université de Paris VII, 1982.
- T.W. MC KERN, T.D. STEWART, *Skeletal age changes in young American males. Analyzed from the standpoint of age identification*, Natick, Massachussets, US Army. Headquarters quatermaster research and development command, Technical report EP-45, 1957.
- G. OLIVIER, *Pratique anthropologique*, Paris, Vigot frères, 1960.



6.

Similitudes morphologiques entre quelques populations modernes de notre région. Le dendrogramme a été élaboré sur des distances entre les centroïdes de chaque population.

K. PEARSON, *On the reconstitution of the stature of Prehistoric races*, dans: *Philosophical Transactions of the Royal Society*, A, 192, 1899, 169-244.

A. PERRENOUD, *Les comportements démographiques*, dans: A.-M. PIUZ, L. MOTTU-WEBER et al., *L'économie genevoise, de la Réforme à la fin de l'Ancien régime (XVI^e-XVIII^e siècles)*, Genève, Société d'Histoire et d'Archéologie, 1990, pp. 83-130.

E. PITTARD, *Anthropologie de la Suisse. Crania helvetica, I: Les crânes valaisans de la vallée du Rhône*, Genève, Kündig (Mém. de l'Institut. nat. genevois, 20), 1909-1910.

Crédit photographique:

Photo J.-B. Sevette: fig. 1.

